

REVUE DE PRESSE

25 janvier 2021

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias*
sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence



Modernisation du régime de santé et sécurité au travail (SST)

Un rendez-vous attendu par la FCSSQ

Québec, le 22 janvier 2021 – C’est aujourd’hui que prennent fin les consultations particulières concernant le projet de loi n°59, *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail*, déposé le 27 octobre dernier par le ministre du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale, M. Jean Boulet. Une réforme attendue avec intérêt par la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) qui, bien que ne faisant pas partie des groupes entendus en commission parlementaire, a déposé un mémoire aux membres de la Commission de l’économie et du travail, rappelant l’importance qu’accordent les centres de services scolaires à la santé et la sécurité du travail.

« Nous saluons la volonté du ministre de mener à terme l’une des plus importantes transformations du monde du travail moderne de la société québécoise. Nous souscrivons aux objectifs du projet de loi n°59 : la réduction du nombre de lésions professionnelles en protégeant bien les travailleurs, la réintégration en emploi des travailleurs lésés et l’amélioration de l’efficacité du régime, par exemple. Nous constatons toutefois que certains aspects du régime SST semblent aller à l’encontre de ces objectifs ou créer des iniquités entre les travailleurs en emploi et les travailleurs absents en raison d’une lésion professionnelle. S’il y a de belles opportunités proposées par cette réforme, la Fédération y voit également des effets collatéraux. En effet, des changements susceptibles d’accroître la discrimination lors de l’embauche et d’augmenter le nombre de réclamations contestées par les employeurs ne sont pas souhaitables. En ce sens, notre mémoire contient plusieurs propositions qui, à notre avis, pourraient permettre au ministre d’atteindre encore mieux ses objectifs et aussi nous l’invitons, ainsi que tous les parlementaires, à en tenir compte », affirme Mme Caroline Dupré, présidente-directrice générale de la FCSSQ.

En matière de prévention, la Fédération accueille favorablement la possibilité, pour les employeurs exerçant leurs activités dans plusieurs établissements, de structurer leurs mécanismes de prévention de façon efficiente, en évitant de multiplier des processus dans chacun de leurs établissements. « Les centres de services scolaires ont évidemment plusieurs établissements à gérer. L’expérience a démontré qu’ils déploient des modèles de prises en charge différents, mais adaptés à leur milieu. Ils font preuve d’innovation en matière de santé et sécurité au travail. À leur façon, ils interviennent, posent des actions et développent du matériel de prévention utile et adapté au milieu scolaire. Leur permettre de le faire de façon regroupée pour tous leurs établissements, tel que le propose le projet de loi, est un choix sensé qui saura améliorer la prise en charge de la santé et la sécurité des travailleurs dans l’ensemble des établissements scolaires et de se concentrer avant tout à réduire les nombreux risques présents dans les milieux », a-t-elle conclu.

La FCSSQ regroupe l’ensemble des centres de services scolaires francophones du Québec ainsi que le Centre de services scolaire du Littoral. Les centres de services scolaires veillent à la réussite scolaire de plus d’un million d’élèves en assurant des services éducatifs au primaire, au secondaire, en formation professionnelle et à l’éducation des adultes. La FCSSQ offre à ses membres des services en relations du travail, en ressources matérielles et informationnelles, en financement, en transport scolaire, en formation professionnelle, en services éducatifs aux jeunes et aux adultes, ainsi que de la formation. Conjointement avec le MEQ, la FCSSQ coordonne et dirige la négociation des matières nationales sectorielles des conventions collectives.

Source : Caroline Lemieux
Directrice des communications et des affaires publiques
Fédération des centres de services scolaires du Québec
Cell.: 418 570-9716
clemieux@fcssq.quebec
Twitter: @FCSSQc

CORONAVIRUS

Les écoles, moteur de la deuxième vague ?

ALEXIS RIOPEL
LE DEVOIR

Juste avant les Fêtes, Jennifer Dorner a reçu un courriel l'informant qu'un enseignant de l'école de sa fille avait obtenu un résultat de test positif à la COVID-19. Pour des raisons de confidentialité, on ne spécifiait pas de quelle classe il s'agissait. Dans les jours qui suivirent, des cas se déclarèrent chez certains enfants. De texto en texto, M^{me} Dorner et d'autres parents comprirent que c'était le groupe de leurs enfants qui était touché. Début janvier, neuf élèves de cette classe et plusieurs de leurs proches avaient obtenu un résultat de test positif.

Malgré les apparences, difficile de confirmer que tous ces cas sont reliés. « Certains enfants peuvent l'avoir attrapée dans la classe, d'autres peuvent l'avoir attrapée en dehors. Et c'est exactement ce qui rend si difficile de savoir si les écoles sont le moteur de la transmission », explique M^{me} Dorner, dont la fille de 11 ans fréquente l'école Lajoie, dans l'arrondissement Outremont de Montréal.

Après un temps des Fêtes empreint d'anxiété, aucun membre de la famille de M^{me} Dorner ne s'est finalement révélé être atteint de la COVID-19. La mauvaise expérience fait cependant appréhender le pire à cette mère pour le reste de l'hiver. « Je crois qu'à un moment ou un autre, on l'attrapera

nous aussi », dit-elle.

À quel point les écoles alimentent-elles la transmission communautaire ? Depuis le printemps dernier, des décideurs et des scientifiques se posent cette question à toutes latitudes et longitudes. Alors que l'on considérait encore récemment que les jeunes étaient relativement moins nombreux à contracter la COVID-19, de nouvelles études remettent en doute cette idée. À plusieurs endroits dans le monde, la prévalence de la COVID-19 chez les écoliers a grimpé en flèche au cours de l'automne.

« Cercle vicieux »

La transmission chez les jeunes aurait même été un « facteur déterminant » dans le déclenchement de la deuxième vague sur l'île de Montréal, selon Simona Bignami, une démographe de l'Université de Montréal, spécialisée dans les questions de santé. Son argument est simple : le nombre d'infections chez les 10 à 19 ans a augmenté

rapidement au mois de septembre. Alors que les courbes épidémiologiques des adultes ont redescendu après l'instauration des mesures plus strictes de la « zone rouge », en octobre, celle des adolescents s'est maintenue sur une sorte de plateau.

« Ce que nous supposons, fait valoir M^{me} Bignami, c'est que la transmission a démarré chez les 10 à 19 ans. Elle est ensuite passée vers les adultes de 30 à 49 ans. Du moment que ce cercle vicieux s'est instauré, la transmission communautaire s'est élargie à tous les groupes d'âge, y compris les plus petits. » Ce serait donc les enfants de la fin du primaire, du secondaire et peut-être du collégial qui auraient donné la COVID-19 à leurs parents, et pas l'inverse.

Ces derniers mois, on a souvent rapporté que les éclosions étaient peu communes dans les écoles. En Italie,



par exemple, quatre semaines après la rentrée de septembre, moins de 2 % des écoles étaient aux prises avec une éclosion, et 93 % de ces éclosions ne comportaient qu'un seul cas. En Caroline du Sud, en neuf semaines, une cohorte de 90 000 écoliers primaires et membres du personnel n'aurait acquis que 32 cas de COVID-19 en milieu scolaire. Toutefois, plusieurs chercheurs, dont M^{me} Bignami, croient que ce genre d'étude ne met en lumière que la pointe de l'iceberg.

« Les enquêtes épidémiologiques concernant les enfants ont souvent été de piètre qualité, avec trop peu de tests réalisés », écrivait par ailleurs l'épidémiologiste Zoë Hyde, de l'Université Western Australia, dans un article scientifique sur la COVID-19 et les enfants, publié en octobre dernier. « Il y a des preuves claires que les enfants et les écoles sont à risque, et que cela a des implications pour la communauté entière », ajoutait-elle.

Il y a quelques semaines, on apprenait qu'une flambée d'environ 40 cas survenue dans une école de Hambourg, en septembre, était imputable à une même introduction. À l'époque, les autorités avaient déclaré que les contaminations découlaient de diverses acquisitions à l'extérieur des murs de l'établissement. Pourtant, des tests génomiques réalisés *a posteriori* ont révélé qu'un seul élève avait vraisemblablement infecté tous ses camarades.

Le cas des jeunes est difficile à résoudre, car la maladie est souvent invisible chez eux. On estime que 70 % des enfants atteints de la COVID-19 sont asymptomatiques, par rapport à 50 % des adolescents et à 30 à 40 % des adultes. Pour connaître la véritable prévalence de la maladie chez les jeunes, il faut recourir à d'autres stratégies que le dépistage traditionnel. Ainsi, quelques études menées au printemps 2020 se sont intéressées à la présence d'anticorps spécifiques au SRAS-CoV-2 dans le sang d'un échantillon aléatoire de la population.

En Espagne, par exemple, on constatait en juillet que 3 % des enfants de moins de 10 ans avaient ces anticorps,

par rapport à 5 % de la population générale. Ce résultat semblait indiquer que les enfants, en plus d'être exempts des formes graves de la COVID-19, avaient moins de risques de la contracter. Cela dit, ces données avaient été récoltées alors que les écoles espagnoles étaient fermées. Il était donc possible que la différence ne soit pas d'ordre biologique.

Les enfants ne sont pas à l'abri

Un suivi avec les élèves sur les bancs d'école s'imposait, explique Michael Wagner, un professeur de microbiologie à l'Université de Vienne. Depuis la réouverture des écoles autrichiennes, en septembre, son équipe récolte périodiquement des échantillons gargarisés par des milliers d'élèves de 240 établissements scolaires. Cette campagne a confirmé une forte présence du coronavirus chez les enfants et les adolescents.

« Nous avons vu une forte augmentation de la prévalence en quelques semaines », résume M. Wagner en entrevue au *Devoir*. Le niveau d'infection chez les enfants, qui a triplé entre octobre et novembre, était cohérent avec la croissance de l'épidémie dans le reste de la population autrichienne. Cependant, l'idée que les enfants soient en quelque sorte oubliés par le virus ne tenait plus la route. « Nous montrons que le mythe voulant que les enfants soient moins infectés est tout simplement faux », fait valoir M. Wagner.

Le même phénomène a été observé l'automne dernier au Royaume-Uni, qui mène un programme continu de surveillance de la COVID-19 dans sa population. Grâce aux centaines de milliers d'échantillons que des volontaires envoient par la poste, les responsables de l'étude REACT (Real-time Assessment of Community Transmission) établissent la prévalence réelle de la maladie chez les Britanniques. Ils pondèrent les résultats bruts pour tenir compte du poids démographique de chaque groupe. En novembre, les adolescents de 13 à 17 ans étaient ainsi la tranche d'âge la plus touchée (2,04 %)

par le coronavirus. Suivaient les enfants de 5 à 12 ans (1,44 %).

Quelle infectiosité ?

Sachant que les enfants contractent la COVID-19, sont-ils aussi infectieux que les plus vieux ? Une étude particulièrement exhaustive, menée en Corée du Sud, établissait l'été dernier que les enfants de moins de 10 ans atteints de la COVID-19 donnaient deux fois moins la maladie à leurs proches que le reste de l'échantillon. Chez les adolescents, le potentiel de transmission était au moins aussi élevé que chez les adultes. Des mois plus tard, la question fait toujours débat.

« Mais j'invoquerais que cela ne fait pas vraiment de différence, dit M. Wagner. Puisque les enfants sont souvent asymptomatiques, vous ne pouvez pas les retirer facilement de la boucle de transmission. Même s'ils sont un peu moins contagieux, ils ont néanmoins de nombreuses occasions pour propager le virus. Quantitativement, quelle est l'importance de leur contribution ? On peut en discuter, mais notons que les écoliers représentent un septième de la population autrichienne. Nous devons prendre cela au sérieux dans notre combat contre la COVID-19. Les enfants ne sont pas le seul moteur de la pandémie, mais ils contribuent à la transmission comme tous les autres groupes de la société. »

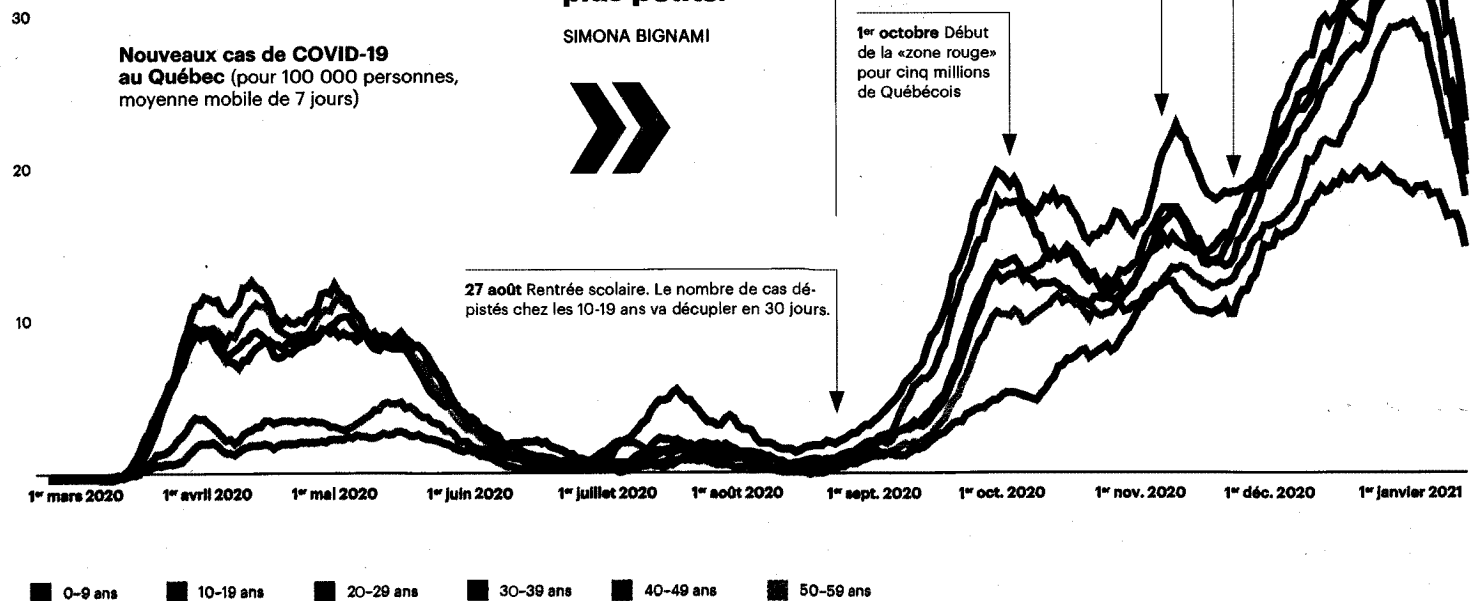
La semaine dernière, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommandait de considérer la fermeture des écoles seulement en « dernier recours ». Quand la transmission communautaire est forte, note l'agence, les mesures de prévention et de précaution — comme le port du masque, la distanciation physique et une ventilation adéquate — sont cruciales pour prévenir la transmission en milieu scolaire.

Après une semaine à la maison, la fille de Jennifer Dorner est finalement retournée à l'école lundi dernier. Si l'enjeu de la transmission scolaire pèse lourd sur les épaules des adultes, elle éprouve aussi les enfants. « Ma fille se sent très angoissée, dit M^{me} Dorner.

Les petits savent très bien que les adultes sont beaucoup plus malades quand ils attrapent la COVID-19. C'est stressant pour eux de savoir qu'ils peuvent infecter leurs parents ou leurs grands-parents. »

« Ce que nous supposons, c'est que la transmission a démarré chez les 10 à 19 ans. Elle est ensuite passée vers les adultes de 30 à 49 ans. Du moment que ce cercle vicieux s'est instauré, la transmission communautaire s'est élargie à tous les groupes d'âge, y compris les plus petits. »

SIMONA BIGNAMI



CHRONIQUE

AU-DELÀ DE LA COVID (SI C'EST POSSIBLE)

PAUL JOURNET
LA PRESSE

Une drôle de rentrée se prépare à Québec.

La COVID-19 continue de bousculer les plans du gouvernement Legault. Tous les efforts sont concentrés sur la pandémie, la vaccination et la relance économique qui s'ensuivra.

On fait le tri pour savoir ce qui peut être reporté, comme la réforme de la gestion des CPE, qui ne se fera pas avant l'automne. Mais il y a un dossier qui n'attendra plus longtemps : le français.

La première mouture de la réforme de la loi 101 est prête.

« Les gens inquiets pour l'avenir du français devraient être satisfaits », avance une source au gouvernement.

Simon Jolin-Barrette n'est pas un tenant de la théorie des petits pas. Son approche, c'est plutôt celle du bélier.

L'automne dernier, son équipe avait été agréablement surprise de l'intérêt de la population pour les études sur le recul du français comme langue de travail. Il ne cesse depuis de faire monter les attentes.

Vu de l'extérieur, cela semble risqué. Mais je pense qu'il se construit un rapport de force pour convaincre ses collègues frileux. Sa réforme doit d'abord être validée par le caucus – ce ne sera toutefois pas ce jeudi à la rencontre pour préparer la rentrée. Puis elle devra passer par le Conseil des ministres.

François Legault a déjà tempéré les ardeurs de son ministre en fermant la porte à l'application de la loi 101 aux cégeps. M. Jolin-Barrette cherche maintenant une autre façon de freiner l'afflux de francophones et d'allophones vers le réseau anglais. Il a lancé un nouveau concept, celui de la « langue normale des études supérieures ».

Ça signifie quoi ? On le saura bientôt.

Le temps va finir par manquer à François Legault.

Après la fin de la vaccination, il ne lui restera que quelques mois pour boucler les dossiers et concrétiser ses engagements avant que la précampagne électorale ne commence.

La Coalition avenir Québec (CAQ) avait attendu sept ans avant de prendre le pouvoir. Assez pour avoir promis beaucoup, beaucoup de choses.

Le polimètre de l'Université Laval a recensé 251 engagements. Chaque cabinet a reçu une copie de cette liste, me dit-on. M. Legault veut avoir coché le maximum de cases avant les prochaines élections.

En éducation, les deux morceaux controversés sont réalisés ou en voie de l'être. L'abolition des commissions scolaires est chose faite, et les classes de maternelle 4 ans continuent de s'ajouter. L'opposition n'est pas davantage convaincue, ni les syndicats ou les CPE, mais leur contestation s'essouffle.

Le ministre Jean-François Roberge présentera bientôt le nouveau nom du cours Éthique et culture religieuse, ainsi qu'un projet de loi pour assurer l'indépendance du Protecteur des élèves. L'école obligatoire jusqu'à 18 ans est toutefois en réévaluation.

Pour valoriser le métier de prof – la priorité, selon de nombreux experts –, la renégociation de la convention collective sera cruciale.

Or, c'est mal parti. La Centrale des syndicats du Québec prépare des mandats de grève...

Gouverner, c'est aussi gérer l'imprévu. En début de mandat, la CAQ ne croyait pas devoir réformer la direction de la protection de la jeunesse. Mais ce sera inévitable après le dépôt, d'ici le printemps, du rapport final de la commission Laurent.

Le ministre responsable, Lionel Carmant, devra également montrer des résultats concrets pour l'accès aux soins de santé mentale, dont la pandémie a révélé les cruelles lacunes.

En environnement, le plan vert a déçu par son manque de mesures contraignantes. Mais pour la CAQ, tout est une question d'attentes. Le parti n'a jamais pensé pouvoir contenter les écologistes. Si les critiques sur ce front sont nuancées, c'est perçu comme une victoire.

Le ministre Charette s'emploiera à finir le travail entamé avec la consigne, la collective sélective et le tri - son dossier qui a été le mieux piloté.

Pour le reste, les plus gros couacs sont souvent ceux qu'on ne voit pas venir. Avec le dépôt l'automne dernier de sa réforme de l'indemnisation des victimes d'actes criminels, M. Jolin-Barrette croyait pouvoir dire « mission accomplie ». Mais l'étude du projet de loi se transforme en affrontement. De nombreuses incohérences et injustices sont maintenant soulevées.

Québec plaide que le dossier est complexe - c'est pour cela que le régime n'a pas été modifié depuis des décennies. Peut-être. Mais cela ne consolera pas les victimes d'exploitation sexuelle qui attendent encore de l'aide.

La réforme de la Loi sur les normes du travail suit la même trajectoire pénible. Là aussi, on comprend pourquoi les gouvernements précédents ont préféré ne rien faire.

M. Legault commence à penser à ses legs. Il veut construire un maximum d'écoles et de maisons des aînés - une signature distinctive est prévue, avec du « bleu Québec ».

M. Legault devra par contre expliquer en quoi cette formule serait viable avec le choc démographique à venir. Selon une projection de l'Université Laval, il faudrait créer l'équivalent de 3000 maisons des aînés, chaque année, et ce, jusqu'en 2050.

Rater le virage vers les soins à domicile, ça coûte cher.

Le scrutin fédéral à venir permettra à M. Legault de peser de tout son poids pour que Justin Trudeau hausse les transferts en santé et abandonne le projet de normes nationales dans les soins de longue durée.

La pression sera aussi forte sur Québec lors du dépôt des rapports sur la pandémie. Le gouvernement caquiste devra proposer quelque chose d'autre qu'un mea culpa. Le sort des CHSLD privés non conventionnés pourrait revenir sur la table, tout comme le projet de décentraliser les établissements publics.

En santé, le ministre Christian Dubé mandate une partie de son équipe pour travailler sur les dossiers non-COVID.

Il cherche encore comment remplir sa promesse de changer le mode de rémunération des omnipraticiens et de réduire les listes d'attente.

Les finances publiques ne donnent pas beaucoup de marge de manœuvre. Québec persiste à promettre d'équilibrer le budget d'ici cinq ans sans hausser les taxes ou réduire les services.

Comment ? Un début de réponse viendra au dépôt du budget en mars. Pour l'instant, le plan paraît fantaisiste. Il ressemble surtout à une prière.

Malgré le nombre de Québécois morts de la COVID-19, le gouvernement Legault domine dans les sondages. M. Legault devra néanmoins se présenter avec un projet aux prochaines élections. Il misera fort sur la relance économique.

La Caisse de dépôt et placement finit des études sur de nouveaux tronçons du Réseau express métropolitain (REM), à Longueuil et à Laval. Même si la CAQ serait heureuse de s'en faire le promoteur, il y a des limites à vendre autant de projets de papier, alors que le prolongement de la ligne bleue du métro est attendu depuis 30 ans, que celui de tramway à Québec stagne, que la station du REM à l'aéroport Trudeau est en péril et que le tronçon du REM vers l'est de Montréal inquiète les architectes et urbanistes à cause de sa structure en hauteur qui défigurerait le centre-ville.

Outre l'électrification des transports, le grand chantier économique sera d'encourager la fabrication ainsi que l'achat local - le « fait au Québec ».

De toute évidence, ce sera moins une réalisation de son premier mandat qu'une promesse pour en obtenir un second. Mais pour cela, il devra tout de même montrer qu'il a réussi à éviter le pire au Québec durant cette pandémie qui demeurera cette année, pour le meilleur et pour le pire, le centre de toutes les attentions.

Le Soleil (Numérique), 25 janvier 2021, page A5
La Tribune (Numérique), 25 janvier 2021, page nd
Le Nouvelliste (Numérique), 25 janvier 2021, page nd
Le Quotidien (Numérique), 25 janvier 2021, page nd
La Voix de l'Est (Numérique), 25 janvier 2021, page nd
Le Droit (Numérique), 25 janvier 2021, page nd

leSoleil

Un tabata avec ça?

MYLÈNE MOISAN
LE SOLEIL

CHRONIQUE / Pour être honnête, je ne voulais pas vous parler d'Annie Moreau. Un message qu'elle a envoyé à une de mes collègues a atterri dans ma boîte de courriels, je me suis dit tout de suite, en lisant ça, «une autre prof qui fait des vidéos».

Puis, je suis allée voir ses vidéos.

Annie est prof d'éducation physique à la polyvalente de Neufchâtel, son site web est tout simple, le nom de son site aussi, c'est «la prof d'éduc» tout court. Et les capsules vidéo sont aussi simples, elle se filme dans une pièce qu'on devine être un sous-sol avec des chandails de hockey derrière et avec ses gars, Anthony cinq ans et Alexis, dix.

Anthony est craquant.

D'aussi loin qu'elle se souvienne, Annie a toujours été sportive. «J'ai toujours aimé le sport, j'étais bonne, c'était là que je trouvais ma fierté.» Elle était très, très compétitive. Elle a pratiqué la ringuette, puis le hockey, jusqu'à jouer dans la ligue interuniversitaire féminine quand elle faisait son bac pour être prof d'éduc.

Et là, elle n'est plus compétitive du tout.

Elle aime bouger, point.

Et elle aime faire bouger surtout, c'est pour ça qu'elle a décidé de devenir prof d'éducation physique. Et c'est pour ça que, dès les premiers jours du confinement en mars, l'idée des capsules vidéo lui est venue à l'esprit. «J'ai une amie qui a fait un gym en ligne [Cathy Lam], j'ai fait un entraînement avec mes enfants, j'ai mis ça sur Facebook. Quand elle a vu ça, elle m'a demandé si je voulais faire un live [direct] tous les jeudis matin.»

La Prof d'éduc était née. «C'est devenu un projet familial.» Elle a même fait quatre capsules pour le site Squat de Télé-Québec.

En fait, Annie est presque une missionnaire de l'éducation physique, elle se démène pour redorer le blason de cours mal-aimé à l'école. «Si les parents ont un rendez-vous à prendre chez le dentiste, ils vont y aller pendant le cours d'éduc. On entend souvent dire : «c'est juste le cours d'éduc, comme si ce n'était pas important.»

Au printemps, au premier «retour à l'école» en ligne, les cours d'éducation physique ont été simplement biffés de l'horaire.

Et pourtant, pour la génération du pitonnage, c'est parfois le seul moment où des jeunes font de l'activité physique. Selon l'OMS, chaque enfant doit en faire au moins 60 minutes par jour, on est souvent loin du compte.

Et les jeunes ne bougent tellement plus qu'ils en viennent à avoir peur de bouger. J'ai demandé à Annie ce qui a le plus changé depuis les 17 ans où elle enseigne, elle m'a parlé de l'angoisse du gymnase. «Il y a des jeunes pour qui venir dans un gymnase est très anxiogène.»

La peur d'être jugés, de ne pas être bons, d'être choisis en dernier quand il faut faire des équipes. «Parfois, il y en a qui sortent parce qu'ils ne sentent pas bien.»

On en est là.

Annie travaille pourtant vraiment fort pour évacuer la notion de compétition et de performance. «Je fais un groupe récréatif et un compétitif et je laisse les élèves choisir. Je les laisse aussi se mettre en équipe avec leurs amis, c'est important pour eux. Je leur explique les règles de base et après, par exemple quand on joue au basket, qu'est-ce que ça peut bien me faire qu'ils marchent un peu avec le ballon?»

Ça fonctionne. «Chaque année, il y a toujours un ou une élève qui me fait comme commentaire «c'est la première fois de ma vie que j'aime un cours d'éduc». Ça me fait un velours, mais en même temps, c'est triste.»

Un élève qui n'aime pas bouger est un adulte qui bougera moins. Ou pas pantoute. «Ce qui compte pour moi dans mes cours, c'est d'emmener l'élève à faire de son mieux. L'important c'est «comment est-ce que tu t'es senti dans mon cours? Est-ce que tu t'es senti bien? Est-ce que tu t'es senti compétent?» Si je ne réussis pas ça, je sais que ça va avoir un impact sur leur santé.»

Dans ses vidéos, Annie ne se prend pas au sérieux. Elle se fait une couette, ne porte pas de «kits» en lycra assortis. Elle va sur internet pour trouver des idées, elle fait de la batterie sur chaise, des «duels de papier de toilette», tous les prétextes sont bons. Et n'allez pas sortir l'excuse de ne pas avoir l'équipement qu'il faut. Si vous n'avez pas d'élastique d'entraînement, une serviette fait l'affaire. Vous n'avez pas ces petits disques de plastique pour que vos genoux glissent au sol? Vous avez bien deux guenilles...

Mais le plus souvent, il ne faut rien. Comme pour le tabata, que j'ai découvert, c'est un entraînement avec des intervalles, 20 secondes d'exercices assez intenses, 10 secondes de repos, pendant quatre minutes. Et on peut faire n'importe quoi pendant les 20 secondes, d'abord qu'on bouge vite.

Juste quatre minutes, on ne peut même pas avoir l'excuse de manquer de temps.

leSoleil

Ventilation dans les écoles: les syndicats préconisent le principe de précaution

LA PRESSE CANADIENNE

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et ses fédérations scolaires ont écrit au ministre de l'Éducation Jean-François Roberge et à son collègue de la Santé Christian Dubé pour les intimer à adopter le «principe de précaution» lorsqu'il est question de la transmission de la COVID-19 par aérosols dans les écoles.

Dans une lettre datée de vendredi et adressée également au Directeur national de santé publique, Horacio Arruda, les syndicats rappellent qu'ils réclament l'amélioration de la ventilation dans les établissements scolaires depuis des années.

Mais dans la «situation d'urgence» actuelle, ils demandent au gouvernement d'agir immédiatement pour protéger les enfants et le personnel scolaire.

Ils exigent entre autres de fermer les locaux des écoles qui ne sont pas ventilés, de retirer immédiatement les femmes enceintes des établissements et de constituer un calendrier d'entretien et de tests, qui serait rendu public.

Les syndicats réclament une fois de plus d'avoir recours aux purificateurs d'air comme «solution d'appoint» dans les classes. Ces appareils ne font pas l'unanimité parmi les experts, la santé publique jugeant qu'ils pourraient même nuire s'ils sont mal installés.

En entrevue, Éric Pronovost, président de la Fédération du personnel de soutien scolaire, a souligné que les purificateurs d'air seraient placés par des professionnels qui sauraient comment ils fonctionnent.

«Dans les recommandations, on ne dit pas non aux purificateurs d'air. Mais comme mesure d'appoint, ça pourrait être intéressant», a-t-il soutenu au bout du fil.

laTribune

Le nombre de demandes explose chez Autisme Estrie

LILIA GAULIN
LA TRIBUNE

L'organisme Autisme Estrie a vu son nombre de demandes de soutien exploser dans les derniers mois en raison de la pandémie de la COVID-19.

« On observe chez les familles, une augmentation vraiment importante de l'épuisement des parents. Nos demandes pour les répits de fin de semaine sont en augmentation. Ça été et c'est encore difficile pour les parents notamment avec le télétravail et l'école à la maison », explique l'intervenante en soutien aux familles et aux personnes autistes d'Autisme Estrie, Caroline Gelly.

Le changement est très difficile à maîtriser pour les enfants autistes. « La routine permet de les rassurer et de développer leur autonomie. Il y a eu beaucoup de changements dans la routine lors de la dernière année avec l'école et les mesures qui changeaient régulièrement. Tous ces changements ont fait en sorte que des enfants ont perdu des acquis comme la propreté. Parfois, leur hygiène de vie était moins saine qu'avant », mentionne celle qui est également adjointe à la direction de l'organisme.

Le confinement a eu des effets néfastes pour les personnes autistes. « Comme elles n'ont pas eu de contacts sociaux pendant longtemps, c'est beaucoup plus difficile par la suite de recommencer à en avoir. C'est une grande préoccupation. Moins elles en ont, plus c'est difficile. C'est comme un cercle vicieux », note-t-elle en soulignant que le confinement a eu également des répercussions positives chez certains autistes.

Le port du masque n'est pas évident pour les personnes nées avec cette condition. « Certains sont exemptés en ayant un diagnostic médical. Toutefois, la plupart ne se prévalent pas de ce droit, car le regard des autres est trop difficile. C'est stigmatisant. »

L'intervenante chez Autisme Estrie mentionne que la situation a également été difficile chez les étudiants autistes, notamment au cégep. « Ça été vraiment compliqué, car l'horaire changeait. Ils apprenaient parfois la veille ou le jour même que leurs cours étaient en présence. C'était très stressant pour eux. Ce sont des personnes qui aiment prévoir leurs choses. Lorsqu'ils étaient à la maison, ils étaient parfois laissés à eux-mêmes. »

Les derniers mois n'ont pas été évidents pour les familles des personnes autistes, notamment en raison de l'arrêt de services qui a perduré plusieurs semaines. « Aux dernières nouvelles, les ateliers de jour n'étaient pas tous complètement repris. Ce sont des gens non fonctionnels de 30-40 ans qui sont 24 heures sur 24 avec leurs parents. C'est épuisant. »

« Comme les besoins en santé mentale augmentent, les listes d'attente avant la prise en charge augmentent également », ajoute-t-elle.

Mme Gelly espère que les mesures seront plus claires, lors des prochaines annonces gouvernementales, pour aider les personnes autistes à avoir une meilleure compréhension. « Tout est anxiogène. Il faut que l'information soit claire et sans sous-entendu. Le coronavirus est tellement abstrait comme ennemi pour eux », illustre-t-elle en soulignant que les personnes autistes respectent généralement bien les consignes lorsqu'elles les comprennent.

L'organisme a dû faire un virage à 180 degrés pour soutenir sa clientèle à distance. Autisme Estrie organise notamment des rencontres de soutien à court, moyen et parfois long terme afin d'analyser les besoins des personnes. Des formules de répits et un camp d'été spécialisé sont également organisés. « Il y a quatre listes d'attente, mais on prend toujours des noms. Dès qu'on a une place qui se libère, on l'offre à quelqu'un d'autre. »

laTribune

S'adapter pour réussir de petits miracles quotidiens

LILIA GAULIN
LA TRIBUNE

Résilience et adaptation : deux mots qui décrivent le quotidien des enseignants, des techniciens en éducation spécialisée et des différents intervenants de l'école du Touret à Sherbrooke, et ce, plus particulièrement depuis le début de la pandémie de la COVID-19.

L'arrivée de la pandémie est venue chambouler le quotidien des différents travailleurs de l'école du Touret. Cet établissement scolaire, situé à Sherbrooke, accueille des élèves âgés de 4 à 21 ans ayant une déficience intellectuelle moyenne, sévère ou profonde.

Les membres du personnel du Touret ont dû réinventer leur quotidien, et ce, avec la réalité de la déficience. « La résilience des intervenants est incroyable. Ils se sont adaptés et ils ont adapté des choses pour que les enfants soient bien. Il y a eu beaucoup d'entraide. Il y avait plusieurs sources possibles de frustration, mais il y a eu beaucoup de résilience. Nous ne pouvions plus nous promener dans les corridors avec nos élèves. La piscine est fermée. Les locaux de laboratoire sont fermés. Toutefois, les gens se sont adaptés et ils ont fait en sorte que la vie a continué au Touret en ayant des activités variées et stimulantes », explique la technicienne en éducation spécialisée, Marie-Josée Chicoine, en ajoutant que les élèves de l'école ont besoin d'une routine stable et sécuritaire. L'École du Touret compte 115 employés et 171 élèves.

« Je suis très fière de mon équipe. Ce sont des gens de terrain et très proactifs. Ils ont réussi à s'adapter à tout ça très rapidement. Si on travaille à l'école du Touret, c'est parce qu'on a nécessairement à cœur notre clientèle », souligne la directrice de l'école, Nancy Laliberté, avec le sourire dans la voix.

« Nous avons changé des façons de faire. En changeant de méthodes, nous nous sommes créés des opportunités », ajoute Mme Laliberté en soulignant qu'un comité, avec des représentants de tous les domaines d'emploi, a été créé pour réfléchir sur les problématiques causées par la pandémie.

L'ajout des mesures sanitaires à respecter afin de contrer la propagation de la COVID-19 a été synonyme d'ajustements et d'adaptation pour les élèves du Touret. « On a envoyé à la maison des photos où l'on portait le masque, la visière ou les lunettes pour être sûr que lorsque l'enfant arrivait à l'école, il ne soit pas surpris de nous voir avec ces équipements. Quand les enfants sont arrivés, ils étaient super contents », explique l'éducatrice spécialisée qui travaille auprès des élèves d'âge primaire ayant des troubles de comportement.

L'adaptation des élèves aux nouvelles mesures sanitaires s'est bien déroulée selon Mme Laliberté. « Nous avons eu une communication régulière avec les parents. Ils ont vu que nous accordions une place importante à cette préparation. Ils ont embarqué avec nous.»

Une équipe composée de trois infirmières auxiliaires et d'une infirmière clinicienne était en communication avec les parents plus inquiets. « Nous avons des élèves multihandicapés avec des conditions de santé particulière. Donc, pour ces parents-là, quand ils avaient des questions, on utilisait une approche plus personnalisée. Nous pouvions les rassurer plus rapidement. »

Afin d'éviter la propagation du virus, l'accès à certains jouets a dû être restreint. La distanciation sociale a également été difficile à faire respecter selon Mme Chicoine. « Pour ces élèves, ça ne veut rien dire. Ils ne comprennent pas et cet aspect a été difficile à expliquer. » Toutefois, depuis le mois de septembre dernier, le personnel du Touret a pu ressortir certains jouets n'ayant pas de tissu. « Nous sommes revenus à une certaine normalité. La classe est une bulle, donc ils peuvent jouer ensemble. »

Trois corridors actifs ont également été mis en place pour développer la motricité des élèves. « C'est merveilleux ! Ça a été créé l'année passée par une équipe d'éducatrices spécialisées. Cette année, il a été mis de manière permanente et optimale », conclut la directrice de l'école.

leDroit

La beauté de l'école virtuelle

PATRICK DUQUETTE
LE DROIT

CHRONIQUE / Et si l'école virtuelle était la voie de l'avenir?

Alors qu'on s'interroge sur la motivation et la réussite scolaire avec l'enseignement à distance, Maëlle Bourdeau dit obtenir de très bons résultats avec ses élèves de 12e année en Ontario.

Même que des parents s'étonnent auprès d'elle: qu'as-tu fait à mon fils, à ma fille, pour qu'il réussisse si bien tout à coup?

Plein de choses, comme d'utiliser au mieux les outils technologiques à sa disposition, vous répondra cette jeune enseignante de français et conseillère pédagogique au Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO).

Avec comme résultat des élèves plus engagés, des parents qui suivent de près le parcours scolaire de leurs enfants, des classes composées d'élèves de tous les horizons... «Pour moi, l'école virtuelle est une expérience très positive», insiste la Franco-Ontarienne.

Venue avec la pandémie, la nécessité d'enseigner à distance a désarçonné bien des professeurs. Pas Mme Bourdeau qui ne se laisse arrêter ni par les écrans noirs ni par les embûches technologiques.

Depuis septembre, elle enseigne le français à deux classes de 12e année du programme PAVÉ – une école virtuelle à temps plein qui fonctionne en parallèle du réseau scolaire habituel.

« Je peux suivre l'élève dans son cheminement à n'importe quel moment, à mesure qu'il réalise ses travaux. Je peux corriger un oubli, une erreur de parcours lors de la rédaction d'une dissertation, par exemple. »

– Maëlle Bourdeau

Sa classe compte des élèves en provenance de tout l'immense territoire du CEPEO. Ils viennent de 8 écoles différentes, autant du rural que de l'urbain. Mieux encore: sa classe compte trois élèves internationaux qui suivent ses cours de leur domicile en Suisse, à Djibouti, au

Mexique...

Bref, Maëlle Bourdeau enseigne à un mélange improbable d'élèves qu'on ne retrouve pas dans les classes classiques. «Un très beau groupe!», se réjouit-elle.

Ses élèves ont obtenu de bonnes notes au premier quadrimestre. Un résultat positif que l'enseignante attribue à un suivi plus serré de la classe grâce à des outils technologiques comme Google Class.

«Nos outils technologiques permettent vraiment une rétroaction rapide et en temps réel, dit-elle. Je peux suivre l'élève dans son cheminement à n'importe quel moment, à mesure qu'il réalise ses travaux. Je peux corriger un oubli, une erreur de parcours lors de la rédaction d'une dissertation, par exemple. Je ne vois pas seulement le résultat à la fin quand il est trop tard pour corriger le tir.»

Les parents peuvent également suivre les progrès de leur enfant via une plateforme en ligne. Maëlle Bourdeau y dépose l'entièreté de son cours. Les documents, les devoirs, les notes: tout y est. «Je trouve que la collaboration avec les parents s'est améliorée avec le virtuel. Comme ils sont à la maison, ils peuvent entendre le cours et suivre l'élève. Je trouve qu'on a un contact plus précis et plus constant avec eux.»

Il reste que l'enseignement virtuel manque de naturel. Les conversations de corridor, les jeux dans la cour d'école, les activités parascolaires ont disparu... De quoi faire décrocher même le plus motivé des élèves.

Mais il y a toujours moyen de moyenner, a découvert Mme Bourdeau. «Il faut trouver le moyen de créer des moments plus sociaux, plus plaisants. J'ai organisé une activité de Fais-moi un dessin en ligne. Dessiner avec une souris, ce n'est pas la même chose qu'avec un crayon... Mon Dieu qu'on a ri!»

Comme le virtuel permet de transcender les frontières, elle a aussi invité l'auteure québécoise Chantal Gingras en classe. Ses élèves ont pu découvrir le livre en ligne et l'art difficile de la twittérature: soit de ramasser un récit en moins de 140 caractères. «La rencontre de l'auteure, la lecture de livres en ligne: c'était l'occasion de leur faire découvrir de nouveaux univers», insiste-t-elle.

Non seulement la Franco-ontarienne franco-ontarienne vante les vertus de l'enseignement virtuel, elle prédit

que cette forme d'éducation est promise à un brillant avenir. À condition de régler certains détails comme l'instabilité des connexions Internet.

Pour le reste, vous parlez à une convertie...



Ottawa n'exclut pas la Loi sur les mesures d'urgence pour limiter les voyages

Des tests de dépistage de la COVID-19 à la frontière canado-américaine sont aussi envisagés.



Le ministre des Affaires étrangères, Marc Garneau, a indiqué que toutes les mesures additionnelles étaient évaluées pour assurer la santé et la sécurité des Canadiens.

PHOTO : RADIO-CANADA

Radio-Canada

2021-01-24 | Mis à jour hier à 20 h 36

Le gouvernement fédéral n'exclut pas d'avoir recours à la Loi sur les mesures d'urgence pour limiter les déplacements, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19, a indiqué le ministre des Affaires étrangères, Marc Garneau, en entrevue à la télévision de CBC.

« Nous examinons toutes les actions potentielles permettant d'atteindre nos objectifs. La Loi sur les mesures d'urgence est quelque chose qui ne peut pas être considéré à la légère, a déclaré M. Garneau. Mais nous sommes avant tout préoccupés par la santé et la sécurité des Canadiens. Et si nous pouvons disposer du pouvoir réglementaire de le faire, nous le ferons. »

Actuellement, le gouvernement du Canada force déjà les voyageurs voulant entrer au pays à effectuer un test pour détecter la COVID-19 au maximum 72 heures avant leur vol.

La Loi sur les mesures d'urgence permettrait au gouvernement Trudeau d'imposer de nouvelles contraintes aux voyageurs en l'autorisant à réglementer ou à interdire « des déplacements à destination, en provenance ou à l'intérieur d'une zone désignée si cela est nécessaire pour la protection de la santé et la sécurité de personnes physiques ».

Rappelons que mardi, le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, avait déclaré qu'Ottawa pourrait imposer aux voyageurs qui arrivent de l'étranger de « nouvelles mesures sans préavis ». Il n'avait toutefois pas précisé de quoi il pourrait s'agir.

À titre d'exemple, le premier ministre d'Israël, Benyamin Nétanyahou, a annoncé qu'à partir de lundi, et pour une semaine, les vols internationaux étaient suspendus. Au Canada, certains premiers ministres provinciaux, dont François Legault, demandent au gouvernement fédéral de réquisitionner certains hôtels d'aéroports et de forcer les voyageurs à y effectuer leur quarantaine obligatoire.

Des tests de dépistage pourraient être menés à la frontière

Le ministre Garneau a indiqué avoir discuté cette semaine avec les premiers ministres provinciaux des différentes mesures qui pourraient être ajoutées pour limiter davantage les déplacements. Il a précisé que le gouvernement en aurait « plus à dire dans les prochains jours », sans préciser quand.

Le ministre a également déclaré que le Canada envisageait d'utiliser des tests de dépistage de la COVID-19 le long de la frontière terrestre entre le Canada et les États-Unis, alors que Washington s'apprête à renforcer les mesures de sécurité aux points d'entrée terrestres.

« À mesure que des tests rapides arrivent, cela fait une grande différence, car il y a des défis en ce qui concerne certains postes frontaliers terrestres qui sont très encombrés. »

— Marc Garneau

Ce dernier a précisé que le trafic, qui se chiffre à des centaines de milliers de véhicules par jour, ne devra pas non plus être trop perturbé.

Selon un décret signé par le président Joe Biden, dans le cadre de la stratégie nationale de réponse à la pandémie du gouvernement américain, les hauts responsables américains ont reçu l'ordre de « commencer une sensibilisation diplomatique des gouvernements du Canada et du Mexique concernant les protocoles de santé publique pour les points d'entrée terrestres ».

Dans les 14 jours suivant la date de l'ordonnance, les fonctionnaires doivent soumettre un plan au président pour mettre en place des mesures de santé publique appropriées. « Nous nous engagerons

de manière très sérieuse avec l'administration américaine sur la meilleure façon de gérer les frontières terrestres », a déclaré dimanche M. Garneau.

Inquiétude chez les voyageurs

« Ces nouvelles mesures risquent de fragiliser un peu plus encore l'industrie du tourisme. Mes derniers clients qui étaient supposés partir en janvier, ils ont annulé », confie Marie-Pier Guilmette, propriétaire de l'agence de voyages Vasco La Chaudière, en Outaouais.

Elle souligne que la pression sociale et les tests obligatoires « en découragent plusieurs ».

Selon Paul Arsenault, professeur au Département de marketing à l'ESG-UQÀM, ces nouvelles mesures risquent d'occasionner de nouvelles mises à pied chez les membres du personnel de bord. Elles pourraient même nuire à certaines liaisons, puisque les avions qui volent vers le Sud et qui seraient alors remisés sont aussi souvent utilisés pour des liaisons intérieures.

Avec les informations de CBC et de Rémi Authier

À lire aussi :

- Ottawa lance un avertissement aux voyageurs canadiens
- Washington va imposer de nouvelles interdictions d'entrée sur son territoire
- Le test rapide de dépistage de la COVID-19 de Spartan Bioscience approuvé

Sexual education coalition seeks more government funding

By Michael Boriero - Local Journalism Initiative Reporter

Teachers in Quebec are left to their own devices, often involuntarily, when it comes to sexual health education (sex ed), but the Coalition ÉduSex plans to change the current model.

The coalition, which is made up of over 100 local and provincial community and labour groups, launched a petition on Jan. 21 calling for the government to meet two simple demands: increase funding to sex ed and implement support systems for educators.

According to ÉduSex spokesperson Jess Legault, within the first few hours, the petition garnered over 1,000 signatures. They want the government to fix their attitude towards sex ed and make it more appropriate in today's context.

"The demand is higher than ever in the community groups because the teachers are having a really hard time right now, as everyone is, but they can't be asked to do this work without any training, without any funding to support them," Legault said.

ÉduSex formed in 2018 after the provincial government once again made sexual health education compulsory content in elementary and high schools. Everyone benefits from making sex ed a priority in society, Legault added.

"There's less unplanned pregnancies, there are fewer STIs, there's more positive sexuality, and also just being able to live their sexuality fully," she said.

But for a long time, sex ed has largely been ignored by the Quebec government. Teachers are rarely trained properly to educate students on the subject matter. Legault said that most of them don't even feel comfortable teaching sex ed.

"We did a survey in November of almost 500 people and half of the respondents were teachers and of those teachers 75 per cent of them had not received any sex education training," said Legault.

They are usually sent out to do their own thing, she explained, which falls on their own professional integrity. But if they are mandated to do this, Legault continued, then the government needs to give them proper training sessions.

She added that alongside a more structured teacher training program, there must also be continuous education. The terminology in sex ed changes rapidly, so they need to stay up-to-date, she said, and they need to be aware of the impact of their lessons.

"When you talk to the sexologists who are in the coalition, so much of what needs to be learned isn't really the content, it's how to teach it and how to be positive and inclusive in the way that you teach it," said Legault.

While she believes teachers need more elaborate training in sex ed, Legault also wants the government to acknowledge the work of community groups — the backbone of many sex ed classes for more than 20 years.

These groups have extensive sex ed knowledge, she said, but they are constantly vying for the same government grants. If the government acknowledged their existence with universal funding then everyone could

focus on teaching sexual health.

"It's really confusing and we really want the government to come out with a clear position and to recognize the importance and necessity of quality sex education," said Legault.

The goal is also to eventually make sexual health education a mandatory part of Quebec's university education degree. But that is just a pipe dream at the moment, she said, current training sessions vary between three hours and two days.

ÉduSex is already receiving positive testimonials from parents, teachers and sexologists, according to the spokesperson. The coalition hopes that by uniting their voices, they will be able to send a stronger, more decisive message to the province's education officials.

"The petition is really what we're pushing right now to make sure we have a very clear message to send the government," Legault said.





Santé

Votre enfant n'a plus le rhume : des mesures efficaces, mais des effets pervers



Les mesures sanitaires en place ont réduit considérablement la propagation de virus auprès des enfants cet hiver.

PHOTO : RADIO-CANADA / OLIVIA LAPERRIÈRE-ROY

Alain Rochefort

6 h 01 | Mis à jour à 6 h 09

Les mesures sanitaires actuelles sont à ce point efficaces que les gastro-entérites, gripes et même les plus infimes rhumes sont pratiquement neutralisés chez les tous petits, à la grande joie des parents débarrassés de ces satanés virus.

Après tout, qui de mieux placé que l'enfant en bas âge pour mesurer l'efficacité des mesures sanitaires d'une société? C'est que pandémie ou pas, fiston ne se soucie guère de mettre tout objet non identifié dans sa bouche ou celle de son prochain.

Malgré cette insouciance, « rhume » et « gastro » ne font presque plus partie du quotidien des parents au tournant de 2021. Un simple appel à tous sur le sujet a d'ailleurs généré des dizaines de commentaires positifs en quelques minutes à peine sur les réseaux sociaux.



Les enfants se lavent très souvent les mains depuis le retour à l'école pour combattre le coronavirus.

PHOTO : ISTOCK

« Prodigieux », du « jamais-vu », « mon stock de mouchoirs ne diminue pas », « famille abonnée des nez morveux de septembre à mai, mais rien cette année » : la plupart des parents se réjouissent de cette douce revanche sur le rhume. Comme Stéphanie Pagé, mère de deux enfants, dont un poupon.

« Ma fille ramenait toujours des affaires à la maison qui, pour elle, n'était pas si grave, mais moi, je le *pogne* en trois fois pires. J'ai un bébé de bientôt 3 mois, alors ça fait bien mon affaire que rien ne rentre dans la maison », raconte la résidente de Limoilou, à Québec.

Une experte confirme...

Le constat est le même chez une experte, la Dre Valérie Lamarre, pédiatre-infectiologue au CHU Sainte-Justine, à Montréal.

« On n'a pas d'enfants qui sont hospitalisés avec des gripes, avec des syndromes d'allures virales, on ne voit plus d'otites compliquées », énumère-t-elle. « La salle d'urgence est peu occupée parce que ces virus-là, qui circulent habituellement, ne circulent pas. »



Les mesures sanitaires actuelles sont à ce point efficaces que les gastros, gripes et même les plus infimes rhumes sont pratiquement neutralisés chez les tous petits.

PHOTO : ISTOCK

« Si on regarde les sites qui surveillent l'influenza, que ce soit au Québec, en France ou aux États-Unis, l'activité est nulle. Le virus du RSB (l'inflammation des petites bronches) qui affecte plus les enfants n'est pas non plus en circulation. Il n'y a actuellement aucune hospitalisation. »

— la Dre Valérie Lamarre, pédiatre-infectiologue au CHU Sainte-Justine

À court terme, il s'agit d'une excellente nouvelle pour les scientifiques, puisque l'absence de ces virus dans la communauté permet de mettre tous les efforts sur le véritable ennemi à combattre en ce moment : la COVID-19.

« Ça montre que les gens font bien ça. Ça montre que nos concitoyens se lavent les mains, portent leur masque, ils suivent les mesures », souligne la Dre Lamarre.

... les garderies aussi

Les propriétaires des garderies, qui sont demeurées ouvertes contrairement aux écoles durant le temps des Fêtes, font également les mêmes observations. Les mesures sanitaires strictes combinées à l'excellente collaboration des parents font en sorte que germes et microbes ont la vie dure, particulièrement depuis Noël.



Les propriétaires de garderies, qui sont demeurées ouvertes contrairement aux écoles durant le temps des Fêtes, ont également remarqué la diminution des microbes auprès des enfants sous leur garde.

PHOTO : RADIO-CANADA / IVANOH DEMERS

« Si un seul parent ne fait pas attention, on voit les conséquences », témoigne Widad Berkchi, propriétaire de la garderie Le Soleil, à Beauport. « Les parents dans notre garderie ne prennent pas de chances, ils sont vraiment assidus. On leur fait aussi remplir des questionnaires, et s'il y a un moindre symptôme, l'enfant ne doit pas se présenter. Déjà, en partant, ça diminue beaucoup les chances. »

Vivre dans un monde aseptisé?

Si ces mesures devaient donc persister à travers le temps, qu'advierait-il du système immunitaire de nos enfants, à long terme, dans un monde aseptisé? Des parents s'inquiètent d'une telle possibilité, comme Véronique Bélanger, résidente de Limoilou et mère de deux enfants asthmatiques en bas âge.

« Je crains pour leur santé dans le futur à pouvoir combattre d'autres virus, car la surdésinfection pourrait rendre leur système immunitaire plus paresseux. Et ce, pas juste pour des asthmatiques, mais pour n'importe qui », croit la mère d'une fille de 6 ans et d'un garçon de 2 ans.

« Le système immunitaire a besoin d'être stimulé pour mieux combattre, de ce que je comprends, mais je ne m'y connais pas tant que cela. Cela pourrait-il amener à moins bien combattre, même d'autres maladies et même certains cancers? »

— Véronique Bélanger, mère de deux enfants asthmatiques



Les mesures sanitaires pourraient entraîner le développement de nouvelles allergies.

PHOTO : ISTOCK

Un juste équilibre

Questionnée sur le sujet, la Dre Lamarre souhaite un juste équilibre, une fois la pandémie derrière nous.

« Il va certainement y avoir des réflexions à ce niveau-là. Il va falloir se poser des questions sur les mesures qu'on veut conserver pour désengorger le système », répond-elle.

« Je suspecte qu'on va garder certaines mesures, mais pas toutes, car ce n'est pas non plus particulièrement agréable ni pour les enfants ni pour les éducatrices », mentionne la scientifique.



La Dre Valérie Lamarre, pédiatre-infectiologue au CHU Sainte-Justine

PHOTO : RADIO-CANADA

La théorie de l'hygiène

La Dre Lamarre appuie ses propos sur des études du passé qui ont démontré « la théorie de l'hygiène », c'est-à-dire que « dans les sociétés où il y a moins d'infections virales chez les enfants, il y a peut-être un peu plus de problèmes d'allergies, un peu plus de maladies de l'auto-immunité ».

« On suspecte que quand le système immunitaire n'a pas grand-chose à faire, il se trouve d'autres activités à faire comme développer des allergies. Il y a donc un certain bénéfice à attraper certaines infections et à s'en défendre. »

— Dre Valérie Lamarre, pédiatre-infectiologue au CHU Sainte-Justine

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas tirer de conclusions trop hâtives, affirme la Dre Lamarre. Elle préfère néanmoins que les rhumes refassent surface quand la pandémie ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

« C'est important que les enfants aient le rhume et aient des infections virales. Pour le moment, on ne peut pas se le permettre. Il ne faut pas qu'ils l'aient, car s'ils sont en train de se passer le rhume, c'est qu'ils sont en train de se passer la COVID aussi. Mais éventuellement, il va falloir les laisser attraper le rhume, ça, c'est certain », conclut-elle.

Avec la collaboration de Sandra Lalancette

Santé

Chaque cégep adopte ses propres mesures pour la rentrée



L'heure est à la rentrée d'hiver dans les cégeps et les directions ont établi leur plan de mesures sanitaires.

PHOTO : GETTY IMAGES/ISTOCK/DONGSEON KIM

Marie-Ève Trudel

Publié hier à 16 h 29

La rentrée d'hiver sera chose faite pour tous les étudiants de niveau collégial lundi. Alors qu'au secondaire, les élèves doivent porter le masque chirurgical en tout temps, les cégeps ont plus de latitude pour établir la ligne de conduite. Chaque direction a sa propre politique, impliquant moins d'uniformité dans les mesures.

La directive gouvernementale adressée au milieu de l'enseignement supérieur stipule que le port du masque chirurgical est recommandé, sans être obligatoire.

DIRECTIVES SPÉCIFIQUES POUR LES MILIEUX DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (COVID-19)

« En enseignement supérieur, le port du masque ou du couvre-visage est obligatoire en tout temps, sauf lorsque l'étudiant est assis dans une salle de classe ou à la bibliothèque. Bien que le port du masque de procédure ne soit pas obligatoire dans les établissements d'enseignement supérieur, son usage est recommandé. »

Les mesures concernant le port du masque dans les cégeps.

PHOTO : RADIO-CANADA

Les six établissements d'enseignement collégial de la Mauricie et du Centre-du-Québec ont néanmoins choisi de rendre obligatoire le masque à trois plis et de le fournir à tous, avec quelques nuances.



Les cégeps de la région ont rendu le masque chirurgical obligatoire pour la rentrée d'hiver.

PHOTO : RADIO-CANADA

Ce n'est toutefois pas ce qui était prévu il y a encore quelques jours au Cégep de Victoriaville. La direction s'en tenait aux recommandations minimales établies, soient le port du couvre-visage qui pouvait être retiré en classe lorsque la distance le permettait.

Le Cégep de Victoriaville fait volte-face

Le directeur général, Denis Deschamps, indique avoir changé de plans « pour rassurer le personnel » et pour se coller davantage à ce qui est fait dans les autres établissements de la région.

« On va amener notre plan avec plus de robustesse. »

— Denis Deschamps, directeur général du Cégep de Victoriaville

Il estime que 10 % à 25 % des étudiants sont présents au cégep, selon les jours. Le Cégep compte 1500 étudiants inscrits en formation régulière et 400 autres en formation continue.

Lors de la dernière session, 1000 étudiants se présentaient chaque jour en semaine au Cégep de Trois-Rivières, soit le quart des étudiants, ce qui a convaincu la direction d'obliger le port du masque de procédure.

« Je pense qu'on est en contrôle de la situation avec les mesures extrêmement rigoureuses qu'on a mises en place », dit le directeur général Louis Gendron.

« Pour nous, c'était un choix, mais il n'y avait pas de choix. [...] La sécurité et le bien-être des gens, c'est important. »

— Louis Gendron, directeur général du Cégep de Trois-Rivières

Le Collège Ellis est celui qui adopte les mesures les plus strictes dans la région, imposant le port des lunettes ou de la visière, en plus du masque de procédure, lorsque les étudiants circulent en laboratoire.

Détresse psychologique et abandons scolaires

Denis Deschamps aurait souhaité que le resserrement des mesures qu'il annonce à l'aube de la rentrée s'accompagne d'un retour des cours en classe, comme c'est le cas au secondaire. « Cette contrepartie-là, on ne l'a pas actuellement », dit-il.

Il note des effets majeurs sur la réussite et la persévérance scolaire.



Denis Deschamps note des effets majeurs sur la réussite et la persévérance scolaire.

PHOTO : REUTERS / NATHAN FRANDINO

« Ce que je déplore surtout, c'est que même si on va plus loin que la santé publique pour l'enseignement supérieur, avec le masque de procédure pour assurer la sécurité de tout le monde, on est quand même tenu à avoir un très très très petit nombre de cours [en classe] et pour moi, c'est ce qui est le plus grave », dit le directeur général du Cégep de Victoriaville.

« On aurait souhaité pouvoir accueillir davantage nos étudiants en classe et on le voit, il y a des abandons, des incomplets, c'est multiplié par quatre, par cinq. Ça a des impacts majeurs. »

De son côté, le CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec n'a pas souhaité accorder d'entrevue sur le sujet. Par écrit, on nous indique ne de pas avoir émis de nouvelles recommandations depuis le retour des Fêtes.

Aucune orientation formelle écrite n'est transmise aux directions, mais la santé publique assure qu'elle a des discussions avec les différents établissements toutes les deux ou trois semaines.

À lire aussi :

La motivation des étudiants du Cégep de Trois-Rivières plombée par les cours à distance

Marie-Ève Trudel



ACTUALITÉS

MOINS D'ÉCHECS, MAIS PLUS D'« INCOMPLETS » DANS LES CÉGEPS

MARIE-EVE MORASSE
LA PRESSE

Il faudra encore patienter avant de savoir l'effet qu'aura eu la pandémie sur les cégepiens. S'ils se sont prévalus en masse de la possibilité de faire inscrire la mention « incomplet » à leur relevé de notes au cours de la dernière année – et ils pourront le faire à nouveau pour la session d'hiver –, le taux d'échec a toutefois diminué dans plusieurs cégeps.

Les sessions presque entièrement à distance qu'ont connues ces élèves ont eu un effet tangible : le taux d'échec dans les cégeps a diminué à la faveur de la mention « incomplet », révèle un coup de sonde mené par La Presse auprès de plusieurs d'entre eux.

Cette mention n'est pas apparue avec la pandémie, mais des assouplissements de Québec ont fait en sorte qu'il était beaucoup plus simple pour les élèves de l'obtenir. Ils pourront s'en prévaloir aussi pour la session d'hiver qui s'amorce, indique-t-on au ministère de l'Enseignement supérieur.

Au collège de Maisonneuve, à Montréal, seulement 178 élèves avaient demandé à l'automne 2019 la mention « incomplet » pour un cours, tandis que ce nombre s'élève à 1224 à l'automne 2020. Or, le taux d'échec a baissé, si bien qu'il n'y a pas de différence notable entre les deux années.

« Qu'il soit en incomplet ou en échec, l'élève doit absolument reprendre le cours au complet », rappelle Sylvain Gallagher, directeur adjoint à la direction des études du collège de Maisonneuve.

De ce fait, il s'explique mal que certains élèves aient tout de même choisi la mention échec alors que la possibilité d'opter pour un incomplet a été publicisée.

Au cégep Édouard-Montpetit, on observe que les échecs et les incomplets « sont des vases communicants » et qu'entre 2019 et 2020, le taux de réussite a peu changé. Au collège Marie-Victorin, le nombre d'incomplets pour la session d'automne 2020 a triplé par rapport à la même période l'année précédente. Or, on note que « les étudiants ont annulé moins de cours » l'automne dernier par rapport à l'année précédente.

Quand aura-t-on un portrait clair de la situation dans les cégeps ? À la Fédération des cégeps, qui regroupe 48 collèges publics, on est à faire une recension auprès des membres et on s'attend à avoir un portrait plus précis vers la fin du mois.

UNE VISION PARTIELLE DE LA SITUATION

D'ici là, Sylvain Gallagher fait le pari que « tous les collèges » vont,

comme le sien, avoir moins d'échecs, mais estime que ces données n'offrent qu'une vision partielle de la réussite des élèves.

« Je peux dire qu'à notre collègue, il n'y a pas plus de cours qui se sont perdus. Mais est-ce que les étudiants ont tout le bagage pour aller faire le prochain cours ? Leur sac à dos est-il aussi plein que celui des années précédentes ? Je ne pourrais le dire », affirme le directeur adjoint à la direction des études du collège de Maisonneuve.

Il croit que c'est peut-être « plus tard » qu'on connaîtra réellement les conséquences de la pandémie sur les élèves.

Comment le saura-t-on ? Le directeur général du cégep Édouard-Montpetit, Sylvain Lambert, « imagine que les universités seront assez rapidement en mesure de refléter s'il y a des manques en matière de réussite », tout comme les milieux de travail. « Il y aura des gens qui ont vu passer différentes générations qui pourront dire ce qu'il en est de la cuvée 2021 », croit Sylvain Lambert.

Bien qu'il note une perte de motivation chez les élèves, il estime que la qualité de l'enseignement « a été maintenue » et que les élèves « ont travaillé fort ». « On pourra peut-être voir cette session-ci s'il y a eu des manques », ajoute M. Lambert.

CHRONIQUE

Y A-T-IL UN PILOTE QUI S'OCCUPE DES JEUNES DANS LA SALLE ?

MARIE-CLAUDE LORTIE
LA PRESSE

Je ne suis pas scandalisée. Pas fâchée. Même pas révoltée par les faits révélés vendredi par ma collègue Katia Gagnon sur les problèmes gravissimes d'un nombre très élevé de jeunes Québécois qui sont en train de bien mal vivre la pandémie et le confinement et qui l'expriment en ne mangeant pas du tout suffisamment ou en mangeant beaucoup trop pour leur santé.

En fait, je suis un peu tout ça.

Mais je suis surtout triste.

Très triste.

La situation des adolescents et des jeunes adultes, et le peu d'égards qu'on a pour eux, depuis le début de cette pandémie, me brisent le cœur.

C'est fou, ce qu'on leur a demandé et ce qu'on exige encore.

Parce qu'on les exhorte à ne pas être ce qu'ils sont.

Quand on est ado, jeune adulte, la vie se passe avec les copains, les autres. La vie se passe hors de la maison, loin des parents, pour découvrir qui on est. Elle se passe sur les pistes de ski ou les terrains de soccer, dans les camps d'été comme moniteur ou comme explorateur en canoë-camping, elle se passe dans les camps scouts avec trois fois rien, sale, au milieu de la forêt, elle se passe dans les parcs à flirter et à rigoler et à se raconter des niaiseries.

Quand on est ado, jeune adulte, la vie, c'est en vrai à l'école, c'est le sport, des « parascos », des partys, des arts, du théâtre, du chant, de la musique, des labos d'invention de robots, peu importe.

Et on a tout effacé.

Ne reste que les écrans et leurs conversations vidéo, avec toutes leurs limites. Ces mêmes écrans qu'on diabolisait il y a à peine un an, avec une dose de culpabilité en extra pour ces mêmes jeunes. Vous rappelez-vous comment on les assommait avec nos « lâchez vos téléphones, sortez, faites de l'exercice, prenez l'air ! » ?

Aujourd'hui, on les montre du doigt jour après jour comme des vecteurs de contagion. On leur dit que leurs fêtes clandestines tuent du monde, que leurs amitiés, leurs amours sont presque de la trahison.

On les accuse de vouloir être normaux.

Vendredi, après avoir lu le dossier de Katia, qui fait donc état d'une explosion du nombre de cas de troubles alimentaires chez les jeunes depuis le début du confinement – symptômes de malaises profonds – tant du côté de la restriction calorique extrême et de l'anorexie que de l'hyperphagie – lorsqu'on mange sans limites –, j'ai appelé une amie pédiatre.

« Est-ce que c'est déraisonnable de penser que la Santé publique devrait mieux intégrer les besoins et réalités des jeunes dans leurs mesures ?

– Pas du tout, m'a-t-elle répondu. C'est ce que les pédiatres disent depuis plusieurs mois.

– Je ne dis pas qu'il faut nier la COVID-19 pour leurs besoins, mais il me semble qu'on devrait ajouter ces paramètres dans l'équation de prévention, déjà complexe, j'avoue...

– Exactement ce que les pédiatres demandent depuis longtemps. »

Je suis retournée dans les archives de La Presse et des autres médias, et effectivement, des médecins œuvrant avec les jeunes et même l'Association des pédiatres ont commencé à lancer des cris d'alarme dès le printemps dernier, ils ont continué pendant l'été, puis à la rentrée. Et encore maintenant.

J'ai retrouvé des citations comme celle-ci de Marie-Claude Roy, pédiatre et membre du conseil d'administration de l'Association des pédiatres du Québec : « On a des épidémies d'intoxication, de cyberdépendance, de troubles anxieux, de troubles alimentaires. Nous, on travaille très, très fort en clinique tous les jours avec ces adolescents-là, qui ne vont pas bien. »

C'était en octobre.

Mais c'est comme si le gouvernement et la Santé publique n'avaient rien lu. Et lorsque les nouvelles mesures restrictives sont arrivées en janvier, les avez-vous entendus parler des besoins des jeunes ? Leur expliquer pourquoi les autorités semblent tout faire pour que, comble de l'absurdité, ils n'aillent pas jouer dehors ?

Encore une fois, je le répète dans cette chronique comme je l'ai écrit avant : je ne suis pas favorable à une levée importante des restrictions antivirus. Même pour sauver les jeunes. Il n'est pas question de ça. La pandémie est là et les statistiques demeurent inquiétantes.

Mais peut-on poser quelques questions ?

Peut-on, par exemple, demander aux politiques et aux fonctionnaires de la Santé publique de nous expliquer tout simplement ce qu'ils font pour aider, voire sauver, ce que les pédiatres appellent dorénavant une génération « sacrifiée » ?

Quelle est leur stratégie ? Où ont-ils placé les jeunes dans leurs vastes plans, pour prévenir cette « bombe » à retardement qui est en train de se construire ?

Sont-ils là sur leurs écrans radars ?

Parfois, je regarde les décideurs aller et j'ai l'impression qu'ils jouent aux échecs - oui, je viens de finir Le jeu de la dame et tout ressemble à une partie d'échecs ; donc, qu'ils jouent aux échecs, mais en retirant certaines pièces.

Comme si des participants, dépassés par la complexité du jeu, déclaraient : « OK, on joue, mais sans tenir compte des cavaliers et des fous, parce que ça fait trop de choses à surveiller en même temps. »

On ne peut pas faire ça, on le sait tous.

La situation actuelle est rendue complexe par toutes sortes de facteurs. L'échiquier est couvert de pièces qui s'appellent notamment les aînés, le délestage, les ressources limitées, les inconnus scientifiques, la santé mentale de la population... Et la situation particulière des jeunes doit y être aussi.

Et cela devrait influencer un paquet de choix.

Ils devraient pouvoir aller faire du patin ou du ski, de la luge - jouer dehors ! - ensemble, masqués ou avec leurs cache-cou qu'ils portent de toute façon en hiver, en respectant les distances, mais même s'ils ne font pas partie d'une bulle familiale.

Cégépiens et jeunes étudiants universitaires devraient avoir des activités scolaires à l'extérieur du télétravail. Peu importe la forme ou le rôle de ces exercices : quelque

chose pour leur montrer, leur faire vivre autre chose que la solitude de leurs écrans. Et oui c'est possible, même en hiver.

Aussi, certaines activités parascolaires devraient être permises.

Et ils devraient pouvoir se voir, dehors, en tout petits groupes, bien distancés, juste pour placoter.

Mais je suis probablement à côté de la plaque. On devrait leur demander à eux ce qu'ils veulent, en leur rappelant bien sûr la nécessité de lutter contre la contagion.

On ne peut pas gagner la lutte contre un problème, si on en crée un autre.

Ils méritent qu'on leur pose la question.

ACTUALITÉS

PIERRE LAVOIE S'INQUIÈTE POUR LES ADOS

GABRIEL BÉLAND
LA PRESSE

Quand Pierre Lavoie a discuté avec François Legault lundi, il lui a entre autres parlé de hockey. Ça peut paraître surprenant pour cet ancien triathlète d'élite, plus habitué aux souliers de course qu'aux patins à glace.

Pourquoi le hockey ? Parce que les mesures de confinement annoncées le 6 janvier, dont le fameux couvre-feu, venaient limiter un peu plus la pratique des sports. Le hockey extérieur entre amis n'était plus permis.

La nouvelle a attristé ce militant infatigable des saines habitudes de vie. Il a tenu à raconter une anecdote au premier ministre et à la ministre déléguée à l'Éducation, Isabelle Charest, lors de leur entretien virtuel.

« Moi, j'ai été élevé dans un HLM. La seule chose que je pouvais faire, ti-cul, c'était jouer sur la patinoire derrière le HLM, qu'on grattait nous-mêmes, qu'on glaçait nous-mêmes », s'est rappelé M. Lavoie dans un entretien avec La Presse.

« Si je n'avais pas eu ça, je n'aurais jamais fait de sport de ma vie, continue le Saguenéen. Mes amis allaient faire du ski alpin, et moi, je restais sur la patinoire avec mes chums. »

Les règles en place jusqu'au 8 février permettent essentiellement les activités extérieures en solo ou dans une bulle familiale. Les personnes vivant seules peuvent faire du sport avec une autre personne dehors, à condition de rester à deux mètres.

Le hockey entre amis est donc impossible dans ces conditions. « Je

me suis vu dans mon quartier, ti-cul, alors que tout ce qui faisait bouger les ti-pauvres, c'était le hockey... Et là, on n'avait plus le droit. »

LIMITER LES DÉGÂTS

M. Lavoie comprend la nécessité du confinement. Son organisme, Le Grand Défi Pierre Lavoie, a d'ailleurs annoncé cette semaine l'annulation de tous les événements de groupe en personne prévus en 2021, compte tenu de la situation épidémiologique.

Mais il se demande simplement si limiter à ce point la pratique du sport chez les jeunes est vraiment essentiel.

« Concernant les sports, je lui ai dit : "Dès que vous pourrez les permettre, faites-le, s'il vous plaît." »

— Pierre Lavoie, rapportant sa discussion avec François Legault

Les sports d'équipe ne sont plus permis. Au moins, les professeurs d'éducation physique continuent de faire bouger les jeunes du primaire et du secondaire.

Mais M. Lavoie se demande si des années d'efforts pour faire la promotion de l'activité physique chez les jeunes ne sont pas en train d'être compromis.

UNE PROPOSITION AU PREMIER MINISTRE

Le défi des Cubes énergie est d'ailleurs annulé, cette année. Pierre Lavoie a vite compris que les écoles étaient déjà débordées avec la gestion de la pandémie.

« J'ai demandé à rencontrer le premier ministre parce que j'ai une grande préoccupation pour les 12-17 ans. C'est un groupe qui, selon moi, subit énormément le confinement et le couvre-feu. »

— Pierre Lavoie

Pierre Lavoie n'est bien sûr pas le premier à s'en faire pour la santé physique et mentale des jeunes dans les derniers mois. À l'automne, l'Association des pédiatres du Québec s'inquiétait du « sacrifice » d'une génération.

Mais Pierre Lavoie pense qu'il serait possible de développer en urgence un programme axé sur les ados, pour les faire bouger cet hiver. Il a demandé le soutien du premier ministre. Selon nos informations, il s'agirait d'une application.

« Je voulais le sensibiliser et lui amener des solutions. Tous les pays se creusent la tête pour ce groupe de jeunes. On s'est demandé si on serait capables de développer un programme pour leur amener un peu de bonheur et régler des problèmes de sédentarité, de santé mentale et de dépendance aux écrans. »

L'attaché de presse du premier ministre, Ewan Sauves, a confirmé que le gouvernement allait regarder « avec beaucoup d'intérêt » cette « proposition innovante ».

« En ces moments exceptionnels, nous devons être créatifs dans nos façons d'inciter nos jeunes à bouger, à pratiquer un sport et à rester motivés. Faire appel à des outils technologiques pour y parvenir est une voie à explorer. »

— Ewan Sauves, attaché de presse
du premier ministre, dans un courriel

Pierre Lavoie est convaincu qu'on peut utiliser le téléphone des ados, les écrans donc, pour les convaincre de bouger.

Le Grand Défi va d'ailleurs organiser une Grande marche sous zéro, virtuellement, les 19, 20 et 21 février prochains. Il prépare aussi un autre événement virtuel pour juin, le « 1 000 000 de km Ensemble ».

« Les jeunes, on a tellement travaillé pour les faire bouger... Et là, on vit ça », se désole Pierre Lavoie.

Il est sorti de la rencontre avec le premier ministre satisfait d'avoir pu faire passer son message. « Le premier ministre est préoccupé par les jeunes, c'est sincère », dit-il.

Les efforts inspirants d'une école qui ne recule pas devant la pandémie

L'école de Beaupré considère les activités parascolaires comme un « service essentiel »

Alors que les activités parascolaires ont complètement disparu dans plusieurs écoles secondaires cette année, des élèves de Beaupré près de Québec ont accès à deux fois plus d'activités qu'à l'habitude pendant l'heure du dîner.

DAPHNÉE DION-VIENS

Le Journal de Québec

« Pour nous, le parascolaire, c'est un service essentiel », lance Luc Paquet, directeur de l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne, à Beaupré.

Depuis la rentrée, tous les groupes d'élèves peuvent participer à trois ou quatre activités par semaine. Seule contrainte liée à la pandémie : offrir des activités en « bulle-classe », qui réunissent les élèves d'un même groupe.

Le choix des activités a été déterminé à la suite d'un sondage réalisé auprès des élèves en septembre, explique la technicienne en loisir Lysania Hawey, que tout le monde appelle « Liz ».

SKATE, ZOOHÉRAPIE ET ROBOTIQUE

Depuis la rentrée, environ 800 activités ont été offertes aux élèves. La liste est longue : cuisine, cinéma, arts plastiques, sciences, espagnol, babyfoot, katag et crossfit, entre autres. De la boxe et des ateliers de mécanique seront même disponibles dans les prochains jours.

Lors du passage du *Journal* cette semaine, trois jours après le retour en classe, des élèves jouaient au hockey cosom, d'autres faisaient du skate dans le gymnase voisin ou jouaient au babyfoot un peu plus loin.

Pendant ce temps, d'autres jeunes participaient aussi à des activités de zoothérapie, de robotique ou de musique.

De quoi faire oublier, ou presque, que la pandémie bouscule le quotidien de milliers d'élèves depuis des mois.

« On le voit qu'on est une des rares écoles où il y a encore plein d'activités parascolaires, c'est un gros avantage et c'est vraiment exceptionnel »,

affirme Thomas Croft, un élève de cinquième secondaire qui est président du conseil étudiant.

TENIR LES ÉLÈVES OCCUPÉS LE MIDI

Ces activités sont essentielles pour le sentiment d'appartenance et la motivation des jeunes, particulièrement en période de pandémie, affirme Luc Paquet.

Mais derrière cette offensive se cache aussi un autre objectif. « On s'est dit que si on ne gérait pas les élèves pendant l'heure du dîner, ça allait être un bordel à gérer en classe », lance le directeur.

Avec les mesures sanitaires, plusieurs élèves du secondaire doivent passer leur heure de dîner en classe, dans le même local où ils sont assis du matin au soir. Certains quittent toutefois l'école le midi, ce qui multiplie les risques de contacts avec d'autres jeunes à l'extérieur.

À l'école du Mont-Sainte-Anne, les élèves ont une troisième option : participer à l'activité parascolaire offerte à leur groupe.

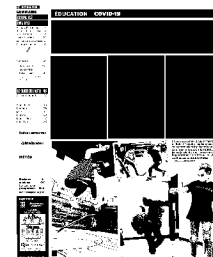
« On veut leur donner envie de rester à l'école dans un environnement sécuritaire, plutôt que d'aller se regrouper à 25 à l'extérieur sans masque », illustre M. Paquet.

LES PROFS DANS LE COUP

Avec la contrainte de la « bulle-classe », il est évident qu'il est difficile de plaire à tous. Mais les élèves sont au rendez-vous : environ les deux tiers des élèves d'un groupe participent aux activités offertes, indique Liz.

Cette foule d'activités a été rendue possible grâce à la collaboration de plusieurs enseignants, comme Pierick Lefebvre, un prof d'histoire qui offre des ateliers de robotique.

Les effets positifs des activités parascolaires se font sentir jusque dans les cours, dit-il. « Ça fait vraiment une différence. Quand les jeunes peuvent dépenser leur énergie ou se changer les idées le midi, ils arrivent plus détendus en classe après, ils sont plus relax. »



RICHARD MARTINEAU

richard.martineau
@quebecormedia.com



Vous êtes Québécois, oui ou non ?

La police a encore dû intervenir à Outremont parce qu'il y avait encore des dizaines de juifs hassidiques qui bravaient encore les consignes sanitaires en se réunissant.

Visiblement, certaines personnes au sein de cette communauté se foutent totalement de la loi.

La pandémie ? Où ça, la pandémie ?

Elle ne nous touche pas, nous sommes protégés par notre dieu !

SOUS UNE CLOCHE

Les écoles doivent fermer ? On s'en fout, on continue d'envoyer nos enfants à l'école !

« Nous croyons non seulement être en droit, mais également avoir le devoir de garder nos écoles ouvertes pour le bien des enfants de nos communautés », a dit le porte-parole du Conseil des juifs hassidiques du Québec le 5 janvier.)

Les lieux de culte ne peuvent ouvrir leurs portes ? On s'en fout, on continue de fréquenter la synagogue !

Les rassemblements sont interdits ? On s'en fout, on continue de se réunir afin de

faire le shabbat !

On a l'impression que ces gens ne vivent pas au Québec, mais sous une cloche de verre.

Parmi nous, mais à part.
« Les lois ? Mais quelles lois ?

Les seules lois qui importent pour nous sont les lois divines ! »

UN RACISME « ACCEPTABLE »

Il y a quelques années, j'habitais Outremont.

Mes voisins, des juifs sépharades adorables avec qui j'avais lié des liens d'amitié (nous sommes allés célébrer shabbat avec tous les membres de leur famille et ils nous ont gentiment invités à assister à la barmitzva de leur fils aîné), nous ont annoncé qu'ils déménageaient.

La maison qu'ils louaient avait été achetée par une famille hassidique qui devait s'y installer.

Deux semaines, un mois, deux mois – les nouveaux propriétaires n'arrivaient toujours pas...

« Coudonc, que se passe-t-il ? Nos nouveaux voisins vont-ils arriver bientôt ? demandai-je un jour à l'agente immobilière qui leur avait vendu la maison.

— Finalement, non, ils ont

décidé de ne pas habiter la maison, car ils trouvent qu'il n'y a pas suffisamment de juifs hassidiques sur cette rue. »

Imaginez un Québécois blanc et catholique qui dirait : « Je ne déménagerai pas dans tel quartier, car je trouve qu'il y a trop de Juifs (ou trop de Noirs)... »

Il y a un mot qu'on utiliserait pour définir un tel comportement : racisme.

Mais c'étaient des juifs hassidiques. Alors il ne fallait pas le prendre personnel.

« Vous savez, les membres de cette communauté aiment se regrouper pour fêter, leurs enfants jouent ensemble... »

Je m'excuse, mais mon fils jouait avec ses amis juifs.

C'est même une jeune fille juive qui le gardait quand on sortait, ma femme et moi.

Une fille brillante, rigolote, sympathique...

Mais c'étaient des sépharades. Pas des hassidiques, qui vivent entre eux.

DROITS ET DEVOIRS

Vous savez ce que j'aimerais dire aux juifs hassidiques – et à tous les autres Québécois, quelle que soit leur race et leur religion – qui se foutent des consignes sanitaires et qui refusent systématiquement, pour des raisons religieuses ou idéologiques, de respecter les règles ?

« Vous vous foutez de la société québécoise ? Vous ne vous considérez pas comme des citoyens à part entière du Québec ? Parfait ! Alors, donnez-moi votre carte d'assurance-maladie. Vous ne pouvez pas être Québécois seulement quand ça vous arrange... »

« La citoyenneté n'implique pas que des droits, elle implique aussi des devoirs. »





ICI Québec

Les enfants solitaires plus susceptibles d'être rejetés par les autres



Les enfants qui préfèrent la solitude éprouvent davantage de difficulté à développer des relations saines avec leurs pairs.

PHOTO : ISTOCK / KATARZYNABIALASIEWICZ

Sébastien Tanguay

Publié hier à 16 h 17

Les enfants qui préfèrent la solitude sont plus susceptibles de subir le rejet de leurs pairs, selon une étude menée à l'Université Laval et récemment publiée dans la revue *Developmental Psychology*.

Geneviève Morneau-Vaillancourt, candidate au doctorat de psychologie à l'Université Laval et principale auteure de l'étude, s'intéresse aux comportements de retrait social.

Pour mener à bien sa recherche, elle a d'abord identifié deux causes d'isolement chez les enfants, soit la méfiance envers les autres et la préférence pour la solitude.

Méthodologie

- Un peu plus de 1000 enfants, tous jumeaux, ont contribué à l'étude réalisée par Geneviève Morneau-Vaillancourt.

- Pour identifier les enfants victimes de rejet, elle a utilisé un procédé appelé la nomination par les pairs.
- Les enfants devaient déterminer quels camarades se faisaient pousser, frapper et crier après le plus fréquemment. Ils devaient aussi indiquer avec qui ils avaient le moins envie de jouer.
- Les enseignants ont aussi été mis à contribution pour déterminer les enfants éprouvant de la méfiance envers les autres.
- Ils devaient notamment identifier qui, parmi leurs élèves, avaient éprouvé de la difficulté à approcher un enfant inconnu.

La chercheuse a constaté que les enfants à tendance solitaire souffrent davantage de rejet.

« Les enfants seraient en mesure de comprendre que ceux qui se méfient sont prêts à jouer avec eux, mais que les autres ne le sont pas », analyse Geneviève Morneau-Vaillancourt.

Les résultats de son étude, tient-elle à préciser, ne signifient pas que « tous les enfants qui préfèrent la solitude vont connaître du rejet. »

Toutefois, les données montrent une corrélation entre un comportement d'isolement volontaire et la victimisation par les pairs.

L'étude montre également que « le désintérêt social devient davantage perçu négativement vers la fin de l'enfance », explique Geneviève Morneau-Vaillancourt.

Un cercle vicieux

Le rejet subit par les autres ne favorise pas l'intégration des victimes au sein du groupe, souligne aussi la chercheuse.

Les petits solitaires le deviennent de plus en plus devant la discrimination de leurs pairs, ce qui est susceptible d'entraîner des problèmes plus criants à l'adolescence, période où l'appartenance à un groupe devient primordiale.

« Les comportements de retrait social observés en bas âge risquent, par ailleurs, de marquer aussi l'âge adulte », précise la chercheuse, qui souligne l'importance de briser cette logique de rejet le plus tôt possible.

« Les études antérieures ont montré que des expériences négatives avec d'autres enfants ou d'autres adolescents exacerbent la préférence pour la solitude et l'isolement. »

— Geneviève Morneau-Vaillancourt, candidate au doctorat de psychologie à l'Université Laval

Toutefois, ce n'est pas uniquement à l'enfant solitaire qu'il revient de changer son sort parmi le groupe.

« Le fardeau ne repose pas uniquement sur les épaules de l'enfant », indique Michel Boivin, professeur à l'École de psychologie de l'Université Laval qui a accompagné la doctorante dans ses recherches.

« La victimisation, le rejet : ce sont des phénomènes de groupe », analyse-t-il.

« On peut penser qu'il y a aussi un travail à faire sur les groupes eux-mêmes », conclut M. Boivin, « pour que les caractères individuels soient mieux acceptés. »

Une étude menée sur 20 ans

La recherche menée par Geneviève Morneau-Vaillancourt s'appuie sur les données recueillies dans le cadre d'une étude menée depuis 20 ans.

Cette dernière, centrée dans la région de Montréal, mais à laquelle participent des équipes de recherche du monde entier, analyse le développement social, cognitif et scolaire de plus d'un millier de jumeaux, suivi depuis l'âge de cinq mois.

Pourquoi des jumeaux?

- L'avantage d'étudier des jumeaux est qu'ils évoluent au même moment au sein de leur famille, explique le professeur Michel Boivin.
- Ils partagent également un bagage génétique commun, utile pour la recherche sur les déterminants biologiques des comportements.

Cette longue recherche a notamment mis en lumière l'importance de la petite enfance, souligne Michel Boivin.

L'étude n'a d'ailleurs pas fini d'aider à mieux comprendre le développement des enfants, puisque malgré une centaine d'articles écrits, les chercheurs ont exploité à peine 15 % des données recueillies jusqu'à présent.

Sébastien Tanguay





< ARTICLE PRÉCÉDENT

ÉDITION DU LUNDI 25 JANVIER 2021



ARTICLE SUIVANT >



< RETOUR

Aa Aa



P.L. 59 : SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

« IL N'Y A PERSONNE DE SANS-CŒUR DANS MON ÉQUIPE »

(LCP) Le ministre du Travail, Jean Boulet, a dû se montrer rassurant la semaine dernière au moment de l'intense consultation de la Commission de l'économie et du travail sur son projet de loi 59 modernisant le régime de santé et de sécurité du travail.

L'un des trente groupes qui ont pu échanger avec les députés, l'Union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades, l'UTAM, réclame un débat et des amendements avant l'adoption de la pièce législative.

VERSION CLASSIQUE

« J'emploie un gros terme, mais on trouve que c'est un projet de loi de sans-cœur » a dit le secrétaire

projet de loi de sans-cœur », a dit le secrétaire général, Roch Lafrance, lors de son passage virtuel en commission. « On s'attaque aux travailleurs âgés dans ce projet de loi. Des gens qui ont des limitations fonctionnelles qui ont travaillé toute leur vie qui ne sont plus capable d'occuper leur emploi, et on leur dit : non, vous allez être obligé d'aller vous chercher des emplois. Et si vous ne faites pas 3, 5, 10 recherches d'emplois par jour, on va vous couper. C'est des mesures qui restreignent les droits des travailleuses et des travailleurs, et avec les économies qu'on va faire » au niveau « de l'assistance médicale et des indemnités qui vont être versées, on va ajouter quelques mesures de prévention », déplore-t-il.

Ministre

« Évidemment, il n'y a pas personne de sans-cœur dans mon équipe il n'y pas personne qui n'est pas préoccupé de la prévention et par l'indemnisation », s'est dépêché de répliquer le ministre du Travail. Jean Boulet a même cité le Protecteur du citoyen qui « accueille favorablement ce projet de loi qui permet notamment une vision plus inclusive et plus préventive de la sécurité et de la protection des travailleurs et travailleuses ».

Il rappelle que la couverture passera de 25 % à 94 % des travailleurs. Il signale qu'il y a un déploiement massif de représentants des travailleurs dans plus de 5 000 chantiers de construction additionnels. De plus, le projet de loi s'attaque à la chronicité, à la violence conjugale et traite des travailleuses domestiques qui ne sont pas syndiqués.

L'UTAM qui dit être le porte-parole des travailleurs de l'ombre, ceux qu'on appelle depuis le début de la pandémie les anges gardiens. L'organisme parle au nom des « syndiqués sous-payés, des emplois manuels qui ont des conditions de travail dangereuses, des travailleurs plus âgés qui ont travaillé toute leur vie dans des emplois pénibles ».

VERSION CLASSIQUE

Bref, « ce que la CNESST qualifie de travailleurs chronicisés c'est-à-dire qui sont gravement handicapés, qui sont en arrêt de travail depuis au moins 6 mois et surtout qui coûtent très cher au régime. Il y a 4 % des lésions professionnelles qui engendrent 75 % des coûts du régime », ajoute M. Lafrance.

Pour l'UTAM, le gouvernement amorce un retour à 1985. « C'est un retour vers cette époque où l'on accorde de plus en plus de pouvoirs discrétionnaires à la CNESST où l'on accorde de plus en plus de pouvoir réglementaire à la CNESST pour limiter le contrôle des tribunaux parce que si la CNESST interdit quelque chose dans l'un de ses règlements les tribunaux ne pourront rien faire ».

À l'union, « on s'oppose de donner un pouvoir réglementaire à la CNESST au niveau des maladies professionnelles parce qu'elle a démontré depuis 35 ans qu'elle est incapable d'ajouter des maladies professionnelles ». Roch Lafrance estime que « ce qui accompagne le règlement c'est essentiellement d'ajouter de nombreuses conditions pour faire en sorte que les gens qui sont malades n'entreront pas dans le régime ».

Le ministre ajoute de son côté que le Protecteur du citoyen « mentionne que l'approche réglementaire » qu'il préconise « permettrait au régime de s'ajuster plus promptement à toute nouvelle donnée du monde médical pour assurer une réponse plus juste aux réclamations admissibles. »

-30-



< ARTICLE PRÉCÉDENT

ÉDITION DU
LUNDI 25 JANVIER 2021

ARTICLE SUIVANT >



< RETOUR

Aa Aa



P.L. 59 : SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

**ASSOCIATION,
FÉDÉRATION ET ORDRE
PROFESSIONNEL
CRITIQUENT LA RÉFORME**

(LCP) Plusieurs groupes d'intérêt ont présenté leur avis sur le projet de loi 59 modernisant le régime de santé et de sécurité du travail sans pouvoir le défendre en commission parlementaire.

Ainsi, l'Association des chiropraticiens réclame une meilleure reconnaissance de la profession de chiropraticien, notamment par une meilleure inclusion en matière de soins, de prévention et de collaboration interprofessionnelle. Cela implique que les accidentés du travail puissent avoir accès directement aux soins chiropratiques sans avoir besoin d'une prescription

VERSION CLASSIQUE

d'un médecin.

En conséquence, l'Association demande que l'article 1 de la Loi sur l'assurance maladie soit modifié de façon à ce que les chiropraticiens soient reconnus comme des professionnels de la santé au sens de cette loi afin que les accidentés du travail puissent bénéficier de leurs soins et de leurs services de façon analogue à ceux des professionnels de la santé présentement reconnus par cette loi.

Les troubles de l'ouïe

L'Ordre des orthophonistes et audiologistes fait part de sa détermination à travailler avec les instances gouvernementales dans le but d'améliorer l'accessibilité aux services en santé auditive et réduire les méfaits du bruit dans les milieux de travail afin que le public soit réellement protégé.

La lente dégradation de l'audition due à l'âge n'est pas uniquement attribuable au vieillissement. Des preuves existent qu'une large part de cette atteinte pourrait venir de l'exposition au bruit. Le projet de loi 59 doit reconnaître la pleine valeur de leur perte auditive due au bruit.

Effets collatéraux

La Fédération des centres de services scolaires fait aussi des reproches au P.L. 59. « S'il y a de belles opportunités proposées par cette réforme, la Fédération y voit également des effets collatéraux. En effet, des changements susceptibles d'accroître la discrimination lors de l'embauche et d'augmenter le nombre de réclamations contestées par les employeurs ne sont pas souhaitables », affirme Caroline Dupré, présidente-directrice générale de la FCSSQ.

Ces enfants échappés par le système

JONATHAN BRISEBOIS-LÉPINE, BACHELIER EN TRAVAILLEUR SOCIAL

Lundi, 25 janvier 2021 05:00

MISE À JOUR Lundi, 25 janvier 2021 05:00

J'ai peur. Peur que les Québécois s'habituent aux drames familiaux. Tout comme les Américains qui doivent se dire en prenant leur café et en lisant leurs journaux que ce n'est qu'une autre tuerie de plus dans une école, remerciant le ciel que cela ne soit pas un de leurs enfants qui est tombé sous les balles, j'ai peur que cela cesse de nous choquer autant que cela le devrait.

Loin de moi l'idée que certains se réjouissent de voir des enfants perdre la vie, mais l'inacceptable, l'incompréhensible et l'inhumain s'affichent aux manchettes et il semble que cela fait moins de bruit que la première fois. De Granby, on en a entendu parler pendant des semaines en se faisant promettre des réformes de fond du système, mais de ce qui s'est passé à Laval dernièrement, on en a entendu beaucoup moins d'échos, et des réformes également...

Nous préférons ne pas voir, ne pas entendre, ne pas savoir, mais la maltraitance envers les enfants est bien plus présente qu'on ne le croie. J'ai peur qu'on finisse par en voir tellement qu'on va se dire que ce n'est qu'un autre parent qui a pété sa coche et qu'ensuite on continue de défiler nos notifications sans prendre la peine de s'arrêter et de se questionner, chercher à comprendre qu'est-ce qui cloche? On finira par se dire que ce n'est qu'un autre enfant échappé par le système...

Les services sociaux passent deuxièmes

Avec la pandémie, qui monopolise une majeure partie des ressources attribuées au système de santé, ce sont encore les services sociaux qui passent en deuxième. Un de ses organes, sous-financé, sous-alimenté et sous respirateur artificiel, en plus d'être sans le sou, c'est la DPJ.

J'y ai fait un stage lors de mes études et j'ai eu la chance d'y côtoyer des professionnels au grand cœur. Jour après jour, ceux-ci s'acharnent à répondre à une multitude de situations difficiles. J'aimerais que ces êtres de lumière, ces soldats de l'ombre qui luttent dans l'anonymat, sachent à quel point j'admire leur dévotion et leur courage.

De l'humanité, de la volonté et de la passion, ce n'est pas ce qui leur manque, mais il y a des limites à ce qu'ils peuvent accomplir dans des conditions de travail plus que difficiles.

Lesdites conditions qui se détériorent à vitesse grand V créent un exode désolant du personnel d'expérience, ce qui affaiblit notre filet censé protéger les enfants. En plus de ne plus avoir les vieux routiers pour plaider au tribunal, nous nous privons de leur expertise afin de mieux former la relève. Je n'enlève rien à ces nouveaux venus, bien au contraire je les admire de ne pas prendre leurs jambes à leur cou, mais la lutte pour le bien-être des enfants devrait être quotidiennement orchestrée par nos meilleurs experts, puisque cela devrait être une priorité de société. Quelle cause plus juste que celle de protéger, défendre et assurer des conditions de vie gagnantes aux citoyens de demain?

Manque de ressources

Notre société prend l'eau. La preuve, c'est le manque de ressources allouées pour prendre soin collectivement de ce qui se devrait d'être la prunelle de nos yeux et notre fierté, nos enfants!

Nous avons des milliards pour soutenir l'économie, encore plus depuis la propagation de ce maudit virus, mais les décideurs serrent toujours les cordons de la bourse quand il vient le temps de faire de l'investissement social pour prévenir plutôt que guérir. Par moment, je me demande jusqu'où réussiront-ils à contenir, à l'aide de ruban adhésif et de travailleurs dévoués, mais grandement éccœurés, ce bateau qui coule?

C'est à force de fermer les yeux collectivement sur les dysfonctionnements sociaux que des situations familiales complexes explosent jusqu'à un point de non-retour. Les drames qui sont survenus ne sont en aucun cas la faute de tel ou tel intervenant, comme on peut l'avoir entendu dernièrement, mais bien plus une responsabilité sociétale et gouvernementale.

Le manque d'encadrement, de formation, de supervision et de soutien envers les nouveaux travailleurs, en voilà une vraie raison. Le manque de financement ne permettant pas d'aider les familles naviguant en eau trouble adéquatement, le manque d'application des meilleures pratiques par manque de temps, la surcharge des tâches afférentes, la lourdeur du volet administratif, les statistiques à atteindre, les dossiers trop nombreux, la fatigue de compassion, le surmenage, la lenteur du système, le manque de communication efficace entre les partenaires, les tribunaux défendant bien trop les droits des parents plutôt que ceux des enfants, en voilà des raisons.

De tout mettre sur le dos de l'intervenant qui patauge dans la misère à longueur de journée, c'est se voiler les yeux en tant que société pour se sauver la face.

Armés de toutes les bonnes intentions du monde envers ceux qui ne désirent que vivre leur vie d'enfant, les travailleurs du domaine méritent tout notre respect, car ils tentent de faire des miracles avec peu en faisant ce que nous avons échoué collectivement, soit prioriser la santé, la sécurité et le développement de nos jeunes.

Quand nous savons qu'une bonne partie des itinérants québécois ont passé par les services sociaux, lâchés lousse dans la nature une fois la majorité atteinte, on ne peut que tristement constater le manque de résultats probants.

Ne serait-il pas temps de revoir notre vivre-ensemble pour offrir toutes les chances aux adultes de demain? Autrement, on risque de s'y habituer et de continuer à défiler notre fil d'actualité en se disant que ce n'est qu'un enfant échappé de plus...

Jonathan Brisebois-Lépine
Bachelier en Travailleur social
Mirabel

VOTRE OPINION NOUS INTÉRESSE.

Vous avez une opinion à partager ? Un texte entre 300 et 600 mots que vous aimeriez nous soumettre ?

[En savoir plus](#)



De dernier de classe à député

L'élu Samuel Poulin raconte sa propre histoire pour encourager les jeunes à persévérer à l'école

Plus jeune député de la CAQ, Samuel Poulin s'ouvre sur son passé de dernier de classe pour encourager les élèves à persévérer dans le contexte difficile de la pandémie.

GENEVIÈVE LAJOIE
Bureau parlementaire

À l'école, l'élu de Beauce-Sud était un abonné des cours d'été et collectionnait les mauvaises notes.

Malgré les difficultés, Samuel Poulin a refusé d'abandonner et il occupe désormais fièrement un siège de député de l'Assemblée nationale.

C'est ce cheminement atypique qu'il compte présenter aux élèves des écoles primaires et secondaires de sa circonscription dans les prochaines semaines, par vidéoconférence, pour les encourager « à ne pas lâcher ».

« Je pense que je suis un pas pire député parce que, justement, j'en ai arraché à l'école, ç'a été très difficile. Des 57 %, j'en ai eu, et des 36 % aussi. S'il y a des jeunes qui peuvent se reconnaître, bien tant mieux », lance-t-il en entrevue.

La COVID-19 a chamboulé la vie des citoyens, les adolescents inclus. Pour cer-

tains, l'impact de la pandémie a entraîné des difficultés supplémentaires dans leur cheminement scolaire.

Sans parler de ceux pour qui l'école était déjà un calvaire. C'est ce qui a convaincu l'élu caquiste de parler au grand jour de sa propre histoire.

Né au Maroc et adopté par un couple de Beaucerons, Samuel Poulin arrive au Québec à l'âge d'un mois. Il ne s'en cache pas, il a été privilégié. « J'ai été chanceux car je n'ai manqué de rien ». Ses parents sont « très sévères » et l'encouragent à bûcher. Ce qui ne l'empêche pas d'accumuler les mauvais résultats en classe.

PASSIONNÉ DE POLITIQUE À 12 ANS

« J'ai eu l'aide aux devoirs, une tutrice à la maison, c'était obligatoire que j'aie en récupération le midi », se remémore-t-il.

Sa passion, c'est la politique. À 12 ans, il sait déjà qu'il veut être député et représenter les citoyens de la Beauce.

Ce qui l'intéresse, ce n'est pas les mathématiques et les sciences, mais son implication au conseil de l'école et à la radio étudiante.

« Je connaissais par cœur le budget d'Yves Séguin, en 2003, des sociétés d'État, des Finances, mais je pochais mon algèbre

et ma géographie. Moi, l'école, ce n'était pas fait pour moi ».

HUMILITÉ

La difficulté était telle qu'il envisage même d'abandonner ses études en quatrième secondaire. Mais ses parents finissent par le convaincre de terminer sa cinquième. Il obtiendra par la suite une attestation d'études collégiales du Collège radio télévision de Québec.

Âgé de 29 ans maintenant, Samuel Poulin admet qu'il doit faire preuve d'humilité pour raconter son parcours difficile. La perception qu'auront de lui les premiers de classe lui a effleuré l'esprit.

« Mais là, ça fait douze ans que j'ai fini le secondaire. Cette année, je sens un appel de dire aux jeunes, lâchez pas, ça vaut la peine ».



Vote de grève en éducation : les enseignants auront-ils l'appui des parents?



SABRINA LAVOIE

La Tribune

Sherbrooke – Le vote du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEE) en faveur d'une grève de cinq jours a fait réagir plusieurs parents sur les réseaux sociaux. Certains d'entre eux affirment que « ce n'est pas le moment » de priver les jeunes en raison du contexte pandémique qui accentue les retards d'apprentissage.

« Je ne vais certainement pas les appuyer! À quel point c'est égoïste en pleine période de pandémie? [...] Dans le milieu de la santé, on ne peut rien demander et on n'a pas eu de *break* depuis des mois », s'est insurgée une mère de famille.

« Si tu n'es pas heureux, change de job », ont simplement exprimé d'autres individus sans gêne.

Devant tous ces commentaires, une enseignante de la région et mère de deux enfants d'âge scolaire, Marie-Pierre Champagne, s'est pour sa part dite profondément déçue de constater l'opinion négative du public à l'égard de sa profession.

« Je suis triste de constater que la population ne souhaite pas le meilleur pour ses enfants, ses adolescents et ses

adultes qui reviennent sur les bancs d'école pour améliorer leur condition et leur savoir », a-t-elle répondu à cette vague de mécontentement.

« Les enseignants ont confié un mandat de grève à leur syndicat, car le gouvernement est fermé à la table des négociations. Il est fermé sur tout ce qui a trait aux ratios d'élèves, aux services aux élèves en difficultés, aux conditions d'apprentissage des élèves... bref à tout ce qui touche leur bien-être. Détrompez-vous, il n'est pas si fermé pour négocier le salaire parce qu'augmenter le salaire des enseignants coûtera beaucoup moins cher que de garantir des conditions d'apprentissages décentes aux élèves de tous âges », a précisé Mme Champagne.

« Nous pensons au futur et les conditions actuelles en éducation causeront un mal bien plus grand que la pandémie dans la vie de trop d'enfants », se désolait-elle.

« Il n'y a pas de bon moment pour une grève »

Le président du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEE), Richard Bergevin, est d'avis qu'il n'y a pas de « bon moment » pour faire une grève. « Ce n'est pas un moyen de pression très populaire », reconnaît-il.

« Ceux qui suivent l'actualité et qui comprennent les enjeux savent que c'est une bonne nouvelle pour les parents que les enseignants aient décidé de se tenir debout et de se mobiliser pour obtenir de meilleures conditions de travail. Celles-ci sont intimement liées aux conditions d'apprentissage des élèves », rappelle-t-il.

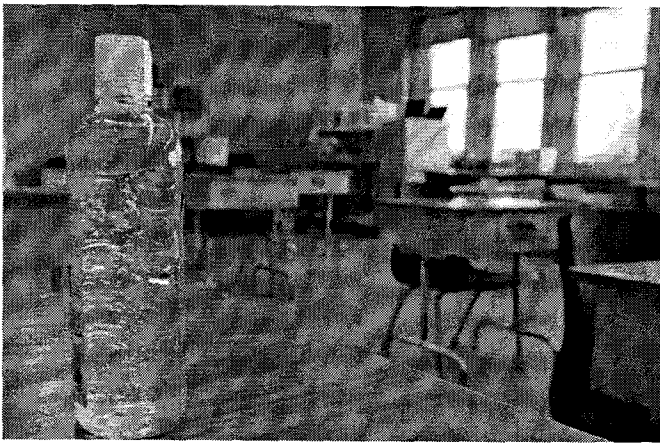
Il précise que chaque année, à cause du manque de ressources, des enseignants doivent faire du délestage parmi les élèves de leurs classes qui ont des difficultés d'apprentissage.

« Les enseignants ne devraient pas avoir à faire de tels choix. Il y a des besoins et il faut que les services puissent y répondre », déplore M. Bergevin.

Selon lui, les parents ont « tout à gagner » en se ralliant à la démarche des enseignants. « Si nous arrivons à obtenir de meilleurs résultats dans nos négociations, ils seront, tout comme nous et leurs enfants, les grands gagnants. »

Qualité de l'air dans les établissements scolaires – La CSQ et ses fédérations demandent formellement au gouvernement de passer à l'action

- Éric Beaupré



droits réservés.

École classe primaire © Crédit photo Eric Beaupré. Tous

DRUMMONDVILLE. La Centrale des syndicats du Québec et l'ensemble de ses fédérations du réseau scolaire, soit la Fédération des syndicats de l'enseignement la Fédération du personnel de soutien scolaire, la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec, l'Association provinciale des enseignantes et des enseignants du Québec et la Fédération du personnel de l'enseignement privé pressent formellement le gouvernement d'agir sans plus tarder afin de donner suite aux recommandations du groupe d'experts sur la qualité de l'air.

Les explications reçues sur les tests de qualité de l'air ne les ont pas convaincues, entre autres sur le plan méthodologique, et plusieurs questions restent en suspens. De plus, considérant l'absence de consensus scientifique sur la transmission par aérosol de la COVID-19, les leaders syndicaux en appellent du principe de précaution.

En plus d'effectuer immédiatement tous les correctifs nécessaires et urgents, la CSQ et ses fédérations réclament que quatre mesures soient mises en place sans délai :

La fermeture immédiate des locaux non ventilés ne comportant pas de fenêtres, notamment les petits locaux de rencontre. Si des solutions de rechange sécuritaires ne sont pas établies, nous demandons que le télétravail soit obligatoire dans ces situations;

Le retrait des femmes enceintes des établissements, sans condition;

Dans les locaux avec fenêtres, l'utilisation de purificateurs d'air comme solution d'appoint doit être prévue, en s'assurant qu'ils soient installés par du personnel de soutien scolaire ou professionnel qualifié;

La constitution, à court terme, d'un registre complet des équipements ainsi que d'un calendrier détaillé d'entretien et de tests pour chaque établissement, accessibles au grand public.

« Nous déplorons l'absence de prévoyance et d'actions dans le réseau scolaire alors que la deuxième vague était inévitable. Nous réclamons depuis des dizaines d'années que des actions soient prises pour assurer une meilleure qualité de l'air dans nos écoles et nos centres, mais en raison des politiques d'austérité, nous en sommes aujourd'hui rendus à devoir ouvrir les fenêtres des classes en plein hiver, ce qui demeure inconcevable », a fait savoir Sonia Ethier, la présidente de la CSQ, dans une lettre adressée aux ministres Roberge et Dubé de même qu'au directeur de la Santé publique, le docteur Arruda.

« Il va de soi que la sécurité des élèves et de tout le personnel de l'éducation doit absolument être assurée pour que les écoles demeurent ouvertes. Or, c'est ce que les enseignants souhaitent, au plus grand bénéfice des élèves et de la réussite. Mais ils sont formels : on doit donc être rigoureux et diligents pour que l'air que nous respirons dans le cadre de notre travail soit sain et que notre milieu soit sécuritaire », ont fait savoir Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ, et Heidi Yetman, présidente de l'APEQ-QPAT, au nom des 73 000 enseignantes et enseignants du réseau public qu'elles représentent ensemble.

« Nous parlons de ventilation depuis des années et nous ne cessons de le répéter au ministère de l'Éducation : il est urgent de prendre des mesures sérieuses pour assurer la santé du personnel et des élèves! La crise actuelle accentue cette urgence. Le personnel de soutien scolaire a les compétences et fait partie de la solution. Encore faut-il nous consulter et nous impliquer, ce que le ministère évite soigneusement », dénonce Éric Pronovost, président de la FPSS-CSQ.

« Depuis le début de la pandémie, le personnel professionnel se retrouve à être le grand oublié des mesures de santé publique. Le télétravail leur est constamment refusé, pendant que leurs locaux sont souvent sans fenêtres et sans ventilation. Il est inadmissible qu'on les maintienne dans ces conditions et qu'on ne prenne pas les mesures nécessaires pour les protéger. On doit aussi considérer l'expertise des ingénieurs et architectes qui travaillent dans nos écoles, qui sont les mieux placés pour mettre en place des solutions d'aménagement réalistes », souligne Jacques Landry, président de la FPPE-CSQ.

« Si on veut maintenir les écoles ouvertes, il faut aussi rassurer le personnel en mettant en place toutes les conditions pour garantir sa santé et sa sécurité sur les lieux de travail », ajoute Stéphane Lapointe, président de la FPEP-CSQ.

COVID-19 : 7 nouveaux cas dans des écoles du CSSBE

Par Salle des nouvelles



Photo: Sylvio Morin

La Direction de la santé publique (DSP) signale sept diagnostics de COVID-19 confirmés dans des écoles du Centre de services scolaires de la Beauce-Étchemins.

La répartition des nouveaux cas va comme suit:

- 3 cas à l'école Saints-Anges (Saints-Anges) – 14 personnes en isolement préventif
- 1 cas à l'école Sainte-Martine (Courcelles) – 17 personnes en isolement préventif
- 1 cas à l'école Aquarelle de Saint-Georges (Saint-Georges) – aucun isolement supplémentaire
- 1 cas à la Polyvalente de Saint-Georges (Saint-Georges) – aucun isolement supplémentaire
- 1 cas à la Polyvalente des Abénaquis (Saint-Prosper) – aucun isolement supplémentaire.

Les personnes mises en isolement ont déjà été contactées. Les écoles et les centres demeurent ouverts pour les élèves qui ne sont pas en isolement et continuent d'appliquer toutes les mesures nécessaires pour éviter une nouvelle propagation.

De quoi demain sera-t-il fait ?

NORMAND BAILLARGEON



Nous ne sommes pas encore sortis de cette terrible crise dans laquelle nous sommes plongés depuis près d'un an et il est probable que l'humanité n'en sortira pas entièrement avant la fin de la présente année.

Il y aura un très grand nombre de leçons à tirer de cette tragédie et il faut espérer que nous serons à la hauteur de cette importante tâche.

Qu'en sera-t-il pour l'éducation chez nous ?

L'après-pandémie

Il y a beaucoup d'inconnues dans cette équation, et j'ai toujours eu de la sympathie pour cette distinction que proposait Donald Rumsfeld entre le connu, l'inconnu connu et l'inconnu inconnu. C'est-à-dire entre les choses qu'on sait, les choses qu'on sait qu'on ne sait pas et les choses qu'on ne sait même pas qu'on ne sait pas.

Ma boule de cristal n'est pas bien bonne, mais j'avance que les effets de la pandémie sur les élèves et les étudiants seront importants, surtout sur les plus fragiles d'entre eux, et qu'il faudra suivre et documenter de près tout cela. Le travail des enseignants et des professeurs, déjà lourd et peu attractif, sera alourdi d'autant, et les effets de la pandémie sur eux pourraient nous réserver de bien mauvaises surprises : départs à la retraite hâtifs, abandons de la profession, pénurie d'enseignants...

On tirera aussi — et bien souvent ce sera le fait de partis ayant d'importants intérêts économiques sur le sujet — des leçons de la vaste expérimentation que nous aurons, sans l'avoir choisie, menée sur l'enseignement à distance.

Des chantiers entrepris avant la pandémie, et que pour certains on avait presque oubliés, vont revenir au premier plan : l'implantation de la laïcité à l'école ; la révision du cours Éthique et culture religieuse (ECR) ; les modifications aux structures scolaires ; la définition du statut et du rôle de l'université ; la mission des cégeps, notamment en région ; les persistantes et à mon sens

inacceptables inégalités devant l'école ; la place et le financement de l'école privée ; l'état de nos infrastructures scolaires ; ce qu'on doit mettre en place pour la petite enfance ; et j'en passe.

Si vous me lisez un peu, vous savez que je prône, depuis quelques années déjà, une vaste, sérieuse et complète réflexion collective sur ce que nous attendons de l'éducation et sur les moyens qu'on est en conséquence disposés à consacrer à cette mission.

Mon idée était, et est toujours, que les transformations de toutes sortes — sociales, politiques, économiques, technologiques — survenues depuis les années soixante du siècle dernier nous imposent de revoir ce que nous avons alors mis en place, justement à la suite d'une telle réflexion collective : la commission Parent. Je proposais de l'appeler la Commission Parent 2.0.

Vous l'avez deviné : je soutiens aujourd'hui que la crise que nous traversons rend cette réflexion plus nécessaire que jamais.

J'ai donc été très heureux de lire cette semaine — sous la plume notamment d'un des concepteurs de la récente réforme de l'éducation, Claude Lessard, d'un des membres de la commission Parent, Guy Rocher, et de l'éminent philosophe Georges Leroux, principal concepteur du cours ECR, et de plus de 240 autres signataires — une lettre (« Repenser et relancer l'école publique », *La Presse*, 18 janvier 2021) demandant de tenir des états généraux sur l'éducation. Les auteurs, qui sont des acteurs importants du monde de l'éducation, rejoignent par là les idées que je défends avec mon projet de Commission Parent 2.0.

Je ne peux donc qu'applaudir à ce projet, et j'estime qu'on aura du mal à en exagérer l'importance. Je me permettrai cependant une précision.

Données probantes et finalités

Les bonnes décisions, en ces complexes matières où se conjuguent, le plus harmonieusement possible on l'espère, données factuelles et valeurs, tirent leur légitimité de deux sources : la vérité des énoncés, qui doivent être conformes aux faits et donc pris en toute connaissance de cause des données probantes, et un consensus le plus large possible sur les valeurs et les finalités.

Les audiences que tiendront les membres de l'équipe



des états généraux (en présentiel !) permettront, je le pense, de dégager ce large consensus. Reste la délicate question des données probantes. Je dois ici avouer un profond malaise que réveille l'appellation « états généraux sur l'éducation », qui renvoie à ceux tenus il y a trois décennies et qui restent, pour toutes les personnes soucieuses de tenir compte des données probantes, un douloureux moment. Celles-ci avaient en effet été ignorées, au premier chef par celles et ceux dont c'est la mission de les connaître et de les défendre.

C'est pourquoi cette vaste consultation se doit de comprendre une équipe crédible d'experts connaissant bien la littérature scientifique et philosophique sur les données probantes en éducation. J'ai bien quelques idées sur la composition de ce nécessaire comité scientifique et je les soumettrai le moment venu, s'il vient, comme je l'espère — et je ne chipoterai alors pas trop sur le nom qu'on donnera à cette grande et nécessaire réflexion collective.

J'estime toutefois que l'appeler Commission Parent 2.0 démontrerait à la fois un sens de la continuité historique et la reconnaissance de la dette que nous avons envers nos prédécesseurs. Je pense d'ailleurs à quelqu'un qu'on pourrait nommer membre de cette équipe : le grand Guy Rocher, qui pourrait en être le président d'honneur.

Nous nous devons collectivement cette réflexion dont le moment est venu et dont je soupçonne qu'elle fera très largement consensus si on la fait connaître.

Nous nous la devons à nous tous et à nos enfants, présents et à venir.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ENSEIGNEMENT EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Des étudiants pas comme les autres

« Moi, je travaille avec les formateurs des travailleurs de demain », confie Marie Alexandre, professeure dans le secteur disciplinaire des sciences de l'éducation à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Les enseignants à la formation professionnelle transmettent leur savoir dans une foule de métiers, des préposés aux bénéficiaires aux mécaniciens, en passant par les bijoutiers et les arpenteurs. Mais pour cela, ils doivent eux-mêmes apprendre un nouveau métier, celui d'enseignant.

CATHERINE COUTURIER
Collaboration spéciale

Depuis 2003, le gouvernement oblige les enseignants en formation professionnelle dans les centres de formation professionnelle à faire un baccalauréat (120 crédits) pour obtenir un permis d'enseignement. Jusque-là, ceux-ci n'avaient besoin que d'un certificat de 30 crédits. Les futurs enseignants en formation professionnelle (FP) acquièrent désormais les mêmes compétences que les futurs professeurs au primaire et au secondaire.

Un secteur à bâtir

« Il a fallu que les universités mettent sur pied des équipes, recrutent des professeurs pour la formation. De petites équipes ont été mises en place, pour explorer ce champ qui était complètement désert », raconte Chantale Beaucher, professeure au Département d'éducation de l'Université de Sherbrooke.

Cinq universités offrent aujourd'hui ce programme spécifique au Québec : l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), à Rimouski (UQAR), à Chicoutimi

(UQAC) et à Montréal (UQAM), ainsi que l'Université de Sherbrooke. Chacune s'est fait une niche pour se distinguer. L'UQAR a décidé d'offrir un programme exclusivement en ligne. « On a misé sur la formation à distance parce qu'on avait un large territoire », souligne M^{me} Alexandre, qui ajoute que la formation en ligne permet de favoriser la conciliation travail/famille. Le baccalauréat en ligne est suivi par 1500 personnes de partout dans la province.

Enseigner au baccalauréat en enseignement professionnel comporte son lot de particularités, notamment parce que la majorité des étudiants sont déjà en train d'enseigner. En effet, de façon classique, ces gens exercent un métier et vont être recrutés par les centres de formation professionnelle pour enseigner celui-ci. Ils s'inscrivent ensuite au baccalauréat, qu'ils doivent terminer avant un certain nombre d'années, et obtiennent d'ici là des autorisations provisoires d'enseigner. « Ils sont tenus de suivre les cours à un certain rythme », explique M^{me} Alexandre.

Si la majorité des étudiants au

baccalauréat en FP sont déjà en train d'enseigner, une autre partie est constituée d'immigrants dont les compétences n'étaient pas reconnues à leur arrivée pour pouvoir pratiquer leur métier et qui décident de se tourner vers l'enseignement professionnel. Les cohortes sont par conséquent très hétérogènes, un défi pour les professeurs qui forment ces futurs enseignants. Sans compter que dans une même classe peuvent se retrouver des gens de tout âge, avec des métiers dans 21 secteurs différents menant à environ 150 DEP. « On a un éventail de secteurs qui est tellement méconnu, qui passe de l'esthétique à la machinerie », explique M^{me} Alexandre.

De nombreux défis

Les défis pour ces (futurs) formateurs professionnels sont tout aussi grands. Leur moyenne d'âge est de 43 ans, et ils ont souvent de jeunes familles



et des parents vieillissants. Ils ne sont pas déçagés de leur enseignement à temps plein pendant qu'ils accumulent leurs crédits. La conciliation travail/famille/études s'avère particulièrement difficile. S'ajoute parfois la charge de continuer à pratiquer son métier d'origine ; les pompiers, par exemple, doivent continuer à faire de la caserne (souvent la nuit) pour ne pas perdre leur accréditation. « Ils ne sont pas du tout dans des conditions gagnantes », met en évidence M^{me} Alexandre.

Le retour aux études peut également être tout un choc pour certains. « Ces personnes ont une expérience professionnelle très ancrée et l'appartenance à leur métier d'origine est forte », raconte M^{me} Beaucher. La plupart ne se sont pas assis sur un banc d'école depuis longtemps, et certains n'ont jamais été au cégep ou à l'université. « Ils ont un regard différent sur la façon dont sont faits les apprentissages. On doit donc procéder autrement ; ça nous demande de nous diversifier et de faire preuve d'imagination », poursuit-elle. Les étudiants au baccalauréat se servent de leur vécu et de l'expérience de leur métier, ce qui mène parfois à des échanges diversifiés et extraordinaires avec leurs propres formateurs.

Un nouveau métier

Mais cette formation, quoique difficile, reste primordiale. « Même si la plupart sont déjà en train d'enseigner, ils ont besoin de comprendre ce qu'ils font », affirme M^{me} Beaucher. En effet, l'enseignement est — comme plusieurs l'ont d'ailleurs remarqué avec le confinement et l'enseignement à distance ! — une profession complexe et à part entière. Enseigner à la FP est différent d'enseigner au secondaire ou au primaire, par exemple, où tout le monde a le

même âge, le même parcours et les mêmes référents.

En plus d'être donnés à des élèves dont l'âge varie de 16 à 70 ans, les enseignements en FP s'effectuent dans des contextes atypiques : laboratoire d'assistance dentaire, camion-remorque, salon de coiffure. « Tout ça demande de l'apprentissage pédagogique », fait remarquer M^{me} Beaucher. « Le savoir concernant le métier n'est pas suffisant. Transformer ce que vous savez pour faire apprendre est un autre métier », ajoute M^{me} Alexandre.

Les professeurs qui forment les futurs formateurs sont peu nombreux au Québec ; après avoir bien établi les équipes et les bases de la formation, il était temps de se regrouper plutôt que d'être en compétition. Quand s'est présentée l'offre de financement par le ministère de l'Enseignement supérieur en 2018, la vingtaine de chercheurs québécois ont décidé de collaborer pour mettre sur pied l'Observatoire de la formation professionnelle du Québec. « On veut pouvoir faire plus et faire avancer la formation professionnelle », explique M^{me} Beaucher, qui est directrice de l'Observatoire. Celui-ci n'est pas un groupe de recherche et vise plutôt à mettre en commun des ressources et des outils pour la formation, par exemple des fiches de vulgarisation sur différents concepts du quotidien.

L'objectif des membres de l'Observatoire est ainsi d'améliorer la formation, avec sa variété de contextes d'enseignement et la complexité du développement professionnel des enseignants. « Les enseignants qui entrent au bac sont dans une période de transition houleuse. Ils tombent d'experts à novices, c'est très difficile sur le plan humain », conclut-elle.

43 ans

C'est la moyenne d'âge des étudiants au baccalauréat en enseignement en formation professionnelle.

RÉMI

Chef du Bureau parlementaire à Québec

NADEAU



Ça va aller mal avant d'aller mieux...

Malgré la baisse des nouveaux cas de COVID, une grande inquiétude est palpable dans les officines du gouvernement Legault. L'apparition de variants et la livraison de vaccins au compte-gouttes font craindre des mois de février et mars très difficiles.

Vacciner le plus vite possible et diminuer les hospitalisations liées au virus sont les obsessions de l'équipe caquiste, bien consciente de la lassitude qui gagne même les plus résilients des Québécois.

Les sources de stress sont multiples pour le gouvernement, qui, déjà, a évoqué un prolongement du couvre-feu au-delà du 8 février. On craint que des voyageurs importent les nouvelles souches plus contagieuses.

Le fait que le Canada sera devancé par bien des pays, dont nos voisins du sud, pour la vaccination, laisse entrevoir aussi une grande frustration.

Joe Biden a annoncé qu'il veut vacciner 100 millions d'Américains dans ses 100 premiers jours, soit près du tiers de sa population. Pendant ce temps, à la fin mars, le Canada aura immunisé seulement huit pour cent de ses habitants.

C'est une mauvaise nouvelle pour la relance économique chez nous : l'effet sur le moral des Québécois pourrait être désastreux si nous devons maintenir les coûteuses restrictions pendant que les Américains déconfinent et reprennent leurs activités.

D'autant plus que le confinement est moins dur à faire avaler en janvier et en février que lorsque les beaux jours du printemps reviendront nous séduire.

« Quand il va commencer à faire beau et qu'on n'aura pas vacciné le monde, c'est pas vrai qu'on va réussir à garder le couvercle sur la marmite », admet une source gouvernementale.

C'est pourquoi l'équipe de François Legault cherchera un équilibre entre un « nombre de cas pouvant être toléré avec les hospitalisations » et la capacité de soigner « les autres Québécois qui ont d'autres conditions médicales et qui sont plus à risque », pendant le long processus de vaccination.

PRIORITÉ CÉGEP

La priorité du déconfinement, énoncée récemment par le premier ministre, est de permettre aux cégépiens d'assister occasionnellement à des cours en « présentiel ». Dans certains cas, ils sont limités aux cours en ligne depuis près d'un an.

Pour ceux dont la fin du secondaire a été bousillée au printemps et qui n'ont pas encore pu mettre les pieds au cégep, on imagine le calvaire. Cet aspect, et la reprise graduelle du sport chez les jeunes, sont en tête de liste dans l'esprit de François Legault, loin devant, nous assure-t-on.

« Il est conscient qu'il y a des gens qui souffrent dans les commerces, qu'il y a les effets économiques, mais ce qui le préoccupe avant tout, c'est la santé mentale, le développement et l'apprentissage des jeunes », explique notre source, pas convaincue toutefois

que ce sera possible le 8 février.

Malgré ce qu'avait dit M. Legault, les universités, elles, sont considérées comme des sites trop à risque de potentielles éclosions pour envisager un retour des étudiants sur place.

PAS D'HORIZON POUR LES RESTAURANTS

À plus court terme, on concède que la reprise de certaines pratiques sportives en groupe pourrait être autorisée à nouveau à l'extérieur, « pour essayer de redonner de l'espoir ».

Pour les restaurants, salles d'entraînement, cinémas et autres salles de spectacles, on ne perçoit aucun horizon possible de réouverture.

Dans les régions où les cas de COVID ont diminué de façon plus prononcée, particulièrement dans l'est, on tape du pied.

Mais le gouvernement ne veut surtout pas créer d'attentes, surtout que le retour à l'école dans les dernières semaines, au secondaire surtout, entraînera de nouveaux cas de COVID.

Outre l'opération vaccination, les efforts seront consacrés à la relance de l'économie en temps opportun.

Québec n'exclut pas d'injecter de nouvelles sommes pour aider les entreprises les plus durement touchées lorsqu'elles pourront rouvrir, notamment dans le secteur de l'hébergement et de la restauration.

Bref, ça va bien aller, peut-être, mais pas tout de suite.





François Legault et son gouvernement anticipent des mois difficiles avant une véritable embellie

REPOUSSER LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE ?

La reprise des travaux parlementaires, prévue pour le 2 février pourrait être repoussée d'une semaine ou deux afin de respecter l'ordre de télétravail qui va de pair avec le couvre-feu imposé au moins jusqu'au 8 février, mais peut-être au-delà.

Pour l'équipe gouvernementale, ce serait là le scénario idéal, plutôt que de consacrer des efforts à instaurer des périodes de questions virtuelles dès la date prévue de retour en chambre.

Des discussions auront lieu avec les partis d'opposition cette semaine.

LA LANGUE, OUI, MAIS...

Le dépôt du projet de loi modifiant la loi 101 dont le ministre Simon Jolin-Barrette a été incapable de se retenir de faire la promotion depuis des mois est toujours prévu quelque part dans la prochaine session.

Mais le gouvernement s'adaptera à la situation de l'épidémie. « On ne veut pas être déconnecté de ce qui se passe et perdre le *focus*. La langue, c'est super important, mais la préoccupation des citoyens, c'est le contrôle hospitalier de la pandémie et la reprise de l'économie », nous dit-on.

ÉCOLE SECONDAIRE DE ROCHEBELLE

La moitié des points d'eau non conformes

À l'école secondaire De Rochebelle, à Québec, 50 % des points d'eau présentent des concentrations de plomb supérieures à la norme en vigueur.

Sur les 74 fontaines et robinets qui ont été testés, seulement 37 sont conformes. Pour 24 autres, il faut faire couler l'eau au moins une minute avant la consommation alors que 13 ont été condamnés.

« Les bâtiments sont plus vieux, on n'est pas surpris d'avoir de tels résultats », a indiqué Marc Lalancette,

porte-parole du Centre de services scolaire des Découvreurs.

Des affiches ont été posées au-dessus de chaque point d'eau pour indiquer l'utilisation qui doit en être faite selon la concentration de plomb détectée ou non.

La majorité des points d'eau sont non conformes dans les pavillons Gilles-Vigneault, Jacques-Rousseau, Claire-Bonenfant et Marie-Victorin.

Des travaux se poursuivent pour corriger la situation.



L'ART IMPARFAIT DE MESURER LA QUALITÉ DE L'AIR

**MYLÈNE
MOISAN**

CHRONIQUE

mmoisane@lesoleil.com



Que valent les mesures de qualité de l'air effectuées dans des classes aux quatre coins de la province?

La question a été posée jeudi par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) qui s'inquiète de méthodologie utilisée et de l'interprétation des résultats. On se demande entre autres pourquoi le ministère de l'Éducation recommande d'apporter des correctifs lorsque le niveau de dioxyde de carbone (CO₂) dépasse les 2000 particules par million (ppm), alors que la norme canadienne est établie à 1200.

Selon les indications du ministère quant à la méthodologie, trois mesures doivent être prises dans chaque local. La première avant que les enfants arrivent en classe, une deuxième quand ils y sont, puis une troisième 20 minutes après qu'ils soient partis et qu'on ait ouvert les fenêtres.

Après, on fait une moyenne des trois.

Le problème, soulève la FAE, c'est que la troisième mesure

viendrait fausser le portrait, étant donné que l'ouverture des fenêtres améliore de beaucoup la qualité de l'air. À quoi bon tester cet air si les élèves n'y sont plus.

Au ministère de l'Éducation, le porte-parole Bryan St-Louis assure que des mesures correctrices doivent être appliquées dès qu'une des trois mesures dépasse la norme et que, «dans les locaux sans ventilation mécanique ou naturelle, ou encore lorsqu'il y a une carence de ventilation, rappelons que le groupe d'experts recommande d'éviter, si possible, d'utiliser ces locaux comme salles de classe ou de réunion et d'en changer l'usage pour ne pas y permettre une occupation par un groupe d'élèves ou de personnes.»

Je serais curieuse de savoir combien de locaux ont été «condamnés», sachant le manque d'espace dans plusieurs écoles.

C'est moins simple que de fermer un abreuvoir à cause du plomb.

Au Centre de services scolaire de la capitale, on a mesuré en décembre la qualité de l'air dans cinq écoles primaires, quatre écoles secondaires et trois centres

de formation professionnelle ou d'éducation des adultes, à raison de quatre classes chaque fois. Ce sont 12 établissements sur les 66 que compte le centre de services.

C'est un peu moins de 20 %.

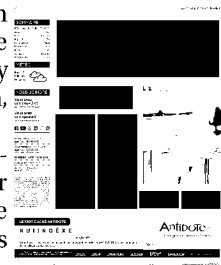
C'est beaucoup plus cependant que la recommandation du ministère, revue à la baisse, qui se contente de quatre écoles par centre de services.

«Les mesures ont été prises avec des détecteurs de CO₂, utilisés par des techniciens en mécanique du bâtiment, explique Marie-Claude Lavoie, porte-parole du centre de services de la capitale. C'est aussi cette méthodologie qui sera utilisée pour la deuxième période de tests. Lorsqu'un établissement est testé, les classes choisies sont sélectionnées comme suit : une classe côté rue et une classe côté cour à un étage X, puis une classe côté rue et une classe côté cour à un étage Y.»

D'autres tests sont effectués depuis hier.

Faute de pouvoir détecter le coronavirus dans l'air, la pratique consiste à mesurer la présence de dioxyde de carbone, qui est utilisé comme indicateur de la circulation de l'air. Moins l'air circule dans une classe, plus le virus risque de s'y retrouver en grande concentration, s'il y est, bien sûr.

Au début décembre, 330 établissements d'enseignement sur les 4000 que compte la province ont été testés. Selon les données



du ministère, les résultats des mesures indiquent que 93,4 % des 1366 classes testées ont un niveau de CO₂ inférieur à 1500 ppm, ce qui est quand même supérieur aux normes fédérales.

Seulement 42 classes ont dépassé la limite de 2000.

Dans le rapport d'expert publié en janvier, on explique cependant que les impacts du dioxyde de carbone doivent être considérés, nonobstant les risques de contracter la COVID. «Selon le Centre national de collaboration en santé environnementale du Canada, dans le cas d'une salle de classe occupée, le niveau de ventilation recommandé correspond à des concentrations de CO₂ d'environ 1000 à 1100 ppm. Ce niveau de CO₂ est considéré comme un «élément auxiliaire du confort humain (odeur)» sans «être un risque pour la santé». Toutefois, plusieurs études montrent que des concen-

trations anormalement élevées de CO₂ affectent significativement la concentration et la performance décisionnelle et par conséquent la performance scolaire.»

Dans une école, c'est important.

Cela dit, depuis la rentrée, il appert que l'approche du ministère porte ses fruits, les écoles n'étant pas considérées comme des moteurs importants d'éclosion. La semaine dernière, le collègue Jean-François Cliche se penchait justement sur cette question, le «risque calculé» du ministère semble tenir le coup.

Même si depuis qu'il fait plus froid, que les fenêtres sont plus souvent fermées.

Dans un échantillon nullement scientifique, c'est-à-dire l'école secondaire de mon plus grand et l'école primaire du plus petit, on réussit à contenir le virus, à éviter «l'effet karaoké», et ça semble la même chose un peu partout au

Québec. On ne badine pas avec le virus, à la minute où un cas est confirmé, la classe est fermée sur-le-champ, pendant 14 jours. Un message est envoyé aux parents pour les informer qu'il y a un cas, on croise les doigts pour que ça s'arrête là.

Et, chaque fois où il y a eu des cas dans les écoles de mes gars, ça s'est arrêté là.

En fin de journée le 20 janvier, il y avait 389 classes fermées dans le réseau public, 59 au privé. Trois écoles étaient fermées ou partiellement fermées, donc, au total, seulement trois écoles où on l'a échappé. Entre la rentrée cet automne et le 22 janvier, 17 372 élèves et 4038 employés ont eu la COVID-19.

Dans la plupart des cas, le feu a pu être contenu.

Espérons que ça tienne.

Lockdown measures bear fruit, Drouin says

KATELYN THOMAS

Quebec's lockdown measures appear to be having a positive effect in Montreal, where COVID-19 cases are declining, public health director Dr. Mylène Drouin said Friday.

Drouin provided an update on the pandemic in Montreal at a news conference alongside CIUSSS Centre-Sud director Sonia Bélanger.

"I think we have positive things to say today, and we're seeing that the measures that we've been working on, on a population level ... are giving some good effects," Drouin said.

The city's positivity rate for COVID-19 stands at 8.8 per cent as of Friday, and its reproduction rate — the number of people a COVID-19 positive person infects — is under one, Drouin said.

"This is quite important, we haven't seen this during the fall season and we are expecting to see it being under one for the next couple of weeks," she said.

Still, Montreal is dealing with more than 400 COVID-19 outbreaks, including nearly 170 in work environments, 23 in schools, 35 in daycares and more than 140 in the health network.

"So we will have to (make) some

efforts in the next couple of weeks to maintain this tendency and to make sure we get back to a level where we are more comfortable and we regain the capacity of our health-care system," Drouin said.

About 1,000 people are missing from the workforce because they're either COVID-19 positive, awaiting test results, or are in preventive isolation. There are 49 long-term care homes, 44 private residences and 28 intermediary resources with outbreaks, Bélanger said.

"That's an increase compared with last week," she said.

Premier François Legault has warned if COVID-related hospitalizations do not decrease, the province's lockdown measures could be extended beyond Feb. 8.

Quebec reported another 1,631 cases of COVID-19 on Friday, for a total of 223,367 across the province since the pandemic began. Of the latest cases, 681 were reported in Montreal for a cumulative total of 89,607.

As of Friday, 9,361 people have died from COVID-19 in Quebec (4,182 in Montreal), 1,426 people are in hospital (696 in Montreal) and 212 are receiving treatment in intensive care (112 in Montreal).

"We are still the epicentre and

we still have indicators that are really high, so of course some of the confinement measures are probably going to stay," Drouin said.

Hot zones are the current focus of Montreal's public health department, though Drouin said positivity rates have also been decreasing in those neighbourhoods.

Montreal areas with the highest cases per 100,000 people over the past two weeks are Montreal East, St-Léonard, Montreal North, Rivière-des-Prairies, Ahuntsic-Cartierville and Anjou.

To locate more cases in those areas and to plan for a potential increase in demand for testing, Montreal will be introducing rapid tests.

"Those tests are going to be for people who have symptoms because they're more effective in those circumstances," Drouin said.

Montreal has started vaccinating health-care workers who are part of the first priority group in hospitals, Bélanger said, which is anyone who works with the public.

"We identified the exact number of people to vaccinate and it's 65,000, and we're going as things progress with the vaccines we're receiving."

kthomas@postmedia.com

[Twitter.com/katelynthomas](https://twitter.com/katelynthomas)



OPINION

Include anglos in efforts to boost French

It's time for a more collaborative approach on linguistic issues, says *Antoine Dionne Charest*.

If the government of Quebec wants to strengthen the French language, it should do so in partnership with English-speaking Quebecers, not treat them as an opponent.

Anglophones know that French requires some form of protection and promotion by the governments of Quebec and Canada, given the language's minority status in the country and, indeed, on the continent.

And yet, the tendency among some pundits and politicians is to assume that the fate of the French language doesn't concern anglos at all. And, too often, they are antagonistic toward that community's own minority-language concerns.

Why, for example, does Simon Jolin-Barrette, Quebec's minister responsible for the French language, toy with the idea of limiting public services to the "historic" anglophone community?

Why the backlash against English over polls commissioned by nationalist groups purporting to show the decline of French when, in fact, the data is more nuanced, especially if we take into account the language that is spoken at work or at home?

Instead of pitting francophones and anglophones against each other, both communities should work more closely together to develop

common projects, notably on linguistic issues.

Bill 101 remains an important way to protect and promote the French language, but it won't be enough to sustain it for the long term. There are still too many Quebecers who have difficulties reading and writing. According to the Literacy Foundation, 19 per cent of Quebecers are illiterate and 34.3 per cent have serious reading difficulties.

This doesn't just hamper one's ability to express and communicate thoughts; it hampers one's ability to work, which, in turn, affects productivity and the economy in general.

Regardless of the language spoken at home, we should all be able to read, write and communicate effectively in French. A strong proficiency in French is the best way for Quebecers to value and share a common attachment to the language.

This is why French and English educational institutions should work together to find better ways to teach French. Schools could set up exchange programs between French and English students and teachers. This would allow students to gain a better knowledge of French and English and, more important, bring both communities closer together.

The government could encourage CEGEPs and universities to create bilingual degrees, where students would complete the first two years in French and then one or two more years in English.

A robust knowledge of both languages would give Quebec students a real edge in today's economy. These programs could recruit students not just from Quebec and the rest of Canada, but also from la Francophonie, the Commonwealth, the United States and all over the world.

MNA Greg Kelley's proposal to ensure that all Quebecers have access to French lessons for free is a step in the right direction, and it is good to see indications that the Legault government might move toward implementing the idea in some form. Regardless of their age and background, anglos who wish to perfect their knowledge of French at any time during their professional career should be able to do so with government support.

Quebec should also reaffirm the well-established principle that providing access to services in English is a fundamental aspect of the relationship between Quebec society and the English-speaking community. If francophones receive services (in French) in English-speaking hospitals, anglos should receive services (in English) in French-speaking hospitals. The



same principle should apply to seniors homes and other public services. This is especially important for anglophones who live outside of Montreal.

Quebec has a strong culture of linguistic coexistence. This culture has allowed francophones and anglophones to flourish together and, in particular, for anglos to fully participate in Quebec society.

The debate about the French language should be an opportunity for francophones and anglophones to strengthen that culture and build a common future.

Antoine Dionne Charest is a PhD student in philosophy at the Université de Montréal.

A plan of last resort: Choosing who lives and dies if ICUs are overrun

RANDOM SELECTION

SHARON KIRKEY

It's not quite drawing names from a hat.

But if COVID-19 pushes hospitals to crisis levels, Ontario hospitals have been instructed that, when faced with tiebreaking situations — one empty bed in the ICU, and two, four or more critically sick people with more or less equal chances of surviving competing for it — random selection should be applied.

Each person would be assigned a number. The administrator on call would enter the numbers in a random number generator like random.org, and then click the “generate” button.

“Randomization is efficient when decisions need to be made rapidly,” reads a critical care rationing plan prepared for Ontario hospitals designed to help doctors decide who should get access to beds, intensive care or ventilators in the event of a catastrophic COVID-19 surge. Randomization avoids power struggles between doctors, the document continues. It eliminates explicit or unconscious bias and, critically, reduces the moral and psychological burden of deciding whom, ultimately, wins the bed. Who gets a chance at living.

It may sound dystopian and dehumanized. But far

worse than a random number generator would be a human being having to choose, said Dr. Judy Illes, a professor of neurology at the University of British Columbia. “Because the people who have to administer those decisions are hugely at risk for moral distress and trauma.”

Doctors in Canada have never faced critical care rationing. There is no historical precedent. If hospitals become overwhelmed, doctors will be asked to make impossible decisions that in normal times would be anathema to their training.

And while thousands of people aren't getting the timely care they need — knee surgeries, hip replacements, the start of new experimental drug regimes, because of backlogs when hospitals shut down to all but urgent care — most people in Canada have never had to worry about getting rationed for life-saving care.

Critical care triage protocols, like those now being distributed to Ontario and Quebec hospitals, are formed from lessons learned in battle fields and natural disasters. “But it will be no less heart-wrenching in this situation, and maybe even more so,” because the decisions will be taken in urban hospitals, Illes said, not in fields with grenades going off.

“It's not a question of will the public cooperate? The public will have no choice,”

said Illes, who warns that our autonomy will be eroded if we don't take better control of the situation.

Nothing is fair about COVID-19, Illes and UBC political science professor Max Cameron wrote in April, and now, nine months out, aggressive mutations are spreading. Hospitalizations and deaths are increasing. An average of 878 people were being treated in ICUs each day during the past seven days. Health-care workers are frightened, anxious, exhausted. Social distancing is slipping, Peter Loewen reported this week in Public Policy Forum; and most Canadians won't be vaccinated until the end of September. Ten months into the pandemic, “and there are 10 months to go,” wrote Loewen, a political science professor at the University of Toronto. “This is halftime.”

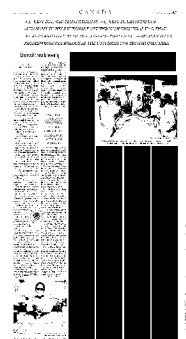
Meanwhile, Ontario surpassed 250,000 confirmed infections, Quebec a breath away from the same grim mark, and while Quebec's health ministry told the National Post Friday the province is still a long way from triggering its ICU prioritization protocol, doctors are nervously looking at the U.K., where a new variant is turning some hospitals into “war zones.”

“We want to avoid being patients,” Illes said. “We want to exercise our autonomy to help everyone get through this viral war that

we're in and that we're not winning right now.”

If people don't double down on distancing and masking and other precautions, choice will no longer be relevant, she said. “Procedures will take over; protocols will supersede choice. And the focus will be on this public-centred approach, maximizing the most good for the most number of people.”

The Ontario ICU triage protocol, used as a model for triage protocols adopted in Quebec, prioritizes those with the greatest likelihood of survival. (It applies to adults only, not children). People who have a high likelihood of dying within 12 months of the onset of their critical illness would be assigned lower priority for critical care. Doctors would score each person on a “short-term mortality risk assessment,” and across a whole range of different conditions — cancer, heart failure, organ failure, trauma, stroke or severe COVID-19 — ideally before they are intubated, connected to a ventilator. It aims to reduce “pre-



ventable deaths to the degree possible” under major surge conditions, with the “least infringement of human rights.” Consultant doctors would be available 24/7 to provide a timely (within the hour) estimate of a person’s survival, “recognizing that such estimates may not be perfect,” but likely more accurate than non-expert judgment. In the final “summary and care plan,” one of two boxes would be checked: the patient will, or will not be offered critical care. Those who don’t meet “prioritization criteria” won’t be abandoned. They’ll receive appropriate medical therapy and/or comfort care.

Most controversially is what is not included in the current plan — a recommendation before the Ontario government that life-support be withdrawn from people already in the ICU whose chances of survival are low, if someone with better prospects is waiting behind them.

The Post reported this week that Ontario Premier Doug Ford’s government is being asked by its external advisory COVID-19 Bioethics Table to pass an “executive order” that would permit doctors, without the consent of patients or families, to remove breathing tubes, switch off ventilators and withdraw other life-saving care from people who are deteriorating, and where further treatment seems futile,

so that someone who otherwise might live can take their place.

Withdrawing treatment from someone who hasn’t consented to it could be argued to be culpable homicide, said disability rights advocate David Lepofsky. “There are huge legal questions here, and they need to be discussed in the open, because we’re talking about possibly taking an active action that could accelerate someone’s death,” he said.

“The government can’t decide on who lives and who dies by a memo, written in secret, with no debate in the legislature.”

Under normal conditions, withdrawing treatment without consent would be an “illegitimate choice,” Annette Dufner, of the University of Bonn, wrote in the journal *Bioethics*. Even in a pandemic, doctors might risk legal charges.

“At the same time, it is by no means obvious that patients already under treatment in a setting of scarcity have the same moral claim on the respective medical resources they would normally have,” Dufner wrote. When scarce, “the use of resources can, after all, come at the cost of other patients’ lives.”

Any suspension of the consent act would be temporary, said Dr. James Downar, a member of Ontario’s Bioethics Table “And, to be super clear: if there are enough resources for every-

body, this never happens.”

Outside the horror of having to choose, even the practicalities of deciding who gets an ICU bed and who should be “discharged” — the dispassionate euphemism for stopping intensive care — “these kinds of equitable, distributive justice kinds of decisions are very, very complicated,” said Dr. Peter Goldberg, head of critical care at Montreal’s McGill University Health Centre.

And how will patients, and families, be told that, “by virtue of this decree” you will, or will not, receive life-saving care? “I don’t know how it’s going to be done,” Goldberg said. “No one has ever done this.”

“Families will presumably have heard about this, from the press. But they may not. They may think this is science fiction. They may go to the courts, and I don’t know what the courts are even going to say in this case.”

Goldberg has never had to take community needs, values or resources into consideration when caring for the critically ill. “Never. Zero. When I have discussions with patients and families, my perspective is always deontological,” what’s best for the person lying in that hospital bed. That “duty to the patient” is now being supplanted by a utilitarian view that says we need to rescue the most lives, he said.

“I understand it, intellectually. But from a physician point of view that I was taught all these years, and from my own personal perspective, it’s just anathema.”

He takes comfort that admissions to his hospitals are coming down. He’s hoping it’s a trend. “The kids went back to school in Quebec yesterday, the high schoolers. The epidemiologists are telling us we may see a blip in 10 days or two weeks if schools really are a reservoir.”

“We’re waiting. We’re not putting our cards away. But we can’t get far enough away from this.”

Triage protocols, medically-guided protocols that are blind to disability, socio-economic status, cultural origin, are the only way to manage and mitigate the moral distress facing the people who will have to enact them, Illes said. “At the end of the day, it is physicians on the front line in the ICU with blood flowing on the floor who will bear the burden of decision-making.”

“How do we protect families from moral distress? I don’t know. No protocol is going to help anyone to understand that the people who cared for their loved person weren’t able to take the last-mile possible saving procedure,” she said.

“Let’s try to avoid ever going there.”

National Post

UNE SESSION CATASTROPHIQUE

FRANCISATION AU CEP



ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La session de francisation se termine et la directrice du Centre d'éducation populaire (CEP), Mylène Rioux, constate un taux d'abandon et d'échecs record. Depuis le début de la pandémie, la francisation s'est transformée en véritable parcours du combattant pour l'organisme. Celui-ci doit aussi composer avec le ralentissement important de l'immigration, ce qui a des impacts importants sur ses finances.

« À l'automne, on avait eu l'autorisation de reprendre les cours en présence, mais en petits groupes. Pour nous, c'était très complexe en raison de nos espaces. On a jonglé beaucoup pour essayer de faire des trucs hybrides, avec des moitiés de cours à la maison et au CEP, on a divisé les classes, ça a été vraiment rocambolesque pour nous. »

Le passage en zone rouge a ajouté une couche de complexité.

« Il a fallu qu'on milite pour pouvoir garder les classes en présence. Avec des personnes analphabètes, ce qu'on avait remarqué, c'est que la distance n'avait pas donné de grands

résultats. Par contre, on s'est mis à avoir plusieurs cas (de COVID-19) dans les classes. On a dû prendre la décision de les renvoyer à distance; pas d'un point de vue pédagogique, mais d'un point de vue sanitaire. Ils ont finalement terminé la session à distance. Elle se termine la semaine prochaine, et c'est un nombre record d'abandon, de départs et d'échecs. Les statistiques ne seront pas belles. »

Quand les cours sont passés à distance, plusieurs ont décroché à ce moment-là, raconte Mylène Rioux. C'est sans compter les apprenants qui ont dû rester à l'écart parce qu'ils ont été malades. Et pendant que les cours étaient en présentiels, plusieurs ont dû s'isoler.

« UN PASSEPORT POUR LA CITOYENNETÉ »

Le CEP accueille les immigrants peu scolarisés. Ils ont quatre sessions de francisation de 11 semaines lorsqu'ils arrivent.

Ces formations donnent un grand coup de main en vue du passage de l'examen à la citoyenneté, rappelle Martine Staehler, directrice générale du Carrefour Accès Loisirs, qui offre des cours à temps partiel auprès des personnes peu scolarisées et scolarisées.

« C'est un passeport pour la citoyenneté. »

La technologie demeure un enjeu important : plusieurs apprenants n'ont pas d'appareils, qui ne sont pas non plus fournis par le minis-

tère de l'Immigration.

Interrogée sur l'annonce du ministre de l'Éducation Jean-François Roberge, au sujet de l'ajout d'équipements dans les centres de services scolaires, Mylène Rioux explique que les organismes comme celui qu'elle dirige ne relèvent pas de l'Éducation, mais de l'Immigration. « Quand l'Éducation prend une décision pour l'ensemble des centres de services scolaires, ça n'inclut pas la francisation, parce que cela relève de l'Immigration. »

« Souvent, les apprenants n'ont pas de matériel. Des fois, on leur fournissait les tablettes, mais ils arrivaient à la maison et ils n'avaient pas internet. Ou ils ont internet dans l'édifice à logements et ils sont 52 à demander de la bande passante. Oubliez Zoom : ça gèle, ça fige. C'est déjà difficile de venir en francisation et d'obtenir de bons résultats en temps normal, on ajoute tellement d'éléments (avec la pandémie) que ce sont vraiment des sessions difficiles que l'on vit présentement », image-t-elle.

Au Carrefour Accès Loisirs, le désistement s'est fait sentir chez les personnes peu scolarisées, mais aussi scolarisées déjà à l'emploi. « En informatique, il y a eu une explosion de la demande. Les employeurs ont commencé à mettre des quarts de travail le soir. On en a perdu comme ça, raconte Mme Staehler. Les employeurs ne sont pas toujours conciliants



avec les employés qui suivent des cours. » Les changements d'horaire de travail sont d'ailleurs la principale cause de désistement chez les personnes scolarisées.

Chute des inscriptions et nouvelles réalités

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Alors que l'arrivée des nouveaux arrivants a fracassé des records ces dernières années au Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS), celui-ci a enregistré deux fois moins de nouveaux arrivants dans les derniers mois, conséquence logique du ralentissement de l'immigration. Cette baisse se traduit aussi par un portrait différent de la clientèle qui arrive.

« Depuis le début de l'année, au primaire et au secondaire, on a accueilli 97 jeunes. C'est quand même une centaine depuis le début de l'année », note Viviane Guimond, coordonnatrice au service des ressources éducatives du CSSRS, qui souligne que c'est environ la moitié moins que les années auparavant à la même période.

« Si on n'était pas en contexte de pandémie, on accueillerait plus de familles, entre autres les réfugiés. Les réfugiés, en ce moment, il y a peu ou pas de situation de parrainage possible avec la pandémie (...) Cette année, ce sont davantage des immigrants économiques ayant un permis d'étude ou de travail... Ce sont des profils très variés », indique Viviane Guimond.

Le CSSRS comptait, à la rentrée, moins de classes d'accueil. « C'est un modèle de services que l'on propose à certaines familles pour répondre aux besoins des enfants », rappelle Mme Guimond. Un certain nombre d'enfants intègrent directement les classes régulières, avec des mesures de francisation.

Le CSSRS doit tout de même ouvrir une classe d'accueil ces jours-ci à l'école primaire des Quatre-Vents, alors que plusieurs familles ont fait leur arrivée en décembre. Les nouveaux élèves qui sont arrivés depuis la rentrée viennent de tous les continents.

Avec la pandémie, les services du centre ont dû s'adapter, notamment en ce qui concerne la première rencontre avec les parents.

« Les familles qui arrivent ont à faire leur quarantaine de 14 jours. Dans les faits, ça décale (la rencontre) de 14 jours. On se fait un devoir de les rencontrer rapidement. »

Un peu plus d'un élève sur quatre est issu de l'immigration sur le territoire du CSSRS.

Bon an mal an, le Service d'aide aux Néo-Canadiens (SANC) offre des services à quelque 1000 personnes nouvellement arrivées, voire 1200. « Cette année, si on arrive à la moitié, ça va être beau, toutes catégories confondues », commente la directrice générale, Mercedes Orelana. Elle souligne que bon nombre de travailleurs qualifiés ont reporté leur arrivée, et on constate aussi la baisse des étudiants internationaux.

DU PRÉSENTIEL AU CENTRE SAINT-MICHEL

Au Centre Saint-Michel, la francisation en présentiel a repris le 18 janvier, à l'instar des cours au secondaire. L'établissement offre aussi des cours pour obtenir les préalables menant au cégep et en formation professionnelle, en plus d'offrir un volet touchant à l'employabilité et l'intégration socioprofessionnelle.

La directrice adjointe Julie Pinard explique que quelques exceptions sont prévues, notamment pour certaines personnes âgées. « Pour ces deux-trois élèves, on les a fait basculer à distance. »

Le centre a fourni une centaine de portables principalement grâce à une collaboration avec l'OPEQ (Ordinateurs pour les écoles du Québec).

« Si des élèves ont la COVID (ou sont isolés), ils ont la possibilité de se joindre en ligne », explique-t-elle. « On avait demandé aux enseignants de faire un suivi avec les étudiants pour voir qui avaient de l'équipement... Pour tous ceux qui avaient des besoins, on a été capables de fournir à la demande », dit-elle en soulignant que c'est le cas autant en francisation que pour les autres volets.

La pandémie apporte un lot de défis pour les élèves en francisation. « La mesure de confinement entraîne beaucoup d'isolement. Ils sont contents de revenir à l'école parce que ça leur permet de socialiser. Ce sont des gens qui ne sont pas très réseautés dans leur milieu, beaucoup de choses sont fermées... » La connaissance de la langue amène aussi des difficultés de compréhension des règles.

« C'est très technique pour eux. C'est arrivé qu'un étudiant nous écrive en disant qu'il avait la COVID. On a fait un lien avec la Santé publique; il était en fait en isolement préventif en raison d'un contact étroit. Avec la barrière linguistique, ce n'est pas toujours évident pour eux. »



DUR POUR LES FINANCES

SHERBROOKE — Le ralentissement de l'immigration a un impact direct sur les finances du Centre d'éducation populaire, dont le nombre de groupes passe de quatre à un.

La clientèle est habituellement constituée de personnes réfugiées et parrainées, des nouveaux arrivants dont le nombre a été considérablement réduit avec le contexte pandémique.

Or, les immigrants économiques, qui ont déjà un parcours de scolarisation derrière eux, ne s'arrêtent pas au CEP.

Le financement du CEP fonctionne selon le nombre de groupe. « Ça fait une méchante différence. Et mes locaux, moi, je dois les payer quand même... » indique la directrice générale du CEP, Mylène Rioux.

« On n'a jamais eu si peu de gens. On n'a plus de groupe qui commence, les listes d'attente ont été vidées. On a juste un groupe de prévu sur le territoire à Sherbrooke pour les débutants. Ça peut être assez catastrophique à

long terme pour nous. On va finir la pandémie, mais peut-être qu'il n'y aura plus personne au rendez-vous pour la francisation le temps que l'immigration reprenne. »

Le CEP a organisé une collecte de fonds pour acheter des tablettes. Ironiquement, les fonds ont été amassés pour de l'équipement plutôt que pour la mission première du centre... et celui-ci ne comptera qu'un seul groupe.

LA TABLETTE EST LÀ POUR RESTER

Le Carrefour Accès Loisirs (CAL) a fait l'achat de 60 tablettes pour poursuivre la formation de ses élèves. L'organisme a obtenu quelques commandites, mais environ 80 % des coûts d'acquisition ont été payés par l'organisme. Il s'agit de coûts importants, mais sans ces outils, les classes auraient pu fermer, indique la directrice générale, Martine Staehler.

Le CAL accueille une clientèle variée, dont des travailleurs temporaires, saisonniers et des étudiants internationaux.

L'utilisation de la tablette auprès de la clientèle a permis de voir les avantages pédagogiques de cet outil, note Mme Staehler, en soulignant que la pandémie n'aura pas eu que des effets négatifs.

« C'est plus facile pour eux. Ça les encourage à pratiquer en dehors des heures de cours. Même si on revient en présentiel, ces tablettes vont continuer à faire partie du bagage pédagogique. Il y a de multiples avantages, pas seulement le fait d'être connectés en ligne. On est une société de plus en plus numérique, il faut qu'ils l'apprennent, le numérique. »

« L'autre chose que l'on a remarquée, c'est que même s'il y avait des cours en présentiel, les personnes pouvaient suivre les cours en ligne, par exemple si elles avaient un enfant malade à la maison. Ça a permis de raccrocher des gens », observe Mme Staehler.

ISABELLE PION



Francisation et éducation aux adultes laissées-pour-compte

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'éducation aux adultes et la francisation ont souvent passé en dernier depuis le début de la pandémie, estime la députée de Sherbrooke, Christine Labrie. Celle-ci mène une consultation auprès des intervenants en immigration afin de formuler des recommandations à la CAQ, à l'instar de ses autres collègues de Québec solidaire. « Ce n'est pas normal de compter sur le budget discrétionnaire d'un député pour acheter du matériel qui va servir aux personnes immigrantes », dit-elle au sujet du coup de pouce financier qu'elle a notamment donné au Centre d'éducation populaire (CEP) pour l'acquisition d'équipements.

« Le CEP a aussi eu de la difficulté à obtenir du matériel de protection », fait-elle valoir.

Est-ce que le fait de relever de l'Éducation plutôt que de l'Immigration aurait été plus simple pour certains organismes, notamment

en termes de fourniture d'équipements informatiques?

Le déploiement du matériel n'a pas été facile dans l'ensemble des écoles de la province, observe la députée.

« C'est une question qui se pose. Ça a été très difficile. Je ne sais pas dans quelle mesure cela aurait amélioré les choses. Je reste sur l'impression qu'ils seraient quand même passés en dernier pendant la pandémie. Il y a une réflexion qui doit être faite sur l'ensemble des services de francisation. »

Christine Labrie a commencé à rencontrer des intervenants œuvrant dans le domaine de l'immigration et estime que le processus pourrait se terminer ce printemps.

« J'ai décidé d'explorer à Sherbrooke en rencontrant différents intervenants qui travaillent auprès des personnes immigrantes. C'est un enjeu majeur. On veut que les personnes soient bien intégrées et qu'elles demeurent dans la région. J'ai un souci d'offrir un service qui leur permet d'apprendre la langue et de s'intégrer. »

D'autres collègues de Québec

solidaire font le même exercice en ce moment.

« On va jumeler nos observations. Il y a des constats qui vont être les mêmes, à Montréal ou dans les régions, mais il y a aussi certaines particularités. Par exemple, ce n'est pas tous les niveaux de francisation qui sont offerts ici dans la région. Il y a des moments où ça plafonne et si les gens ont besoin de cours supplémentaires, ils ne peuvent pas les faire dans la région. »

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a-t-il des craintes pour la survie de certains organismes de francisation? « Certains organismes nous ont fait part de leurs inquiétudes. Nous sommes sensibles à cette situation », a-t-on fait valoir par courriel.

Quant à la question de l'équipement, le Ministère a indiqué que « beaucoup d'élèves possédaient déjà leur propre équipement informatique ». Pour les autres, des solutions alternatives ont été proposées, comme le prêt par des organismes partenaires et la réouverture des bibliothèques qui peuvent offrir des postes de travail.



Le SEE obtient un mandat de grève

SABRINA LAVOIE

sabrina.lavoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie s'est donné un mandat de grève « pouvant aller jusqu'à cinq jours » devant l'impasse entourant les négociations entre les travailleurs du secteur public et le gouvernement québécois.

Sur un total d'environ 3500 membres, plus d'un millier se sont prononcés pour la grève, dans une proportion de 80 pour cent, cette semaine. Pas moins de 89 % d'entre eux ont aussi voté pour un ralliement national avec d'autres groupes syndicaux de la province.

« Lors de nos assemblées, nous avons entendu plusieurs témoignages d'enseignants et d'enseignantes qui indiquent vouloir changer de carrière si la situation ne change pas », relate Richard Bergevin, président du SEE.

« Si c'est le seul moyen qu'ils ont pour obtenir des changements significatifs, ils sont prêts à aller en

grève au moment jugé opportun. »

Le syndicat affilié à la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) souhaite notamment que Québec revoie la composition des classes et l'encadrement des services pour les élèves en difficulté ainsi que la liste de tâches des enseignants, toujours à la hausse alors que la rémunération, elle, reste stable.

« L'idée de départ, c'est de mettre de la pression sur le gouvernement pour qu'enfin il se remette au travail à la table de négociation », rappelle M. Bergevin. Il précise que depuis mai 2020, « il ne s'est rien passé du côté patronal ».

Les conventions collectives de travail du secteur public sont échues depuis le 31 mars 2020.

« Dans le contexte actuel, avec la pandémie, nous avons rationalisé nos demandes pour nous en tenir à l'essentiel. Cependant, les négociateurs patronaux n'ont toujours pas de mandat pour faire avancer la négociation. Le constat? On a des gens devant nous qui nous disent toujours non. »

D'AUTRES VOTES POUR UNE GRÈVE

Réunis en assemblée générale mercredi pour la même raison, les membres du Syndicat du personnel professionnel du Cégep de Sherbrooke (SPPCS) se sont aussi prononcés en faveur d'une grève de cinq jours exercée au moment « jugé opportun ».

Les membres du Syndicat du personnel de soutien du Cégep de Sherbrooke (CSQ) avaient quant à eux voté pour de la tenue d'une grève au mois de décembre dernier.

Même son de cloche pour les membres du Syndicat du personnel technique et administratif (SPTA-CSQ) du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke, qui ont voté cette semaine à 74 pour cent pour une grève.

Les syndicats affiliés à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ont le mandat de tenir des votes de grève jusqu'à la fin de janvier, conformément au mandat adopté dans le cadre de leur Conseil général des négociations.



GESTION DES MASQUES DE PROCÉDURE DANS LES ÉCOLES

« ÇA NOUS CRÈVE LE CŒUR DE JETER »



JÉRÔME SAVARY

jerome.savary@lavoixdelest.ca

Environ 190 000 masques médicaux (aussi appelés « de procédure ») sont jetés chaque semaine à travers les établissements scolaires des centres de services scolaire du Val-des-Cerfs et des Hautes-Rivières. Faute, notamment, d'une offre de recyclage qui n'est pas adéquate.

« On nous recommande de les mettre à la poubelle, mais cela nous crève le cœur », assure à Val-des-Cerfs François Bergeron, le directeur des ressources matérielles, volet opération.

En effet, le recyclage du polypropylène (lire autre texte) n'est pas encore au point. Conséquence : les masques prennent le chemin du bac à ordures, tel que le recommande l'Institut national de santé publique du Québec depuis juillet dernier (Ref. *Recommandations intérimaires COVID-19: port du couvre-visage ou du masque médical par la population générale*).

M. Bergeron se dit conscient que le centre de services sco-

laire est un acteur public important : « Nous avons toujours conscience de vouloir laisser la plus faible empreinte écologique. Cela fait partie de nos mœurs. »

Le CSS Val-des-Cerfs a effectué des recherches auprès de différents fournisseurs de services de collecte et de recyclage des masques, mais n'en a retenu aucun, l'offre de recyclage étant incomplète. Aucune des entreprises référencées dans un document de Recyc-Québec daté du 16 décembre dernier ne propose encore la conversion des masques en un produit fini, même si l'une d'entre elles se dit près d'y arriver.

Le directeur des ressources matérielles de Val-des-Cerfs justifie également la décision du centre de services scolaire par l'avis de personnes-ressources en environnement, tel le directeur général du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets, qui indiquait cette semaine à Radio-Canada que « l'offre de collecte et de recyclage n'est vraiment pas adéquate ni appropriée pour une école ».

SUIVRE LA SANTÉ PUBLIQUE

M. Bergeron espère que des méthodes de recyclage efficaces seront trouvées en un temps record, évoquant la vitesse à laquelle des vaccins contre la

COVID-19 ont été conçus. En attendant, deux masques sont donnés chaque jour aux élèves des écoles secondaires ainsi qu'à ceux en formation professionnelle et dans les centres d'enseignement aux adultes.

« Le plus important pour nous est d'assurer la sécurité des élèves, dit le représentant de Val-des-Cerfs. Dans le doute, on s'en remet au moyen le plus sécuritaire. »

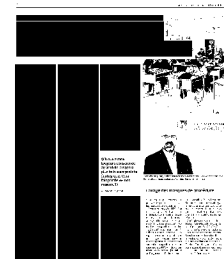
Ainsi, 65 000 masques sont utilisés et jetés chaque semaine par les élèves de Val-des-Cerfs, et 15 000 par le personnel de ce même territoire.

Au CSS des Hautes-Rivières, environ 110 000 masques sont utilisés par semaine, ce centre de services scolaire englobant sept écoles secondaires, dont les écoles Paul-Germain-Ostiguy à Saint-Césaire et Monseigneur-Euclide-Théberge à Marieville.

LOGISTIQUE

« C'est une assez grosse logistique », prévient M. Bergeron, alors que la gestion de ces opérations est centralisée au CSS du Val-des-Cerfs.

Pour que chaque établissement ait pu disposer lundi dernier de suffisamment de masques, chacun d'entre eux avait été livré une semaine avant que les élèves arrivent, et les stocks fournis correspondaient alors à l'équivalent de trois semaines



d'utilisation. « On voulait que les écoles puissent se préparer », de dire M. Bergeron, indiquant que les livraisons seront ajustées par la suite en fonction des besoins des écoles.

Le CSS effectue déjà des rondes de livraison deux fois par semaine, que ce soit pour du désinfectant à mains, des visières, des lunettes de protection ou autre.

Ce sont environ 2500 gallons de désinfectant à mains qui seront par ailleurs utilisés par les différents établissements scolaires de Val-des-Cerfs pour la durée de l'année scolaire.

Les masques, comme d'autres

équipements, sont fournis au CSS du Val-des-Cerfs par le gouvernement via le Centre d'acquisition gouvernemental (CAG).

COÛT DU RECYCLAGE

Si le processus et la rentabilité du recyclage du polypropylène composant les masques médicaux ne sont pas encore tout à fait au point, ils représentent également un coût, évalué par M. Ménard, du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets, à 10 000 \$ par mois pour une école secondaire.

Autant d'argent, souligne M. Bergeron, qui sera consacré pour l'instant aux services

aux élèves. « Il faut comprendre qu'on fera toujours le choix d'aller d'abord soutenir l'élève, et on ne dispose pas d'argent de façon illimitée. »

Plus largement, *La Presse+* indiquait vendredi que le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a annoncé cette semaine que les dépenses pour la récupération des masques seraient remboursées aux centres de services scolaires, devant les réactions par rapport à la mise au rebut du demi-million de masques médicaux utilisés chaque jour dans les écoles secondaires de la province.

Lavage des masques de procédure

Si on ne peut pas les recycler, pourquoi ne pourrait-on pas laver les masques de procédure?

C'est ce que suggère UFC-Que choisir, l'équivalent français de Protégez-vous. Selon l'organisme, les masques de procédures jetables peuvent être lavés jusqu'à 10 fois sans compromettre leur capacité de filtration.

« On a été très surpris des résultats. Même au bout de 10 lavages avec du détergent, avec un passage au sèche-linge et un repassage ensuite, ces masques gardent une capacité de filtration supérieure à 90% », indiquait en novembre dernier une journaliste de l'organisme à Radio-Canada.

La journaliste française Anne-Sophie Stamane précisait également que le Centre national de recherche scientifique français (une organisation publique très crédible) avait obtenu les mêmes résultats.

Après plusieurs courriels adressés à différentes organisations de santé publique, *La Voix de l'Est* a été invitée à prendre contact avec l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail, pour savoir si des tests avaient été faits en ce sens au Québec. Toutefois, nous n'avions pas encore obtenu de réponse à ce sujet au moment d'écrire ces lignes. **JÉRÔME SAVARY**



LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE DES JEUNES SOUS ENQUÊTE



JEAN-FRANÇOIS GUILLET

jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

Pour beaucoup d'entre nous, la pandémie a entraîné une hausse importante du niveau de stress et les jeunes ne sont pas épargnés par ce phénomène. Afin de mieux comprendre les répercussions de la COVID-19 sur leur santé psychologique, des milliers d'étudiants de 12 à 25 ans en Estrie sont appelés à se prononcer sur le sujet, d'ici le 26 janvier, dans le cadre d'une enquête de la Santé publique.

Il y a un an, un groupe d'étudiants en médecine de l'Université de Sherbrooke, sous la supervision de leur professeure, la D^{re} Mélissa Généreux, a mené un sondage sur le vapotage chez les jeunes, répartis dans une vingtaine d'écoles en Estrie. L'initiative avait connu un franc succès, car 6000 élèves du secondaire ont répondu à l'appel. « Avec mon nouveau groupe, je me suis dit que la COVID se prêtait bien à répéter l'expérience d'un nouveau sondage, a indiqué la médecin-conseil à la direction de la santé publique de l'Estrie. Tout ça en continuité avec les travaux que je fais déjà concernant la réponse psychologique chez les adultes de 18 à 24 ans en temps de pandémie. »

Le sondage est en cours auprès de la clientèle de 25 écoles secondaires à travers le territoire, en plus des cégeps, notamment ceux de Sher-

brooke et de Granby. Les universités de Sherbrooke et Bishop's sont également mises à contribution. L'initiative est chapeautée par trois étudiants en médecine et D^{re} Généreux. En milieu de semaine, plus de 2100 personnes avaient rempli le questionnaire. La médecin-conseil s'attend à avoir plus de 5000 répondants.

Par ailleurs, l'enquête a pris récemment une plus grande ampleur, car la Mauricie a emboîté le pas. On y sonde les jeunes dans 16 écoles secondaires et cinq cégeps. « On double carrément le projet », a imaginé la D^{re} Généreux.

SIMPLICITÉ

Afin de rallier le plus grand nombre de répondants, la D^{re} Généreux et son équipe ont élaboré un sondage, de concert avec le réseau scolaire, à la fois simple et représentatif de la génération visée. Évidemment, sans occulter l'aspect scientifique d'une telle démarche. La majorité des répondants passent à travers le questionnaire en une dizaine de minutes, a mentionné celle qui pilote le projet.

Une partie du sondage concerne les signes d'anxiété généralisée. Idem à propos de la dépression majeure. On passe aussi en revue plusieurs facteurs de stress potentiels chez les jeunes. Les cours à distance nuisent-ils à leur santé psychologique ? Et à l'inverse, les cours en présentiel génèrent-ils de l'anxiété chez cette clientèle ?

On prend également le pouls des jeunes à propos des pertes financières liées à la pandémie, l'isolement social et le temps d'écran, a cité en exemples Mélissa Géné-

reux. On mise aussi sur des aspects positifs. « Au cours de la prochaine année, a-t-elle dit, qu'est-ce qui pourrait contribuer à améliorer la santé psychologique des jeunes ? »

Au-delà du portrait qui découlera de l'enquête, les chercheurs veulent que leur travail mène à des actions concrètes. « Dans les derniers mois, les échanges [dans les milieux communautaire et médical] tournaient plus autour du virus, de la maladie et des mesures sanitaires à mettre en place, a mentionné l'ex-directrice de la santé publique en Estrie. On parlait relativement peu des impacts psychosociaux que la pandémie engendre chez nos jeunes, qui sont probablement plus grands que les répercussions du virus en tant que tel chez cette clientèle. On veut donc savoir ce qui cause la détresse chez eux et trouver des pistes de solutions. »

Et pas question que les recommandations soient reléguées aux oubliettes, a assuré D^{re} Généreux. « Au-delà de décisions qui incombent au milieu scolaire, certaines sont liées à la santé publique, voire au gouvernement. J'espère que ça trouvera écho jusqu'aux décisions nationales. »

La collecte de données se terminera mardi prochain. La médecin-conseil et son équipe amorceront alors un « véritable sprint » pour les colliger le plus rapidement possible. « On veut diffuser un communiqué jeudi pour donner les résultats les plus frappants. Ce ne sera pas une mince tâche, mais on commence déjà à voir les tendances qui se dégagent. »



NOUVELLE FORMATION AU CAMPUS BROME-MISSISQUOI « La demande pour des gardiens de sécurité est énorme »

JEAN-FRANÇOIS GUILLET

jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

La pandémie engendre des casse-têtes logistiques pour bien des entreprises et commerces. Notamment en ce qui concerne le respect des règles sanitaires, ce qui a une incidence directe sur les besoins de gardiens de sécurité. La Commission scolaire Eastern Townships a exploité ce filon en développant une nouvelle formation dans ce créneau, qui sera lancée au Campus Brome-Missisquoi à Cowansville dès le début février.

« Avec la pandémie, on voit des offres d'emplois sortir d'un peu partout. La demande pour des gardiens de sécurité est énorme, ici et ailleurs au Québec. On devait s'ajuster et on l'a fait rapidement », a indiqué en entrevue le directeur de centre pour la Commission scolaire Eastern Townships, Martin Vigneux.

Travailler comme gardien de sécurité nécessite un permis du Bureau de la sécurité privée (BSP). La formation obligatoire est de 70 heures. Or, les besoins sont si criants que le BSP a allégé ses critères pour donner des permis temporaires sans que les candidats aient complété la formation minimale, a mentionné celui qui s'occupe du volet de développement de projets et services aux entreprises à Eastern Townships.

Actuellement, certains centres

à travers le Québec offrent une attestation d'études professionnelles (AEP) de gardien de sécurité totalisant près de 400 heures de formation. Pour accélérer le processus afin d'avoir des candidats prêts à l'emploi le plus rapidement possible, un cours abrégé a été développé.

« On a pris plusieurs éléments de la formation longue (AEP) pour en faire une de 279 heures. On a principalement misé sur les points qui amènent les candidats vers de la certification dans différents volets. »

On y passe entre autres en revue les techniques d'intervention, les limites, les devoirs. « Mais ça va au-delà de l'intervention physique et de l'aspect psychosocial dans le travail au quotidien. Au niveau de l'industrie, les futurs gardiens pourront travailler dans des espaces clos, avec des ponts roulants, des chariots élévateurs. On veut que les gens qui complètent notre formation soient polyvalents. Ça va leur ouvrir plusieurs portes », a mentionné M. Vigneux.

ADMISSIBILITÉ

La formation bilingue (français/anglais) de gardien de sécurité offerte au Campus Brome-Missisquoi sera gratuite, car elle est financée par le gouvernement du Québec. L'absence d'antécédents judiciaires est en tête de liste des critères d'admissibilité. De plus, les candidats ne peuvent pas être en formation dans un autre domaine d'activité.

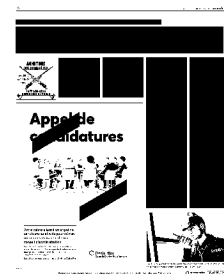
Bien que certaines personnes ayant de faibles revenus puissent être acceptées, on mise principalement sur les gens sans emploi. D'ailleurs, ceux-ci pourraient obtenir une aide financière hebdomadaire pouvant atteindre 500 \$, via le Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation (PARAF). Cette aide sera versée durant toute la durée de la formation.

BESOINS

Une première cohorte d'une dizaine d'étudiants sera lancée en février. Martin Vigneux veut toutefois bien jauger les besoins réels à long terme avant d'élargir son offre. « On sait qu'il y a de grands besoins dans ce domaine. Mais, on sait aussi que la pandémie se terminera un jour. Il pourrait y avoir un essoufflement de la demande. On veut donc s'ajuster en fonction des besoins une fois que la COVID sera du passé. »

Les candidats pourront travailler dans plusieurs types d'organisations, notamment des commerces, des industries ou pour des firmes privées, a cité en exemples M. Vigneux. Selon ce dernier, le salaire moyen oscille autour de 18 \$/heure.

« Il y a énormément de débouchés vers l'emploi, a-t-il dit. Et jusqu'ici, on voit un bel engouement pour la formation. »



Une douzaine de classes fermées en Outaouais



DANIEL LEBLANC

Le Droit

Sur les 511 classes fermées dans le réseau scolaire québécois en raison de la COVID-19, une douzaine se trouvent en Outaouais.

Alors que les élèves du secondaire ont pu retourner sur les bancs d'école lundi, une vingtaine de cas de COVID-19 ont été recensés dans les écoles de la région au fil de la dernière semaine.

Au Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO), des cas d'infection ont été signalés aux écoles primaires Saint-Jean-Bosco, au-Coeur-des-Collines, Jean-de-Brébeuf, des Deux-Ruisseaux (2), des Rapides-Deschênes et du Plateau (4), en plus des écoles secondaires de l'Île et Grande-Rivière. Au total, sept groupes étaient fermés en date de vendredi sur le territoire.

L'école polyvalente Nicolas-Gatineau (2) ainsi que les écoles de l'Orée-des-Bois (2), des Trois-Saisons, du Bois-Joli et de la Colline ont rapporté des cas positifs de coronavirus au cours des derniers jours au Centre de services scolaire des Draveurs (CSSD), où on dénombre quatre classes en enseignement virtuel.

Dans certaines situations, puisque le tout s'est déroulé durant le congé scolaire, la personne infectée n'a pas fréquenté l'établissement en question au cours de sa période de contagion, si bien qu'il n'y a pas lieu que

d'autres élèves ou des membres du personnel soient mis en isolement en raison de contact étroit.

Du côté du Centre de services scolaire au Coeur-des-Vallées (CSSCV), où une seule classe est fermée, trois cas ont été recensés cette semaine, soit à l'école Providence/J-M. Robert (2) ainsi qu'à l'école du Sacré-Coeur, dans le secteur Masson-Angers.

Plus au nord de la région, trois cas ont été signalés en l'espace de 24 heures au pavillon Sacré-Coeur de l'école du Coeur-de-la-Gatineau, à Gracefield, confirme le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSSHBO).

Écoles anglophones

Dans les écoles anglophones, la Commission scolaire Western Québec (CSWQ) n'avait pas publié les données pour cette semaine au moment d'écrire ces lignes, mais un seul cas a été rapporté jusqu'ici en janvier dans ses écoles. C'était le 14 janvier à l'école Greater Gatineau.

En date de mercredi soir dernier, on comptait 2008 cas actifs (80% concernent des élèves) répartis dans 1139 écoles primaires et secondaires du Québec. Trois établissements sont fermés en partie ou en totalité à travers la province.

De la rentrée scolaire de la fin août jusqu'au 22 décembre dernier, 21 400 cas avaient été signalés dans le réseau québécois, dont plus de 330 dans les écoles francophones publiques de l'Outaouais. À cela s'ajoute la quarantaine de cas rapportés durant cette même période à la CSWQ.

Sur la rive ontarienne, l'apprentissage à distance se poursuit pour les écoles d'Ottawa et de l'Est ontarien, si bien que les conseils scolaires ne publient pas de données sur les cas de COVID avant la réouverture des classes.

Plus d'espace pour Mont-Bleu à Asticou: les travaux retardés



DANIEL LEBLANC

Le Droit

Les travaux d'agrandissement de l'espace occupé par l'école secondaire Mont-Bleu au Centre Asticou dans le but d'y accueillir à temps plein les élèves de quatrième et cinquième secondaire dès que Gatineau ne sera plus une zone rouge sont plus longs qu'anticipés.

Dans une lettre acheminée aux parents vendredi, le directeur de l'établissement Pierre Ménard et la directrice générale du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO), Nadine Peterson, confirment que le réaménagement du bloc 500 est presque terminé mais qu'un problème d'approvisionnement occasionnera un retard.

L'un des fournisseurs a informé l'organisation qu'une pièce du système de ventilation ne pourra être livrée dans les délais initialement prévus dû à la pandémie de COVID-19.

«Par conséquent, si les travaux ne sont pas terminés lorsque le gouvernement annoncera la fin de la formule en alternance, actuellement prévue le 8 février, le retour à temps plein des élèves de secondaire 4 et 5 devra être repoussé jusqu'à l'achèvement des travaux. Nous savons que le retour en présentiel à temps plein est non

seulement souhaitable, mais également attendu avec impatience par les élèves et le personnel. Nous faisons le nécessaire pour assurer le respect des échéanciers des travaux, mais certains facteurs sont hors de notre contrôle», indique-t-on dans le message.

Les autorités scolaires n'avancent cependant aucune date ou nouvel échéancier.

Les 1600 élèves de Mont-Bleu logent temporairement au Centre Asticou depuis un peu plus de deux ans.

Les travaux en cours, réalisés à la suite d'un investissement de près d'un demi-million \$ du CSSPO, permettront d'ajouter dix salles de classe et une aire de commune afin d'être en mesure d'accueillir, lorsque les mesures sanitaires seront moins strictes, les 400 élèves de ces deux niveaux en présentiel à temps plein.

L'entente sur le réaménagement des lieux a été conclue en août dernier entre l'organisation et Services publics et Approvisionnement Canada.

Rappelons que c'est à la rentrée scolaire 2022 que l'école secondaire Mont-Bleu, sérieusement endommagée par un incendie en septembre 2018, rouvrira ses portes. Le coup d'envoi des travaux de réfection a été donné il y a deux semaines.

Plomb dans l'eau: le président du C.A. du CSSCV n'a pas voulu minimiser les statistiques



BENOIT SABOURIN

Le Droit

Le président du conseil d'administration du Centre de services scolaire au Coeur-des-Vallées (CSSCV), Daniel Cooke, a fait son *mea culpa* au lendemain de la publication sur Facebook de commentaires dans lesquels il semblait minimiser le fait que 25% des points d'eau présents dans les écoles primaires du territoire du CSSCV présentaient un taux de concentration en plomb surpassant la nouvelle limite de 5 microgrammes par litre ($\mu\text{g/l}$) établie par Santé Canada.

Dans un article intitulé «Plomb: le quart des points d'eau des écoles primaires du CSSCV non conformes» partagé le 21 janvier en soirée, sur le compte Facebook du journal Le Droit, M. Cooke a commenté «On va changer l'angle.... plus de 75% des points d'eau testés sont conformes et sécuritaires», un message qui lui a attiré les foudres de certains parents qui l'ont accusé publiquement, sur le réseau social, de ne pas prendre au sérieux la situation.

Joint vendredi par *Le Droit*, M. Cooke a dit qu'il s'était mal exprimé et qu'il ne revient pas à lui comme

président de conseil d'administration de parler au nom du CSSCV.

«Quand j'étais président du comité de parents et que j'avais une déclaration à faire ou un communiqué à rendre, j'étais mandaté pour le faire et je n'avais aucun problème à le faire. Dans ce cas-ci, je n'étais aucunement mandaté à m'exprimer au nom du CSSCV, parce que cette tâche revient au directeur général ou au directeur des communications. J'assume clairement que c'est vraiment mal formulé et maladroit de ma part ce que j'ai fait. Je ne voulais pas du tout minimiser les 25% de points d'eau non conformes. Je voulais mettre le focus sur le fait que les normes ont été modifiées et que le problème a été adressé dès qu'on a été mis au courant», a-t-il affirmé.

CSAD: le Centre de services scolaire se désiste

BRIGITTE TRAHAN

brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le Nouvelliste a appris, selon un document de la cour, que l'entente à l'amiable sans procès et sans admission de faits, de droit ou de responsabilité qui sera signée sous peu dans le dossier du Centre sportif Alphonse-Desjardins est en fait un désistement de la part du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy et du CSAD.

Du côté des principaux défenseurs, Jean-François Picard et Michel Morin, qui, eux aussi, avaient intenté des poursuites contre le Centre de services scolaire et le CSAD, personne n'a voulu commenter, vendredi.

Michel Morin, un des défenseurs et demandeurs dans ce dossier a toutefois indiqué au *Nouvelliste* qu'il ne poursuivrait pas ses procédures non plus, mais n'a pu en dire plus long. Il n'a pas été possible de joindre M. Picard.

Rappelons que le Centre de services scolaire (anciennement Commission scolaire) du Chemin-du-Roy, a dépensé près de 1 M\$ en honoraires juridiques dans ce dossier

entre 2016, date du début des poursuites et 2019, selon une information qu'avait obtenu Radio-Canada par la Loi d'accès à l'information. Le ministère de l'Éducation était venu en aide au CSS en lui versant une aide de 400 000 \$ à ce chapitre.

Les poursuites intentées par le Centre de services scolaire donnent une idée de l'ampleur du gouffre financier que représente le CSAD pour l'organisme public. Non seulement le CSAD occasionne-t-il des dépenses récurrentes de 700 000 \$ par année, encore à ce jour, mais sa construction avait également occasionné un dépassement de coûts de quelque 10 millions \$.

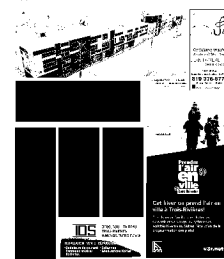
Les poursuites intentées par la Commission scolaire contre son ancien directeur, Michel Morin, la société de gestion de ce dernier, Morin Cadieux et contre Jean-François Picard, l'ancien directeur général, le directeur adjoint Michel Montambeault et l'ancien comptable Steven Bélanger totalisaient 5,6 M\$.

De son côté, Michel Morin avait répliqué avec une réclamation de 1,1 M\$ et Jean-François Picard, lui, avait également intenté une poursuite de 765 000 \$ contre ses anciens employeurs.

Au début de cette saga, la Commission scolaire avait déploré, lorsque cette affaire avait éclaté au grand jour, que des informations sur la gestion du CSAD avaient été tenues loin des oreilles de ses commissaires. Or, le Conseil d'administration du CSAD avait démontré par la suite qu'au moins un représentant de la Commission scolaire, parfois même deux ou trois, avaient assisté à chacune des 68 rencontres du conseil d'administration du CSAD, des 45 réunions du comité de vérification, des neuf assemblées des membres et des assemblées générales annuelles.

La porte-parole du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, Anne-Marie Bellerose, signale que «tout comme hier (jeudi), le Centre de services scolaire ne commentera pas les discussions en cours. Toutefois, il est important de souligner qu'un tel dépôt de désistement peut aller de pair avec une entente à l'amiable. Un communiqué de presse sera diffusé lorsque l'entente sera finalisée», dit-elle.

Notons qu'après le rapport du VGQ, la Commission scolaire avait procédé à un important redressement de la gestion du CSAD.



Personnel de soutien scolaire: deux mandats de grève dans la région

AMÉLIE HOULE

Amelie.Houle@LeNouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Afin d'exprimer leur mécontentement face au déroulement des négociations dans le secteur public et aux offres du gouvernement jugées «insultantes», des membres du personnel de soutien scolaire de la région se tournent vers l'option d'une grève de quelques jours, alors que deux mandats de grève ont été votés à cet effet cette semaine.

En effet, les employés de soutien scolaire de la Mauricie ont voté à 64 % pour la tenue de cinq jours de grève, à déclencher «au moment jugé opportun», lors d'une assemblée générale tenue cette semaine.

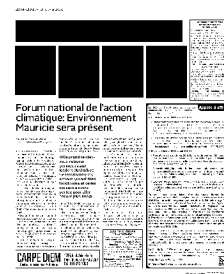
Dans un communiqué envoyé vendredi matin, le Syndicat dit vouloir envoyer un message au gouvernement sur la véritable crise des conditions de travail qui est vécue sur le terrain.

«Le gouvernement a décidé de négocier, malgré la pandémie qui frappe. Il est maintenant temps qu'il prenne place aux tables de négociation avec un réel désir de négocier. [...] Il faut que ça change maintenant, car nous sommes encore et toujours des essentiels en éducation. Est-ce que M. Roberge se souvient de notre apport au quotidien lorsqu'il était enseignant? À regarder les offres sur la table, il faut croire que non», a soutenu Mathieu Laforme, président du Syndicat des employés de soutien de la Mauricie.

Par ailleurs, on apprenait également jeudi que les employés de soutien scolaire du Centre de services scolaire de la Rivière allaient faire de même, alors qu'ils ont voté de leur côté à 70 % pour la tenue de cinq jours de grève.

Les deux Syndicats ont également rappelé qu'en novembre dernier, l'Institut de la statistique du Québec rapportait que la rémunération globale des employés de l'État québécois accuse un retard de 9,2 % par rapport aux autres salariés du Québec.

Rappelons que d'autres syndicats affiliés à la CSQ doivent également tenir des votes de grève d'ici la fin janvier.



entre elle et lui

NORMAND BOIVIN nboivn@lequotidien.com



Lâchez la relâche

Je n'ai jamais été fan de la semaine de relâche. Et quand j'entends dire que c'est ce congé scolaire qui fut la source de contamination du Québec à la COVID-19, ça ne m'aide pas à l'aimer.

Évidemment, ce congé scolaire existe depuis 37 ans dans la Belle province et c'est la première fois qu'on peut l'accuser d'avoir été le vecteur d'une pandémie. Espérons que ça ne se reproduira plus, mais ce n'est pas pour ça que je ne l'aime pas.

Je trouve que c'est un congé inutile qui cause des soucis aux parents et qui nous prive d'une partie de nos vacances estivales.

Quand j'étais jeune, cette relâche n'existait pas. Ça a été créé en 1983, pour les Jeux du Canada au Saguenay, car on avait besoin de vider les écoles pour la tenue des compétitions. La relâche, ça existait seulement à l'université (peut-être aussi au cégep, je ne m'en souviens plus). C'était une semaine de lecture. Ça nous permettait de nous mettre à jour dans nos travaux avant la période des examens de la fin mars.

Au primaire, on filait jusqu'à Pâques après les Fêtes et on n'est pas morts (Imaginez! Des fois la semaine de relâche tombe une semaine ou deux avant Pâques. Si les jeunes sont fatigués à ce moment-là, c'est plutôt de ne rien faire).

En revanche, on commençait l'école le mardi suivant la fête du Travail. Toujours à la même date.

Pas de confusion ni de questionnement.

Depuis l'instauration de la semaine de relâche, on ne sait jamais quand les enfants commencent l'école. C'est souvent au mois d'août. Quand les miens étaient d'âge scolaire, ils commençaient tout le temps l'école un jeudi. Un jeudi! Pas rapport! Un jeudi pour aller se présenter au professeur, puis partir en fin de semaine de la fête du Travail. Rien que pour «scrapper» une semaine de vacances!

Je vais vous dire un secret: mes deux garçons n'ont jamais été là le premier jour d'école. Je me souviens qu'en 2002, c'était le 22 août. En plein milieu des vacances. Nous étions en camping à Sainte-Monique; ils n'y sont pas allés (à l'école, bien sûr).

En revanche, la semaine de relâche est un casse-tête, car il faut occuper les enfants. Souvent, un ou les deux parents doivent prendre des vacances et ça se bouscule dans les entreprises pour avoir accès aux congés. Et si on veut partir en voyage: bonne chance, car tout est plus cher. Même les centres de ski montent leurs tarifs. L'industrie touristique n'est pas folle, elle en profite.

Parlant de l'industrie touristique, je crois qu'elle souffre davantage de la fin rapide des vacances d'été qu'elle ne bénéficie de la relâche en hiver.

Car à la relâche, ce n'est pas ici qu'on a envie de passer ses vacances. C'est dans le Sud. Oui, les centres de ski en profitent. Mais les skieurs représentent au plus 8% de la population.

En revanche, prolonger l'été d'une semaine serait avantageux pour notre industrie touristique qui mise sur le plein air avec notre lac, le zoo, Val-Jalbert, les campings, la véloroute, etc.

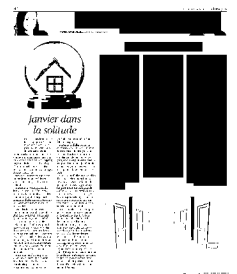
C'est désolant de voir les campings et les sites touristiques se vider l'avant-dernière semaine d'août pour ne se remplir que les week-ends.

Dans la tête des gens, le début des classes marque la fin de l'été alors qu'on a encore de magnifiques journées.

Une semaine de plus de vacances l'été, c'est un choix de plus pour les travailleurs qui ont de jeunes enfants et qui, souvent, sont les derniers à choisir leur période de vacances dans les entreprises.

Je sais qu'il y a des inconditionnels de la relâche. Mais quand on calcule les coûts-bénéfices, qu'on voit l'industrie touristique forcée de diminuer ses activités à la fin du mois d'août alors qu'on aurait à vivre encore de belles journées d'été, parce que le retour en classe marque la fin des vacances et la perte de centaines d'employés, il y aurait peut-être matière à y réfléchir.

Cette année, on a parlé de l'an-



nuler en raison des risques de
voir des gens voyager et impor-
ter le variant du virus, mais rien
n'est définitif. Ça serait une
bonne idée!

Des caméras pour certains brigadiers à St-Georges

Jtremblay



Courtoisie

Certains brigadiers scolaires de Saint-Georges seront désormais équipés d'une caméra portative de type GoPro afin de rehausser la sécurité des écoliers.

L'ajout du dispositif sur le dossard des brigadiers se fera aux traverses des écoles Aquarelle et Dionne.

Outre la question de la sécurité, l'objectif est également de sensibiliser les automobilistes à l'importance de respecter les feux de circulation ainsi que la signalisation utilisée par les brigadiers.

Les images captées par les caméras pourront aider à dénoncer les automobilistes délinquants.

Jean-du-Nord se lance dans le recyclage de ses 1600 masques distribués chaque jour

Jean St-Pierre



recyclage des masques COVID à l'école Jean-du-Nord

Marianne Robichaud est heureuse de participer au

Les élèves de l'école Jean-du-Nord de Sept-Îles sont en voie de devenir des champions du recyclage de masques contre la propagation de la COVID-19. L'école distribue 1600 masques par jour aux jeunes de Secondaire 1 à 3 depuis le début de la semaine.

Une opération de récupération des masques a vite été mise en place dans cette école verte reconnue. Des boîtes de récupération sont installées pour les jeunes de chaque niveau et le taux de retour des masques est impressionnant, affirme l'animateur à la vie étudiante à l'école Jean-du-Nord de Sept-Îles Dominic Marceau.

L'école a investi dans l'achat de boîte de récupération des masques COVID fournis par une entreprise de Magog qui voit au recyclage des couvre-visages. L'école secondaire de la rue Comeau remet un masque chaque matin aux élèves qui le conservent jusque dans l'autobus et en reçoivent un deuxième en après-midi. «Ça commence à faire beaucoup de masques qui circulent. Il nous fallait poser un geste comme école verte», affirme Dominic Marceau.

COVID-19 : fermeture d'un groupe à la Polyvalente de Disraeli

Communiqué

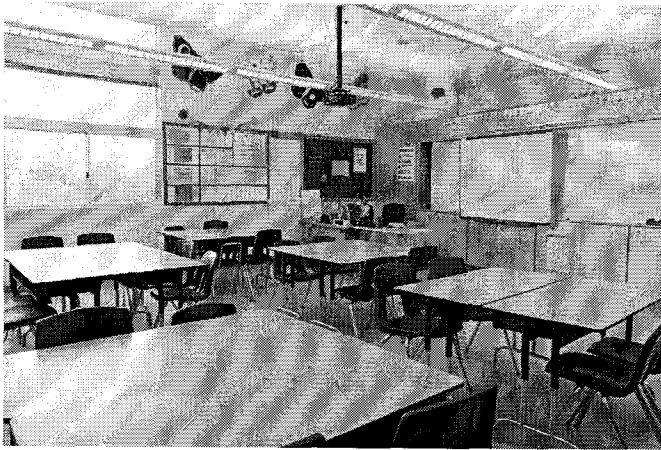


Photo : Depositphotos.com

Le Centre de services scolaire des Appalaches annonce la fermeture d'un groupe à la Polyvalente de Disraeli en raison de la présence de cas confirmés de COVID-19.

« En effet, nous devons fermer le groupe 01 de troisième secondaire jusqu'au 2 février inclusivement selon les recommandations de la Direction de la santé publique », précise le directeur général Jean Roberge.

Tous les parents concernés ont reçu une lettre pour les aviser de la situation et leur demander de suivre les consignes. Les membres de l'équipe-école communiqueront rapidement avec les parents afin d'offrir des services pédagogiques. « Poursuivons nos efforts et demeurons vigilants. Il ne faut surtout pas baisser la garde. Merci à toutes et à tous pour votre collaboration », ajoute M. Roberge.

Les élèves du secondaire portent des masques de procédure de niveau 1



Des élèves portant un masque de procédure à l'école.

PHOTO : GETTY IMAGES / IZUSEK

Mélyssa Gagnon

Depuis leur retour en classe lundi matin, les élèves du secondaire portent des masques de procédure de niveau 1 en tout temps. Il s'agit d'une protection adéquate, estime la professeure et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les bioaérosols de l'Université Laval, Caroline Duchaine.

Les masques ont été achetés par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), au nom du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, auprès de deux entreprises, Medicom et Terio. Chaque élève reçoit deux masques par jour. L'équipement de protection individuel (EPI) est aussi fourni aux enseignants.

Pour l'ensemble du Québec, 4,7 millions de masques seront utilisés chaque semaine. Environ 678 000 unités ont été acheminées aux centres de services scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Chaque masque a coûté 0,80 \$ au gouvernement.

Pour ce type de masque, aussi appelé masque chirurgical, il existe trois niveaux de protection : 1 (faible), 2 (modérée) et 3 (élevée).

Même si la barrière de protection des masques de procédure distribués dans les écoles secondaires est la barrière minimale et que ces masques ne sont pas reconnus comme étant les plus efficaces pour la protection contre les agents infectieux transmissibles par aérosols, elle est jugée adéquate par Caroline Duchaine.

Il n'y a pas de gain significatif entre les masques de niveau 1 et ceux de niveau 2 et 3. Ce qu'on recherche avec les masques, c'est l'effet barrière. Ce qui est positif, c'est qu'on s'assure à la base

d'uniformiser la qualité de l'approche pour que tout le monde ait un masque de protection, note la chercheuse, qui précise qu'il est dorénavant démontré que le masque protège aussi la personne qui le porte et non uniquement les gens qu'elle côtoie.

Les mêmes que dans les hôpitaux

Les masques de procédure utilisés en milieu scolaire sont les mêmes que ceux distribués dans le réseau de la santé depuis le début de la pandémie de COVID-19. Ils correspondent à la norme ASTM F2100, décernée par l'*American Society of Testing and Materials*, et sont approuvés par Santé Canada. C'est ce qu'a précisé, par courriel, Marie-Josée Côté, porte-parole du CAG.

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, sur son site Internet, précise que les masques de niveau 1 sont considérés suffisants pour prévenir le risque de transmission de la COVID-19 à l'extérieur des milieux de soins en absence de risque de projection de liquide biologique .

Ces masques doivent être changés aux quatre heures ou lorsqu'ils deviennent mouillés et ne peuvent servir plus d'une fois. C'est pour cette raison que les écoles en fournissent deux par jour aux élèves du secondaire et à leurs enseignants.

La transmission par aérosols considérée

La semaine dernière, l'**Institut national de santé publique** (INSPQ) a publié son rapport sur la transmission par aérosols de la COVID-19. On peut y lire que le risque de transmission du SRAS-CoV-2 est augmenté dans des espaces restreints, ventilés de façon inadéquate, à forte densité d'occupants et lorsque la durée d'exposition est prolongée.

Les données démontrent que la transmission lors de contacts rapprochés demeure la principale voie de transmission impliquée. Toutefois, elles suggèrent aussi qu'une transmission par aérosols à distance pourrait survenir, est-il expliqué dans le document. Un débat subsiste par contre sur la distance de transmission dans le cas des aérosols.

En novembre, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a revu ses directives au sujet des modes de transmission de la COVID-19. L'Agence reconnaissait alors, pour la première fois, le risque de transmission du virus par l'entremise de particules en suspension dans l'air.

Ces gouttelettes microscopiques sont générées lorsqu'une personne tousse, éternue, crie, chante ou parle et peuvent persister dans l'air, surtout lorsque les systèmes de ventilation sont désuets.

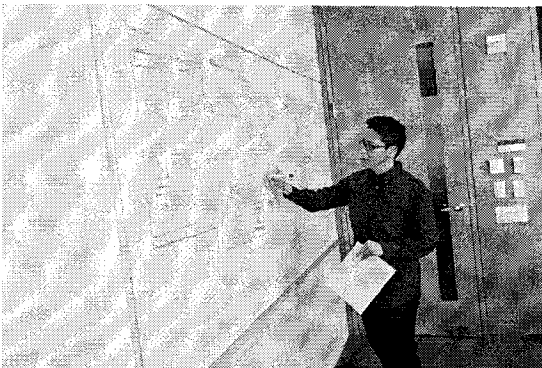
boom
104.1

Émissions | Animateurs | Concours | Nouvelles | COVID-19 | Musique | Chroniques | Style de vie

Retour en classe: des enseignants inquiets quant au dépistage rapide



JEAN-FRANÇOIS DESAULNIERS



Christina, Unsplash - Enseignant

Avec la reprise des classes au secondaire en présentiel, il y encore des écoles où il y a un certain nombre d'élèves et enseignants infectés en Montérégie. La Fédération autonome de l'enseignement a certaines inquiétudes quant à la qualité de l'air et la ventilation ainsi que le dépistage rapide des enseignants et élèves.

Au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, la porte-parole nous explique que 25 élèves et 4 membres du personnel sont infectés à la COVID-19. Il y a 2 groupes d'élèves du primaire en isolement mais uniquement en raison d'un seul cas déclaré dans le groupe.

19 écoles sont touchées mais il semble que la **contagion de certains élèves** n'est pas survenue en milieu scolaire mais possiblement par **transmission communautaire aux Fêtes**.

C'est le cas dans bien des écoles en Montérégie, ce qui peut expliquer qu'il y ait un nombre important de cas **après une certaine période sans être physiquement en classe** (selon la liste officielle du ministère de l'Éducation).

Du côté du Centre de service scolaire de Saint-Hyacinthe, on dénote 7 «situations» où des personnes atteintes (profs, élèves) de la COVID-19 ont fréquenté un établissement scolaire. 37 personnes sont en isolement préventif en lien avec ces cas.

Il n'y a **pas de fermeture de classe ni d'éclosion active**, les cas sont concentrés notamment à l'École René St-Pierre, École Notre-Dame-de-la-Paix et Saint-Thomas d'Aquin

À la Commission scolaire des Patriotes, il y a 58 élèves atteints et 18 employés dans quelques établissements. Là-bas, 5 groupes-classe dans 4 écoles sont «fermés» (sur un total de 69 écoles et centres de formation).

Et le dépistage rapide et la ventilation?

Au nombre des nouvelles mesures imposées dans les écoles, les élèves du secondaire, de la formation professionnelle et à l'éducation aux adultes portent un masque de procédure au lieu d'un couvre-visage.

Les jeunes du 2e cycle reste à la maison 1 journée sur 2 pour les cours à distance.

Pour la Fédération autonome de l'enseignement, qui regroupe des milliers d'enseignants en région, des précisions de la santé publique sur la qualité de l'air sont toujours demandées et le syndicat revendique aussi le dépistage rapide pour éviter de nouvelles éclosions.

Le président Sylvain Mallette demande au gouvernement d'agir dans ces 2 dossiers qui ont souvent été abordé avant la 2e vague.

«C'est pas normal, au Québec, qu'il y ait des centaines de milliers de tests rapides autorisés par Santé Canada qui dorment alors que du personnel est infecté. Et Ontario teste au niveau scolaire, pourquoi pas au Québec? Le dépistage rapide permettra d'éviter des bris de services surtout dans une période anxieuse pour les élèves et les enseignants. Pour la ventilation dans les écoles, des études en Italie montrent que la contamination peut se faire par la ventilation, le virus est plus actif l'hiver. On nous recommande d'ouvrir les portes des classes, ouvrir les fenêtres mais il y a clairement un enjeu. 54% du parc immobilier scolaire est dans un mauvais état. L'INSPQ a investigué avant les Fêtes et toutes les classes seront testées pour en avoir le coeur. Le ministre de l'Éducation doit maintenant s'assurer que la ventilation dans les écoles soit acceptable.»

- Sylvain Mallette, président de la Fédération autonome de l'enseignement

Pour la vaccination des profs, M. Mallette se réjouit que les enseignants soient dans les clientèles prioritaires après les aînés en CHSLD et dans les RPA. Les dernières discussions avec le gouvernement montrent qu'en avril, l'opération débiterait.

«Selon la disponibilité des doses, c'est à la fin mars et début avril que les profs auront accès au vaccin. Il se peut que les professeurs qui travaillent avec des clientèles spécifiques puissent avoir accès au vaccin plus rapidement. Sur ce point, c'est une excellente nouvelle du gouvernement.»

- Sylvain Mallette, président de la Fédération autonome de l'enseignement

CSSBE

Le retour en classe des élèves et ses nombreux défis

SÉBASTIEN ROY

sebastienroy@leclairerprogres.ca

ÉDUCATION. La rentrée des élèves du primaire après la pause du temps des Fêtes s'est bien déroulée selon le directeur général du Centre de services scolaires de la Beauce-Etchemin (CSSBE), Normand Lessard.

« Il faudra une période d'adaptation pour adapter la routine des élèves, mais des personnes à qui j'ai parlé m'ont dit qu'elles avaient été impressionnées par la gestion du port du masque des élèves », a indiqué M. Lessard le 12 janvier.

Rappelons que le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a annoncé que le port du masque était obligatoire dans les corridors et les aires communes. Il l'est aussi en classe pour les élèves de cinquième et de sixième années. Cependant, il ne l'est pas à l'extérieur, notamment lors des récréations.

Pour la rentrée des élèves du secondaire, le directeur général est confiant que tout se passera sans anicroche. « Le masque sera obligatoire, mais des mesures similaires avaient été mises en place avant les Fêtes », a-t-il ajouté. Les élèves de troisième, quatrième et cinquième secondaires reprendront donc les cours à distance un jour sur deux.

M. Lessard se croise les doigts pour éviter les cas de COVID-19 dans les établissements scolaires de la région. « Oui, on peut faire les cours à distance, mais le meilleur endroit pour que les élèves apprennent est en classe », a-t-il mentionné.

QUALITÉ DE L'AIR

Au sujet de la qualité de l'air, M. Lessard a indiqué que huit établissements avaient déjà été testés lors de l'échantillonnage réalisé par le ministère de l'Éducation dans 330 écoles. « Les tests ont révélé que ces huit établissements étaient sous les 1000 parties par million (ppm) de CO₂ », a-t-il précisé.

Rappelons que la quantité de dioxyde de carbone sert d'indicateur pour déterminer la

qualité de l'air. La cible du Ministère est d'avoir un taux inférieur à 1000 ppm, alors que l'on tolère jusqu'à 5000 ppm en milieu de travail.

Comme annoncé par M. Roberge, toutes les écoles devront être testées prochainement. « Nous pourrions travailler sur les tests pour l'ensemble de nos établissements dès que nous aurons les directives finales, ce qui devrait aller vite », a soutenu M. Lessard.

Au sujet des purificateurs d'air, le directeur général se fie à la Direction de la santé publique, qui ne recommande pas leur utilisation. « Des experts se sont penchés sur la question. Nous allons respecter les directives », a-t-il soutenu.

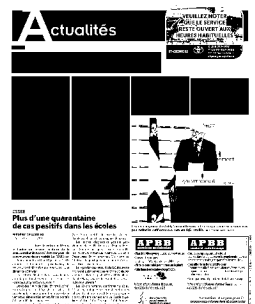
Ce dernier a cependant affirmé ne pas avoir reçu de directives pour retirer les purificateurs qui seraient déjà installés. « Le ministère de l'Éducation mettra en référence des groupes ou des firmes que nous pourrions contacter pour nous assurer que les purificateurs ont été installés et positionnés de façon à offrir une efficacité optimale », dit-il.

LES ÉVALUATIONS

Finalement, M. Lessard voit d'un bon œil les modifications apportées à la pondération des étapes scolaires et l'annulation des évaluations ministérielles de fin d'année.

« Les évaluations servent à brosser un portrait à un moment fixe. Si un élève ne réussit pas à ce moment, cela ne veut pas dire qu'il ne réussira jamais. L'objectif en modifiant la pondération est d'encourager les élèves à persévérer dans leur cheminement scolaire », a-t-il mentionné.

De plus, le ministère fera parvenir des directives sur les « savoirs essentiels », comme l'a dit le ministre Roberge, pour s'assurer que les jeunes réussissent leur année scolaire et qu'ils soient confiants pour la prochaine. « Je fais confiance à nos professeurs pour y arriver. Ils sont habitués à naviguer avec les directives ministérielles », conclut M. Lessard.



CSSBE

Plus d'une quarantaine de cas positifs dans les écoles

FRÉDÉRIC DESJARDINS

fdesjardins@leclairleurprogres.ca

ÉDUCATION. Avec le retour à l'école, le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE) doit composer de nouveau avec des cas positifs à la COVID-19.

Pour la période du 12 au 17 janvier, le CSSBE a enregistré 46 diagnostics positifs. Vingt de ces cas ont été déclarés entre le vendredi 15 et dimanche 17 janvier.

L'école Roy et Saint-Louis de La Guadeloupe a été la plus touchée. Pour cinq cas positifs, 78 élèves sont placés en isolement.

Les écoles Fleurs-de-Soleil (Sainte-Justine), Saints-Anges, De Léry (Beauceville) et Curé-Beaudet (Saint-Éphrem) ont mis collectivement 89 élèves en isolement. Un cas positif a été confirmé dans chaque école.

Toujours du 15 au 17 janvier, la Polyvalente de Saint-Georges, l'école des Deux-Rives

(Saint-Georges) et l'école secondaire Veilleux (Saint-Joseph) ont chacune signalé deux cas.

Les autres diagnostics positifs proviennent des écoles Lacroix et l'Aquarelle de Saint-Georges, ainsi que des écoles le Tremplin (Saint-Victor), Arc-en-Ciel (Saint-Odilon) et la Découverte (Saint-Hénédine). Mis à part les 11 élèves diagnostiqués, aucun autre élève n'a pas été placé en isolement.

Le 14 janvier, deux cas à l'école La Découverte ont mené à l'isolement préventif de 35 élèves. Un cas positif a été signalé à l'école M^{re} Feuiltault (Sainte-Marie). Quatre élèves ont été placés en isolement préventif.

Les 23 cas restants, confirmés du 12 au 14 janvier, impliquent seulement le retrait des élèves atteints de la COVID-19. Ces diagnostics touchaient des écoles à La Guadeloupe, Saint-Victor, Saint-Georges, Saint-Prosper, Saint-Odilon, Saint-Joseph, Saints-Anges et Sainte-Marie.



Une nouvelle procédure pour s'inscrire à l'école

En raison des consignes sanitaires en place, les parents ne doivent pas se présenter à l'école pour inscrire leur enfant. Ceux-ci sont plutôt invités à remplir le formulaire de préinscription sur le site Web du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy au www.csduroy.qc.ca/prescolaire-et-primaire/inscription-prescolaire/.

Les parents recevront ensuite, par courriel, un rendez-vous pour se présenter à l'école.

Cette procédure permettra d'éviter toute file d'attente et de diminuer le nombre de contacts pour protéger les parents et les membres du personnel des écoles.

Les inscriptions des maternelles 4 ans et 5 ans sont en cours jusqu'au 29 janvier 2021,

en même temps que celles du primaire, du secondaire et des écoles à projet particulier.

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissibles, les enfants doivent avoir 4 ans ou 5 ans avant le 1^{er} octobre 2021.

Lors de l'inscription, les documents essentiels à avoir sous la main sont :

- Le certificat de naissance (version originale en grand format);
- Deux preuves de résidence au choix : permis de conduire valide, relevé de compte de téléphone fixe, d'Hydro-Québec ou de taxes municipales.
- Élève né hors Canada : tous les documents originaux d'immigration (s'il y a lieu)



PROJETS PRIVÉS

DÉV MÉTA

Le projet de complexe résidentiel Le Rubis par Marquise à Laval, dont l'évaluation financière se chiffre à 135 millions de dollars, comporterait deux immeubles de 172 condos. Plusieurs firmes ont déjà été mandatées et les travaux seraient entrepris dès février 2021.

MÉTRO

La préparation du terrain pour l'agrandissement du supermarché de Pierreville commencerait au printemps 2021. Le réaménagement d'espaces intérieurs ainsi que l'ajout de 550 mètres carrés seraient prévus. L'ensemble des interventions serait estimé à environ trois millions de dollars.

PROJETS PUBLICS

CHÂTEAU-RICHER

Les travaux seraient prévus en 2022 et 2023 pour la construction d'un chemin de contournement à Château-Richer, budgétée à dix millions de dollars. Le projet est inscrit dans le Programme triennal d'immobilisation 2021-2023 de la Ville.

CSS DE LA CÔTE-SUD

L'appel d'offres destiné aux entrepreneurs serait publié en novembre 2021 pour la construction d'une école de 15 classes à Saint-Charles-de-Bellechasse. Vingt millions de dollars seraient prévus pour ce projet qui serait réalisé entre les mois de mars 2022 et d'octobre 2023.

HYDRO-QUÉBEC

Cinq cents millions de dollars seraient planifiés pour le rehaussement de la capacité de la ligne aérienne de 18 kilomètres de l'Aqueduc-Saraguay, à Montréal. Les opérations de mise à niveau débuteraient en 2023 et impliqueraient la conversion de trois postes de transformation.

SAINTE-THÈCLE

La réfection d'infrastructures municipales sur les rues Notre-Dame et Saint-Jacques, à Sainte-Thède, serait estimée à 8,5 millions de dollars. L'ouverture du chantier, de ce projet inscrit au Programme triennal d'immobilisation 2021-2023 de la Municipalité, serait envisagée dès le printemps 2021.



Communiqué (s)

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

DÉCOUVRE TA VRAIE NATURE!

Une nouvelle formation de courte durée pour opérer et assurer l'entretien de sites récréotouristiques

La Malbaie, le 22 janvier 2021. – Une formation de courte durée sera disponible pour répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises et des milieux récréotouristiques locaux, nationaux et provinciaux. Destinée aux jeunes âgés de 16 à 35 ans, l'attestation d'études professionnelles *Opération et entretien d'un site récréotouristique* est maintenant offerte par le Centre de services scolaire de Charlevoix, en plus de l'être dans trois autres régions du Québec, Lanaudière, l'Outaouais et le Témiscouata.

La Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) responsable du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, administré conjointement avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), octroie une somme de 929 665 \$ au projet *Découvre ta vraie nature*.

Ce projet, porté par la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ), est financé dans le cadre du [Programme de renforcement collectif des compétences de la main-d'œuvre](#) qui vise à soutenir les projets de formation des promoteurs collectifs qui sont des regroupements permanents dont les actions touchent plusieurs entreprises ou personnes en emploi, dont les jeunes sous-représentés sur le marché du travail.

Le parcours de cette formation se tiendra à la fois en ligne, sur le terrain et aussi en entreprise et sera d'une durée totale de 1 140 heures. Le stage en entreprise, équivalant à 420 heures, sera rémunéré par l'employeur. En plus d'être diplômé du programme d'études *Opération et entretien d'un site récréotouristique* d'une durée de 720 heures, l'élève obtiendra des certifications nécessaires à l'exercice de ce métier, telles que *Secourisme en forêt*, *Conduite d'embarcation*, *Maniement des armes à feu*, *Abattage manuel* et *ASP Construction*.

« La formation, notamment le rehaussement des compétences, permet aux travailleuses et aux travailleurs de s'adapter aux transformations du marché du travail. Je suis heureux de constater que nos partenaires sur le terrain offrent cette formation de courte durée pour permettre de répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises de la région. La formation et la requalification des travailleuses et des travailleurs permettront de faciliter l'intégration du plus grand nombre de personnes au marché du travail et, surtout, leur permettront d'y rester le plus longtemps possible pour que tous et toutes puissent participer à faire rayonner l'économie du Québec », souligne M. Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie.

« Cette formation s'avère une avenue très intéressante pour un jeune qui est à la recherche de sa voie puisqu'elle l'amènera vers un travail où il sera en contact avec la nature, au quotidien, et où il pourra profiter de tous les bienfaits qu'elle lui procure. Cette formation offre d'excellentes perspectives d'emploi. Les pourvoiries, les camps de vacances, les parcs régionaux, provinciaux et nationaux, et les autres entreprises récréotouristiques, qu'elles soient publiques ou privées, sont autant de choix d'employeurs pouvant avoir des besoins de main-d'œuvre », s'est exclamée madame Shany Tremblay, directrice adjointe du Centre de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle de Charlevoix.

Les quatre centres de services scolaires proposant cette formation sont le Centre de services scolaire des Affluents, le Centre de services scolaire de Charlevoix, le Centre de services scolaire des Draveurs et le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs. Soulignons que les centres travailleront en collaboration avec les carrefours jeunesse locaux qui eux, accompagneront les jeunes du début à la fin de leurs parcours.

Source :

Direction générale
Centre de services scolaire de Charlevoix
418 665-3765, poste 3000

Avec la participation financière de :



FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC

Distinctions Reconnaissance 2020-2021 - Valoriser l'engagement parental en éducation

25 janvier 2021

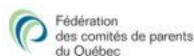
Au lendemain de la journée internationale de l'éducation, la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) lance sa campagne annuelle de nomination par les comités de parents des lauréats des Distinctions Reconnaissance!

Les Distinctions Reconnaissance sont un des moyens créés par la FCPQ pour souligner l'importance de l'engagement parental en éducation. Chaque année, les comités de parents membres sont invités à choisir un parent ou une équipe de parents bénévoles dont l'implication et les réalisations ont été exceptionnelles pendant l'année.

« L'engagement parental en éducation est un indicateur de réussite pour nos jeunes et un facteur de la vitalité de nos milieux scolaires, en plus d'être une vocation pour bien des parents. Cet engagement mérite d'être valorisé et pérennisé. J'en profite pour saluer et remercier tous les parents pour leur implication en éducation, que ce soit en accompagnant leurs enfants dans leurs apprentissages ou en siégeant sur une instance de participation du réseau scolaire », dit Kévin Roy, président de la FCPQ.

Les lauréats des Distinctions Reconnaissance sont des parents bénévoles qui proviennent de partout au Québec et qui sont des modèles pour leurs pairs. Chaque comité de parents est invité à nommer son lauréat avant la fin de l'année scolaire. Des actions de valorisation seront réalisées au cours de la prochaine année. Pour plus d'informations, consultez [le site de la FCPQ](#).

Pour plus d'information



Fédération des comités de parents du Québec

2263, boulevard Louis-XIV

Québec Québec

Canada G1C 1A4

🌐 www.fcpq.qc.ca



Qualité de l'air dans les établissements scolaires - La CSQ et ses fédérations demandent formellement au gouvernement de passer à l'action

English

NOUVELLES FOURNIES PAR

CSQ →

Janv 24, 2021, 07:00 ET

MONTRÉAL, le 24 janv. 2021 /CNW Telbec/ - La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et l'ensemble de ses fédérations du réseau scolaire, soit la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ), la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ), l'Association provinciale des enseignantes et des enseignants du Québec (APEQ-QPAT) et la Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP-CSQ), pressent formellement le gouvernement d'agir sans plus tarder afin de donner suite aux recommandations du groupe d'experts sur la qualité de l'air.

Les explications reçues sur les tests de qualité de l'air ne les ont pas convaincues, entre autres sur le plan méthodologique, et plusieurs questions restent en suspens. De plus, considérant l'absence de consensus scientifique sur la transmission par aérosol de la COVID-19, les leaders syndicaux en appellent du principe de précaution.

En plus d'effectuer immédiatement tous les correctifs nécessaires et urgents, la CSQ et ses fédérations réclament que quatre mesures soient mises en place sans délai :

- La fermeture immédiate des locaux non ventilés ne comportant pas de fenêtres, notamment les petits locaux de rencontre. Si des solutions de rechange sécuritaires ne sont pas établies, nous demandons que le télétravail soit obligatoire dans ces situations;
- Le retrait des femmes enceintes des établissements, sans condition;
- Dans les locaux avec fenêtres, l'utilisation de purificateurs d'air comme solution d'appoint doit être prévue, en s'assurant qu'ils soient installés par du personnel de soutien scolaire ou professionnel qualifié;
- La constitution, à court terme, d'un registre complet des équipements ainsi que d'un calendrier détaillé d'entretien et de tests pour chaque établissement, accessibles au grand public.

Citations

« Nous déplorons l'absence de prévoyance et d'actions dans le réseau scolaire alors que la deuxième vague était inévitable. Nous réclamons depuis des dizaines d'années que des actions soient prises pour assurer une meilleure qualité de l'air dans nos écoles et nos centres, mais en raison des politiques d'austérité, nous en sommes aujourd'hui rendus à devoir ouvrir les fenêtres des classes en plein hiver, ce qui demeure inconcevable », a fait savoir Sonia Ethier, la présidente de la CSQ, dans une lettre adressée aux ministres Roberge et Dubé de même qu'au directeur de la Santé publique, le docteur Arruda.

« Il va de soi que la sécurité des élèves et de tout le personnel de l'éducation doit absolument être assurée pour que les écoles demeurent ouvertes. Or, c'est ce que les enseignants souhaitent, au plus grand bénéfice des élèves et de la réussite. Mais ils sont formels : on doit donc être rigoureux et diligents pour que l'air que nous respirons dans le cadre de notre travail soit sain et que notre milieu soit sécuritaire », ont fait savoir Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ, et Heidi Yetman, présidente de l'APEQ-QPAT, au nom des 73 000 enseignantes et enseignants du réseau public qu'elles représentent ensemble.

« Nous parlons de ventilation depuis des années et nous ne cessons de le répéter au ministère de l'Éducation : il est urgent de prendre des mesures sérieuses pour assurer la santé du personnel et des élèves! La crise actuelle accentue cette urgence. Le personnel de soutien scolaire a les compétences et fait partie de la solution. Encore faut-il nous consulter et nous impliquer, ce que le ministère évite soigneusement », dénonce Éric Pronovost, président de la FPSS-CSQ.

« Depuis le début de la pandémie, le personnel professionnel se retrouve à être le grand oublié des mesures de santé publique. Le télétravail leur est constamment refusé, pendant que leurs locaux sont souvent sans fenêtres et sans ventilation. Il est inadmissible qu'on les maintienne dans ces conditions et qu'on ne prenne pas les mesures nécessaires pour les protéger. On doit aussi considérer l'expertise des ingénieurs et architectes qui travaillent dans nos écoles, qui sont les mieux placés pour mettre en place des solutions d'aménagement réalistes », souligne Jacques Landry, président de la FPPE-CSQ.

« Si on veut maintenir les écoles ouvertes, il faut aussi rassurer le personnel en mettant en place toutes les conditions pour garantir sa santé et sa sécurité sur les lieux de travail », ajoute Stéphane Lapointe, président de la FPEP-CSQ.

Profil de la CSQ

La CSQ représente plus de 200 000 membres, dont environ 125 000 font partie du personnel de l'éducation. La CSQ compte 11 fédérations qui regroupent quelque 240 syndicats affiliés; s'ajoute également l'AREQ (CSQ), l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec. La CSQ est également présente dans les secteurs de la santé et des services sociaux, des services éducatifs à la petite enfance, du municipal, des loisirs, de la culture, du communautaire et des communications.

SOURCE CSQ

Renseignements: Claude Girard, Conseiller en communication, Cell. : 514 237-4432, Courriel : girard.claude@lacsq.org

Liens connexes

<http://www.lacsq.org/>

Projet de loi n° 59 - La réforme du régime de santé et sécurité au travail : un recul majeur au détriment des travailleuses et des travailleurs

NOUVELLES FOURNIES PAR

Aile parlementaire du Parti libéral du Québec →

Janv 22, 2021, 14:43 ET

QUÉBEC, le 22 janv. 2021 /CNW Telbec/ - C'est aujourd'hui que la Commission de l'économie et du travail a complété ses trois jours et demi de consultations particulières du projet de loi n° 59, Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail. 30 des 53 groupes intéressés à participer à cet échange ont été entendus et plus de 74 mémoires ont été déposés.

M. Monsef Derraji, porte-parole de l'opposition officielle en matière de Travail et d'Emploi, a pris part aux consultations et a noté que plusieurs aspects du projet de loi devaient être modifiés et bonifiés, et ce, afin que la réforme se base sur la science et qu'elle réponde adéquatement aux besoins et à la réalité des Québécoises et des Québécois. Cette réforme est attendue, mais pas à n'importe quel prix. Les groupes entendus en consultation sont clairs. La modernisation du régime de santé et de sécurité du travail ne doit pas impérativement se faire au détriment des travailleuses et des travailleurs.

Bien que cette réforme soit effectivement nécessaire, le manque de consensus sur le projet de loi n° 59 soulève de nombreuses lacunes et divergences. En effet, à la lumière des témoignages reçus et entendus, dans le cadre des auditions en commission, il apparaît évident que le ministre doit retourner à la table à dessin et revoir entièrement son projet de loi. Les changements requis sont majeurs. Selon nous, pareille réforme ne peut être improvisée et une réflexion supplémentaire s'impose.

Nous sommes d'avis qu'il faut notamment :

- Baser la classification des risques liés aux emplois sur les données scientifiques probantes de l'INSPQ et non sur les indemnités versées par la CNESST ;
- Utiliser une analyse différenciée sur le sexe pour mieux reconnaître les risques propres aux travailleuses ;
- Modifier la liste des maladies professionnelles reconnues à la lumière de la liste des maladies reconnues par l'Organisation internationale du travail et l'Organisation mondiale et reconnaître, notamment, la maladie de Parkinson dans le secteur agricole ;
- S'assurer que les amendements ne viennent pas restreindre davantage l'accès à l'emploi aux personnes handicapées ;
- S'assurer que l'expertise des médecins du réseau de la santé publique ne soit pas écartée.

« Le projet de loi comprend 118 pages, aligne 293 articles et constitue une révision intégrale de deux lois phares qui datent de 1979 et 1985. Les changements proposés sont importants, mais il faut s'assurer que la modernisation ne se fait pas au détriment des travailleuses et des travailleurs syndiqués et non syndiqués, et qu'il ne laisse pas en plan les 2,4 millions de Québécoises à l'emploi. De plus, le ministre Jean Boulet doit nous assurer que la CNESST a la capacité et la gouvernance nécessaire pour gérer l'ampleur de ces changements. »

M. Monsef Derraji, député de Nelligan et porte-parole de l'opposition officielle en matière de Travail et d'Emploi

SOURCE Aile parlementaire du Parti libéral du Québec

Renseignements: Alexandra Régis, Directrice des communications, Cabinet du Leader de l'opposition officielle, 418-571-6749, Alexandra.regis@assnat.qc.ca

Qu'avons-nous appris des consultations du forum sur la santé mentale et maintenant, que devons-nous faire ? English

NOUVELLES FOURNIES PAR

Aile parlementaire du Parti libéral du Québec →

Janv 23, 2021, 08:00 ET

David Birnbaum*

« On n'est pas tous égaux devant la crise. »

QUÉBEC, le 23 janv. 2021 /CNW Telbec/ - Ce constat succinct et évocateur a été au cœur des deux journées de consultations publiques tenues cette semaine sur la santé mentale des Québécois. e. s en temps de pandémie. France Labelle, experte et intervenante communautaire de longue date, invoquait ces mots en décrivant l'isolement, le danger, la détresse... L'enfer que vivent, notamment, les personnes en situation d'itinérance à Montréal et partout à travers le Québec.

Chaque personne vit, à sa façon, le stress et l'incertitude qu'engendre cette pandémie. Cependant, nous avons appris, grâce à divers témoignages documentés et marquants, que l'impact est doublement difficile pour, par exemple, les aînés qui sont seuls, les adolescents, trop souvent figés devant leurs écrans, les femmes disproportionnellement touchées par les défis de conciliation travail-famille, les personnes vivant dans la rue, ainsi que les personnes déjà atteintes de problèmes d'ordre psychologique, de consommation et/ou de comportement. Ces hommes, ces femmes et ces enfants vivant en régions éloignées, et concernés par l'une ou plusieurs de ces situations, ne sont pas égaux face à cette crise, eux non plus.

Qu'avons-nous appris durant ces consultations ? Que doit-on retenir ?

Dans un premier temps, nous avons appris qu'il faut parler davantage et publiquement de la santé mentale. Le Parti libéral du Québec invite le gouvernement de la Coalition avenir Québec à tenir de telles audiences depuis six mois, mais avait également demandé la tenue d'une commission parlementaire sur cet enjeu en décembre 2018. Quoique les demandes quant à la tenue de commissions parlementaires aient été refusées, nous sommes reconnaissants que le ministre délégué à la Santé et aux services sociaux, M. Lionel Carmant, ait jugé important d'organiser la tenue de ce forum les 19 et 20 janvier derniers. Conjointement avec le gouvernement et les autres partis d'opposition, nous avons confectionné et coprésidé les sessions de ces consultations.

L'impact de la pandémie sur le bien-être psychologique des Québécois. e. s est bien réel : le sentiment de détresse et de perte de contrôle rapporté dans les enquêtes, les appels aux centres de crise, les prescriptions d'antidépresseurs, les statistiques sur les taux de divorce et de décrochage scolaire en témoignent.

Les experts s'accordent sur le fait que le réservoir initial de résilience, qui a pu protéger les Québécois. e. s au printemps dernier, s'est largement épuisé. Le décalage avec l'Europe, nous explique la professeure Catherine Brian de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal, nous permet d'anticiper que ce qui était un risque de troubles mentaux au printemps se traduira de plus en plus en diagnostic avéré cet hiver. Les femmes et les jeunes, mais surtout celles et ceux qui étaient déjà en situation de vulnérabilité avant la pandémie, ainsi que les personnes qui les aident, en feront les frais au premier chef.

Mais tout n'est pas noir même si l'hiver sera gris. Il existe tout un volet préventif à l'action en santé mentale, avec des outils éprouvés, et c'est le moment ou jamais de les déployer. Il n'est pas trop tard pour anticiper les séquelles psychologiques de la crise et pour investir judicieusement afin de les éviter. Surtout, il faut améliorer l'accès aux services et faire sauter les goulots d'étranglement.

Le repérage des personnes à risque, l'évaluation rigoureuse des besoins, l'intervention thérapeutique et le maintien du rétablissement : les parcours en santé mentale se résument à ces quatre étapes.

Le danger qui nous guette est de voir le gouvernement investir toutes les ressources additionnelles dans les deux premières étapes, pour ensuite rationner l'accès aux deux étapes suivantes, allongeant ainsi l'attente pendant des mois et des années. Inviter les gens à demander de l'aide pour qu'ils cognent à des portes fermées par la suite ne fera que nous amener des ennuis et exacerber la facture sociale.

C'est pourquoi le Parti libéral du Québec a déposé une proposition formelle afin d'offrir gratuitement la psychothérapie à tous ceux et celles qui en ont besoin, dans des délais raisonnables et sans obstacle financier.

Le premier ministre a raison de dire qu'on ne peut pas former une infirmière en six mois. Mais un psychologue sur deux au Canada œuvre au Québec. Il n'y a pas de pénurie, mais bien un système à deux vitesses. Il faut y mettre fin, maintenant plus que jamais.

Ultimement, ces deux journées de consultations nous auront appris que les réponses sérieuses et prioritaires exigées par cette crise en santé mentale passent par la recherche ciblée, financée et accélérée, l'appui accentué à nos regroupements communautaires sur le terrain, l'accompagnement expert et compatissant pour nos jeunes, nos aînés et nos voisins en détresse. Que nos actions soient dédiées, avec détermination et rigueur, à réduire enfin les inégalités devant cette crise.

****David Birnbaum est député libéral et porte-parole de l'Opposition officielle en santé mentale***

SOURCE Aile parlementaire du Parti libéral du Québec

Renseignements: Alexandra Régis, Directrice des communications, Cabinet du Leader de l'opposition officielle, 418-571-6749, Alexandra.regis@assnat.qc.ca

Projet de loi 59 - Québec solidaire réclame une meilleure reconnaissance des maladies psychologiques

NOUVELLES FOURNIES PAR

Aile parlementaire de Québec solidaire →

Janv 23, 2021, 08:00 ET

MONTRÉAL, le 23 janv. 2021 /CNW Telbec/ - Le député d'Hochelaga-Maisonneuve et responsable pour Québec solidaire en matière de travail, Alexandre Leduc, demande au ministre Jean Boulet de s'engager à inscrire les troubles d'adaptation et de dépression découlant d'un épuisement professionnel à la liste des maladies faisant l'objet d'une présomption professionnelle dans le cadre du projet de loi 59, qui vise à moderniser le régime de santé et de sécurité au travail.

« Le Québec vit une véritable crise de santé mentale actuellement, mais dans le réseau de la santé et de l'éducation, cette crise existait déjà bien avant la pandémie. Comment ça se fait que les maladies psychologiques liées à l'épuisement professionnel ne sont pas davantage reconnues dans la réforme que nous propose la CAQ? Si on veut vraiment dépoussiérer la loi sur la santé et la sécurité au travail, il faut l'adapter à la réalité du 21e siècle. Le ministre Boulet doit reconnaître ce que tout le monde sur le terrain reconnaît déjà : la surcharge de travail dans le réseau de la santé et de l'éducation met la santé de nos professionnelles en danger », s'inquiète M. Leduc.

Lors des consultations publiques entourant le projet de loi 59, le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, a ouvert la porte à ce que le comité scientifique sur les maladies professionnelles se penche sur les maladies psychologiques. Pour le député solidaire, il s'agit d'un signal encourageant, mais le gouvernement de la CAQ doit aller plus loin.

« Ce n'est plus un secret pour personne que les conditions de travail imposées aux professionnelles en soins, qu'on pense au temps supplémentaire obligatoire, aux ratios non sécuritaires et à tous les défis amenés par la pandémie de la COVID-19, les exposent à des risques accrus de développer des maladies psychologiques. Le bien-être des travailleurs et des travailleuses, qu'ils œuvrent dans le réseau de la santé ou ailleurs, doit figurer au rang des priorités absolues dans la nouvelle mouture de la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles », conclut Alexandre Leduc.

Rappelons que plusieurs groupes entendus lors des consultations ont plaidé en faveur d'une meilleure reconnaissance des maladies psychologiques, notamment la FIQ, qui recommandait dans son mémoire que les diagnostics de trouble d'adaptation et de dépression soient ajoutés à la liste des maladies présumées professionnelles.

SOURCE Aile parlementaire de Québec solidaire

Renseignements: Louis-Philippe Boulianne, aile parlementaire de Québec solidaire, (418) 264-6914 ou louis-philippe.boulianne@assnat.qc.ca